

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

SECRETARIAT GENERAL

**DIVISION DE LA PROSPECTIVE ET DE
LA PLANIFICATION STRATEGIQUE**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

**MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT**

SECRETARIAT GENERAL

**DEPARTMENT OF PROSPECTIVE
AND STRATEGIC PLANNING**

CAMEROUN VISION 2035

DOCUMENT DE TRAVAIL

Février 2009

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
LISTE DES ACRONYMES	III
RESUME EXECUTIF	IV
DECLARATION DU GOUVERNEMENT	VIII
INTRODUCTION	1
Fondements de la vision	1
Le processus d'élaboration	2
Le processus de validation et d'adoption	3
PREMIERE PARTIE. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT	5
I.1. ASPECTS CONTEXTUELS	6
I.1.1. Economique et social	6
I.1.2. Humain et Culturel	6
I.1.3. Politique et administratif	7
I.2 DEFIS DE DEVELOPPEMENT	7
I.2.1 Défi de l'unité nationale et de la démocratisation	7
I.2.2 Défi démographique	8
I.2.3 Défi de la croissance économique et de l'emploi	8
I.2.4 Défi du développement urbain et de l'aménagement du territoire	9
I.2.5 Défi de la gouvernance	10
I.3. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT	11
I.3.1. Formation du capital humain	11
I.3.2. Répartition de la Richesse	11
I.3.3. La maîtrise de l'espace	11
I.3.4. Insertion internationale et attraction des Investissements Directs Etrangers	11
I.3.5. La Participation politique	12
DEUXIEME PARTIE. FORMULATION DE LA VISION	13
II.1 LES SCENARII	14
II.1.1 Les thématiques/Hypothèses prospectives	14
II.1.2 Le scénario de référence : émergence et rayonnement du Cameroun	15
II.1.3 Les scénarios alternatifs	15
II.2 LA VISION	16
II.3 LES OBJECTIFS GENERAUX	17
II.3.1 Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable	17
II.3.2 Accéder au statut des pays à revenu intermédiaire	17
II.3.3 Devenir un Nouveau Pays Industrialisé	18
II.3.4 Consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale	18
II.4 LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	18
II.4.1 Objectifs macroéconomiques	18
II.4.2 Objectifs socio démographiques	21
II.4.3 Objectifs sectoriels	21
II.5 LES CIBLES DES OBJECTIFS DE LA VISION	24

TROISIEME PARTIE. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DE LA VISION	32
III.1 STRATEGIE D'INTEGRATION NATIONALE ET DE CONSOLIDATION DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE	33
III.1.1 L'intégration nationale	33
III.1.2 La consolidation du processus démocratique	34
III.2 STRATEGIE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	35
III.3 STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION	36
III.3.1 La promotion du secteur manufacturier	36
III.3.2 Le développement des infrastructures d'appui à l'industrialisation	38
III.3.3 Le développement social	40
III.4 STRATEGIE D'INTEGRATION REGIONALE ET D'INSERTION INTERNATIONALE	41
III.4.1 Stratégie d'intégration régionale	41
III.4.2 Stratégie d'insertion internationale	41
III.5 LE ROLE ECONOMIQUE DE L'ETAT ET LA STRATEGIE DE PARTENARIAT	42
III.5.1 Le rôle économique de l'Etat	42
III.5.2. Le partenariat avec le secteur privé	43
III.5.3. Partenariat avec la société civile	44
III.5.4. Partenariat avec les Partenaires Techniques et Financiers	44
III.6 STRATEGIE DE LA GOUVERNANCE	45
QUATRIEME PARTIE. FINANCEMENT DE LA VISION	46
IV.I. RESSOURCES POTENTIELLES	47
IV.2 MOBILISATION DES RESSOURCES	47
IV.2.1 Les stratégies de mobilisation pour l'Etat	47
IV.2.1 Les stratégies de mobilisation pour le secteur privé et les ménages	48
IV.3 CADRES DE REFERENCE DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	50
IV.3.1 Problématique de l'utilisation des ressources globales	50
IV.3.2 Rationalisation des allocations de ressources publiques	50
CINQUIEME PARTIE. LES MENACES, RISQUES ET HYPOTHEQUES	51
V.1 AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE	52
V.2 AU NIVEAU SOCIOLOGIQUE ET SOCIAL	54
V.2.1 Au niveau sociologique	54
V.2.2 Au niveau social	55
V.3 AU NIVEAU ECONOMIQUE	56
V.3.1 La problématique de la monnaie	56
V.3.2 Les changements climatiques et autres menaces environnementales	56
V.5 AU NIVEAU INTERNATIONAL	57
ANNEXES	59
Annexe 1 : Variables et indicateurs retenus	59
Annexe 2 : Evolution de quelques indicateurs des pays émergents pris comme référence	60
Annexe 3 : Phases empiriques d'un processus de développement industriel	63
Annexe 4 : Equipe de rédaction	62

LISTE DES ACRONYMES

APD	Aide Publique au Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
DPPS	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
IDE	Investissements Directs Etrangers
IFA	Institut des Futurs Africains
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINPLAPDAT	Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire
NPI	Nouveau Pays Industrialisé
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

RESUME EXECUTIF

L'approche normative a été utilisée pour «formuler une vision volontariste du développement à long terme du Cameroun». Cet exercice vise à donner un ancrage de long terme au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en cours de révision. Il s'agit de fonder les stratégies du nouveau DSRP sur un cap reflétant les aspirations profondes des camerounais avec un horizon suffisamment long pour anticiper les changements structurels de la société. Ces changements se perçoivent à travers cinq facteurs qui, en même temps qu'ils justifient l'exercice de formulation de la vision à long terme, constituent les défis de celle-ci. Après les avoir examinés, le document aborde la formulation de la vision, ses stratégies de mise en œuvre et les menaces, risques et hypothèques qui y sont attachés.

1. Les enjeux

Le premier défi est celui de la consolidation du processus démocratique et du renforcement de l'unité nationale. Le Cameroun est construit sur une mosaïque ethnique et linguistique sur laquelle se superposent d'autres facteurs de divergence (religion, politique, corporation, etc.). La construction d'un Etat – Nation sur cette hétérogénéité s'est souvent heurtée à certaines forces centrifuges et à des velléités de replis identitaires. Malgré les progrès réalisés en la matière, la consolidation des acquis en matière d'intégration nationale, de paix, de justice, de cohésion sociale et de démocratisation demeure un défi. Au niveau politique en particulier, la consolidation du processus démocratique pose l'enjeu de l'existence d'un Etat de droit, de la promotion et du respect des libertés individuelles et collectives, de la séparation des pouvoirs, de l'émergence d'une société civile forte et responsable et de la participation de tous les segments de la société à la gestion de la cité.

Le deuxième défi est celui de la croissance économique et de l'emploi. Malgré la reprise amorcée à la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994, la croissance reste fragile tant dans sa dynamique que dans ses effets attendus sur l'amélioration des conditions de vie. Une analyse de ses sources montre qu'elle est à plus de 50%, le fait des Ménages et Entrepreneurs Individuels, secteur regroupant en majorité des unités exerçant dans l'informel (agriculture et commerce notamment), et dont le caractère structurellement erratique des performances ne saurait garantir une croissance soutenue. Le pays est en effet confronté à la difficulté de se doter d'un secteur industriel compétitif, en raison notamment de sa mauvaise insertion dans l'économie mondiale et de la faiblesse des capacités opérationnelles au niveau national. A ce problème s'ajoute celui de la répartition de la richesse créée ; la part rémunérant le capital n'ayant cessé de grignoter celle réservée aux revenus salariaux et autres cotisations sociales. L'interpellation concerne donc une croissance forte et équitablement répartie.

Le troisième défi est d'ordre socio démographique. La vigueur démographique qui caractérise la population camerounaise a accentué le poids de la population à charge (jeunes et vieux) et modifié sa répartition spatiale. La forte proportion des jeunes accroît les besoins en infrastructures et services sociaux, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Elle génère une importante main d'œuvre que le système économique ne peut absorber et qui de ce fait, est contrainte de se recycler dans des activités informelles, mal rémunérées et sans adéquation avec leur formation. Pour la vision, le défi est de faire de la population du Cameroun un facteur moteur de son développement à travers une croissance démographique maîtrisée, la formation du capital humain et l'allongement de l'espérance de vie.

Le quatrième défi est celui du développement urbain et de l'aménagement du territoire. Si le rythme d'urbanisation actuel se poursuit, plus de 75% de la population camerounaise vivra dans les villes d'ici 25-30 ans. Les problèmes qu'engendrent une urbanisation accélérée et mal maîtrisée, déjà prépondérants dans les métropoles de Douala et Yaoundé se décupleraient si aucune action prospective n'est engagée. Pour la Vision, il

s'agit d'anticiper le développement indispensable des villes, grands centres de consommation et réserves de facteurs nécessaires à tout essor industriel.

Le dernier défi est celui de la gouvernance. Il renvoie à une utilisation efficiente et efficace du potentiel et des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose le pays pour son développement. Ce défi conditionne la bonne intégration du Cameroun dans l'économie mondiale.

2. La vision et ses objectifs

La Vision du Cameroun à l'horizon 25-30 ans est la suivante : «**LE CAMEROUN : UN PAYS EMERGENT, DEMOCRATIQUE ET UNI DANS SA DIVERSITE**». Elle s'appuie sur les résultats des études rétrospectives, le recensement des besoins et aspirations des populations et les ambitions des politiques. En particulier, elle systématise les aspirations et visions exprimées par les différents acteurs et se résume comme suit :

- une nation unie, solidaire et jouissant d'un environnement de paix et de sécurité ;
- une démocratie réelle, forte et juste ;
- une administration décentralisée et au service du développement ;
- une économie prospère et dotée d'infrastructures performantes ;
- une économie basée sur l'intégration sous-régionale et régionale ainsi que sur l'insertion internationale;
- une démographie à croissance maîtrisée ;
- Une Nation favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives autant que leur égalité professionnelle ;
- une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome ;
- une famille stable et harmonieuse ;
- un accès de tous aux services sociaux de base de qualité ;
- une justice indépendante et accessible à tous ;
- un niveau de pauvreté, d'analphabétisme et d'exclusion sociale résiduel ;
- une culture camerounaise affirmée dans son unité plurielle, attrayante et exportable au plan international ;
- un niveau de chômage et de sous-emplois résiduel ;
- une jeunesse bien formée exaltant le mérite et l'expertise nationale ;
- une allocation équitable de ressources entre villes et campagnes et entre les régions du pays.

La vision retient comme objectif global devenir un pays émergent à l'horizon de 25-30 ans, qui est aussi celui nécessaire à l'avènement d'une génération nouvelle. Celui-ci intègre un ensemble d'objectifs intermédiaires qui sont : (i) la réduction de la pauvreté ; (ii) l'atteinte du stade de pays à revenus intermédiaires et ensuite, (iii) l'atteinte du stade de Nouveau Pays Industrialisé et (iv) la consolidation du processus démocratique et de l'unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le pays.

La réduction de la pauvreté consistera à la ramener à un niveau résiduel socialement tolérable par, d'une part, une croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois, et, d'autre part, par une intensification, une généralisation et une amélioration des services sociaux (santé, éducation, logement, formation, eau, électricité, voies de communication, etc.). Le stade de pays à revenus intermédiaires concrétisera l'objectif de doubler au moins le revenu moyen pour faire passer le pays de la classe des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire à travers une accélération de la croissance qui devra atteindre les deux chiffres d'ici 2017 et se maintenir à ce niveau pendant un nombre d'années suffisant. L'ambition du Cameroun est au plan industriel de faire passer son économie de la phase primaire à la phase de deuxième import substitution avec une production manufacturière contribuant à plus de 23% du PIB, contre 11% actuellement et un secteur secondaire dans son

ensemble (y compris les industries extractives) représentant plus de 40 % du PIB. A l'émergence qui est le stade final de cette vision, l'économie camerounaise sera intégrée à l'économie mondiale aussi bien d'un point de vue commercial (exportations importantes) que financier (ouverture des marchés financiers locaux aux capitaux extérieurs).

L'unité et la démocratie à renforcer et à consolider au Cameroun sont celles qui émergent d'une conscience et d'une analyse perspicace de l'histoire du pays et de celle des autres peuples du monde. La vision d'une nation unie et solidaire repose sur la préservation de la paix et de la solidarité nationale. L'unité nationale qui doit être une construction permanente et volontariste se rapporte à un processus d'unification des différentes composantes de la société (régions, provinces, ethnies, cultures, générations, sexe, classe sociale, classes intellectuelles, civiles et militaires, corporations, opinions et religions, etc.). La paix et la démocratie tirent leurs fondements de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté du peuple camerounais.

Ces objectifs intermédiaires se déclinent en objectifs sectoriels soutenus par un ensemble d'indicateurs spécifiques avec des cibles. La détermination des cibles s'est appuyée sur l'expérience de pays ayant réussi leur émergence.

Dans le domaine macro économique, la vision retient la nécessité d'accélérer la croissance au moyen de l'intensification des activités sylvo agro pastorales et piscicoles et d'un saut technologique industriel avec un accent sur la valorisation des matières premières locales. Elle envisage une modification de la structure de l'économie qui devra passer d'une dominance des activités primaires (agriculture et extraction) et tertiaires informelles à un stade où le secteur secondaire sera prépondérant, le primaire intensif et le tertiaire professionnel, spécialisé et créateur d'emplois décents. Pour y parvenir, la Vision retient l'accélération de l'investissement comme moteur de la croissance. Le développement de l'industrie et une politique commerciale ambitieuse devront entraîner progressivement une modification de la structure du commerce extérieur vers une intégration plus vigoureuse dans les échanges régionaux et mondiaux.

Dans le domaine socio démographique, les objectifs sont de faire de la population l'acteur principal de son propre développement à travers une politique volontariste de création d'emplois décents, d'accroître l'espérance moyenne de vie en améliorant les conditions de vie à travers une généralisation de l'offre et de la qualité des services sociaux, de maîtriser l'accroissement de la population en tenant compte des exigences de la croissance économique, de réduire les écarts entre les riches et les pauvres par l'amélioration du partage des fruits de la croissance économique, et d'accroître la solidarité nationale et la protection sociale des couches vulnérables.

Dans le secteur rural, une révolution agricole est visée. Elle devra aboutir à une hausse de la productivité à travers l'intensification des activités et le changement d'échelle des exploitations agricoles.

Dans le domaine industriel, la Vision retient de faire de l'essor industriel le moteur du développement du pays. Elle se fixe comme objectifs de faire émerger un secteur manufacturier compétitif nécessaire pour générer des ressources, soutenir la croissance, l'emploi, les exportations et l'intégration à l'économie mondiale. Cet essor industriel s'appuiera sur le développement des infrastructures, l'allègement des coûts des facteurs et la promotion de nouveaux modes de financement.

3. Les stratégies de mise en œuvre

Pour parvenir aux résultats escomptés, un ensemble de stratégies globales d'opérationnalisation de la vision est envisagé. En termes de phasage, le pays visera dans un premier temps à jeter les bases d'une croissance forte grâce à d'importants investissements dans les infrastructures et à la modernisation rapide de l'appareil de

production, en accompagnant cet effort d'une amélioration significative du climat des affaires et de la gouvernance ainsi que d'une volonté affirmée de donner à cette croissance un contenu riche en emplois. En second lieu, le pays se focalisera sur les voies et moyens de maintenir la croissance à un rythme élevé, de réaliser même avec retard les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de mobiliser largement la collectivité nationale dans la lutte contre les effets des changements climatiques. La troisième phase sera celle au bout de laquelle le pays devra avoir atteint le stade de pays émergent, ouvert sur le monde et s'appuyant sur une structure de production et d'exportation à dominance industrielle. Il jouira alors d'une croissance de qualité, reposant sur les acquis des deux premières phases, tirée par l'intensification des échanges régionaux et internationaux et bénéficiant de l'avènement d'un système financier enfin capable de mobiliser à l'intérieur comme à l'extérieur les financements nécessaires pour soutenir la demande de consommation comme celle d'investissement.

Ces phases seront soutenues par une stratégie d'industrialisation ambitieuse, une stratégie d'intégration nationale et de consolidation du processus démocratique, une stratégie de promotion du secteur privé, une stratégie de gouvernance et de bonne gestion avec en toile de fond une stratégie d'allocation des ressources, une stratégie d'intégration sous régionale, régionale et internationale, une stratégie de partenariat et d'aide au développement, et une stratégie de financement du développement.

4. Les menaces, risques et hypothèques

La réalisation des ambitions fixées et l'atteinte des objectifs ainsi arrêtés nécessitent de maîtriser certains facteurs institutionnels, politiques, sociologiques et internationaux qui se présentent comme des menaces, des risques et des hypothèques à la vision.

Au niveau politique et institutionnel, il s'agit des questions de transitions politiques, de participation, de justice sociale, de gestion du double héritage francophone et anglophone, et d'équilibre des pouvoirs. Au niveau sociologique, ce sont les comportements induits par la fragmentation sociologique qu'il faudra juguler. Au plan international, c'est la mondialisation avec sa cohorte de contraintes qu'il faut anticiper ainsi que la grandissante influence de l'économie nigériane.

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement a entrepris, en participation avec la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement la formulation d'une vision à long terme pour le développement du Cameroun dans un horizon de 25 – 30 ans. Cette opération signale une réorientation qualitative majeure dans l'histoire économique de notre pays au cours de ces vingt dernières années.

Jusqu'en 1985 en effet et pendant deux décennies de croissance régulière, l'économie camerounaise a enregistré des taux de croissance réels de l'ordre de 7%. L'Etat assurait l'essentiel des missions, même dans les secteurs productifs et l'économie s'appuyait sur les plans quinquennaux comme outil de pilotage à court et à moyen termes du développement sur la base des perspectives à long terme.

Avec la crise qui se déclare en 1985, le Gouvernement entreprend des mesures de relance économique et réalise, avec l'appui des bailleurs de fonds, des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel qui ont entraîné la mise en veilleuse des réflexions sur le moyen et le long terme. Le Cameroun va ainsi exécuter de manière satisfaisante une longue thérapie qui prendra de multiples contours successifs avant d'aboutir, en 2006, à l'atteinte du Point d'Achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) qui se traduit par une remise substantielle de sa dette.

La croissance retrouvée depuis les lendemains de la dévaluation n'a cependant pas atteint une vigueur durable susceptible de réduire la pauvreté dans un terme proche. A l'évidence, la multiplicité des cadres de référence de l'action économique fonctionnant sans une vision commune et cohérente constitue l'une des lacunes majeures de notre politique économique. Il s'en suit d'importants dysfonctionnements, une absence d'arbitrage rationnel dans la sélection des programmes, un déséquilibre dans l'aménagement régional, un impact de l'investissement public fortement réduit et une faible appropriation d'outils d'évaluation, de coordination et de réorientation des appuis financiers extérieurs.

Le Cameroun, pour renforcer la reprise économique amorcée depuis une décennie et l'asseoir durablement, doit donc inscrire à nouveau ses politiques de développement dans une perspective plus large et plus globale. D'où la nécessité de se doter d'une Vision Prospective, préalable à toute stratégie nationale de développement à long terme. A la suite d'une démarche participative associant toutes les forces de la Nation et fondée sur les Grandes Ambitions du Chef de l'Etat, les études structurelles du système, les aspirations des populations camerounaises et les engagements internationaux souscrits par le Gouvernement, il s'est dégagé une vision partagée du Développement au Cameroun.

Cette vision propose des réponses aux aspirations profondes des camerounais sur un horizon suffisamment long pour anticiper les changements structurels de la société. L'évolution proposée fait face à quatre défis majeurs : la croissance économique qui reste végétative, la vigueur démographique, l'urbanisation explosive et la gouvernance insuffisante. Ces défis ont permis de définir les objectifs sectoriels et des indicateurs spécifiques en prenant comme base de référence quatre pays qui ont, à un moment de leur histoire présenté une architecture économique analogue à celle du Cameroun : l'Indonésie, la Malaisie, le Maroc et la Tunisie.

La Vision qui en a découlé a retenu comme objectif principal: **Devenir un pays émergent à l'horizon 2035**, en suivant quatre objectifs fondamentaux:

1. L'éradication de la pauvreté, en la ramenant à moins de 10% par une croissance accélérée et créatrice d'emplois et une politique ambitieuse de redistribution des revenus à travers notamment l'intensification, la généralisation et l'amélioration des services sociaux (santé, éducation, formation, eau, électricité, voies de communication, ...).

2. Le stade de pays à revenus intermédiaires visera à multiplier le revenu moyen par la consolidation, sur une durée suffisamment longue, du rythme de croissance qui devrait atteindre 10% d'ici 2017, grâce notamment à une diversification plus poussée des activités économiques.
3. Le stade de Nouveau Pays Industrialisé qui verra le passage de la phase d'économie primaire à la phase de deuxième import substitution avec une production manufacturière contribuant à plus de 23% du PIB.
4. Le stade de pays émergent qui consacrera notre intégration à l'économie mondiale sur le plan commercial (exportations importantes) et financier (ouverture des marchés financiers aux capitaux extérieurs).

Cette vision s'appuie sur un cadre de référence bâti sur quatre axes d'action :

- **Dans le domaine macroéconomique**, il sera nécessaire, tout en préservant la stabilité macroéconomique, d'accélérer la croissance en investissant massivement dans les infrastructures et la modernisation de l'appareil de production. L'hypothèque que fait peser la crise énergétique sur la croissance devrait s'en trouver durablement levée. Les efforts concomitants à réaliser en vue de l'amélioration significative du climat des affaires et de la gouvernance devraient faciliter la mobilisation des financements internes et externes nécessaires au développement.

- **Dans le domaine sectoriel**, il sera urgent et indispensable, pour résoudre la crise alimentaire et faire du Cameroun le grenier de l'Afrique Centrale, d'intensifier les activités sylvo-agro-pastorales et piscicoles et de passer à une structuration plus professionnelle du monde rural, dominée par les grandes et moyennes exploitations. Le développement de l'exploitation des ressources du sous-sol devrait attirer en priorité les investissements directs étrangers et permettre ici et là l'acquisition de nouvelles technologies. Le développement de l'industrie et une politique commerciale ambitieuse entraîneront la prédominance du secteur secondaire, avec un primaire intensif et un tertiaire professionnel, spécialisé et fournisseur d'emplois décents. Concomitamment devrait apparaître une modification de la structure du commerce extérieur vers une intégration moins timide dans les échanges mondiaux.

- **Dans le domaine socio démographique**, les objectifs sont de faire de la population l'acteur principal de son propre développement à travers une politique volontariste de création d'emplois décents, d'accroître l'espérance moyenne de vie en améliorant les conditions de vie à travers une généralisation de l'offre et de la qualité des services sociaux, de maîtriser l'accroissement de la population en tenant compte des exigences de la croissance économique, de réduire les écarts entre les riches et les pauvres par l'amélioration du partage des fruits de la croissance économique, et d'accroître la solidarité nationale et la protection sociale des couches vulnérables.

- **Dans le domaine de l'aménagement du territoire**, l'enjeu stratégique sera de maîtriser l'espace, de protéger l'environnement et de lutter contre les effets déjà perceptibles des changements climatiques. Il s'agira aussi de favoriser un développement régional et local autonome mais complémentaire des actions de l'Etat, d'anticiper et de planifier le développement incontournable des villes, grands centres de consommation, principaux centres de production de richesses et réservoirs de facteurs nécessaires à tout essor industriel,

Ces axes d'actions seront soutenus par une stratégie d'industrialisation ambitieuse, une stratégie de promotion du secteur privé, une stratégie de gouvernance avec en toile de fond une stratégie d'allocation des ressources, une stratégie d'intégration sous régionale, régionale et internationale, et une stratégie de partenariat et d'aide au développement.

La réalisation d'une telle Vision nécessite cependant la maîtrise de certaines menaces, risques et hypothèques tels que les transitions politiques, la stabilité sociale et les hétérogénéités régionales du développement, les effets érosifs de la mondialisation et les effets de marée de l'économie nigériane.

S'agissant de l'opérationnalisation de cette vision, la philosophie fondamentale reste la Déclaration de Paris qui stipule que chaque pays se doit définir de manière autonome sa propre politique de développement, les Partenaires ne venant qu'en appui de manière judicieuse et disciplinée. De ce fait, la chaîne de toutes les opérations : diagnostic, orientations stratégiques, planification, programmation, exécution et suivi évaluation devraient se faire de manière concertée et conjointe.

Cette vision constitue ainsi le cadre de référence qui doit inspirer les politiques sectorielles et régionales, les stratégies nationales, les plans de développement et la coopération.

INTRODUCTION

Fondements de la vision

La croissance retrouvée depuis les lendemains de la dévaluation du Franc CFA en 1994 n'a cependant pas atteint une vigueur durable et elle reste insuffisante pour atteindre les OMD. De toute évidence, la multiplicité des cadres de référence de l'action économique qui fonctionnent sans une vision commune et cohérente, fondée sur les enjeux bien identifiés, un algorithme partagé et une stratégie globale, constitue l'une des lacunes majeures de la politique économique. Il s'en suit des dysfonctionnements importants, une rationalisation insuffisante dans la sélection des programmes, un déséquilibre dans l'aménagement régional, un impact de l'investissement public fortement réduit et une faible appropriation d'outils d'évaluation, de coordination et de réorientation des appuis financiers extérieurs.

Le Cameroun, pour renforcer la reprise économique amorcée depuis une décennie et l'asseoir durablement, doit donc inscrire à nouveau ses politiques de développement dans une perspective plus large et plus globale. D'où la nécessité de se doter d'une Vision Prospective, préalable à toute stratégie nationale de développement à long terme.

La vision prospective du développement propose à un horizon donné, un avenir construit sans qu'il ne s'agisse d'une anticipation du futur somme toute difficile à cerner. Sa formulation prend en compte les acquis et les potentialités, et les moule dans les défis et les aspirations, pour décliner l'avenir souhaité, sans qu'il s'agisse d'une simple projection des tendances. Il s'agit de construire ou d'imaginer le futur le plus souhaitable, en se fixant des objectifs de développement propres à satisfaire les aspirations partagées des populations et les défis des gouvernants.

Dans le contexte du Cameroun, la vision du développement à long terme représente ce que les camerounais et leurs dirigeants souhaitent pour eux et les prochaines générations, à l'horizon de 25-30 ans. Il s'est agi de circonscrire dans un cadre stratégique, logique et cohérent, les aspirations profondes des camerounais et les ambitions des dirigeants ; il a été également question de construire un consensus autour d'un minimum de valeurs partagées et d'objectifs communs acceptés.

L'horizon de 25-30 ans qui a été choisi correspond au temps de doublement de la population du Cameroun. Au-delà de l'aspect démographique, le choix de l'horizon a également été guidé par le souci de considérer une période suffisante pour les changements structurels. C'est le temps nécessaire à un changement de génération.

La vision ainsi formulée est plus l'expression d'une volonté qu'un simple acte technique. Elle constitue un pari sur l'avenir, pour lequel des objectifs ont été préalablement fixés et des stratégies adoptées en conséquence. L'amélioration de l'avenir des camerounais passe par leurs capacités à assumer leur identité et leur condition, au lieu d'avoir à les subir passivement.

Maitre d'œuvre, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a entamé cette opération en adoptant une démarche hybride, associant des aspects normatifs fondés sur les ambitions nourries par les dirigeants du pays, les engagements internationaux et l'évolution synoptique des pays dont la structure économique a été proche de celle du Cameroun à une démarche exploratoire basée sur les études structurelles du système, les aspirations des populations et le jeu des acteurs du développement.

Une approche participative a été mise en œuvre pendant le processus d'élaboration et d'adoption de la vision. Elle s'est appuyée sur les organes institutionnels existants. Sa validation et son adoption ont été faites par étapes progressives, partant de cadres techniques restreints vers une appropriation de plus en plus élargie.

2Le processus d'élaboration

Les travaux de formulation de la vision de développement à long terme ont effectivement démarré au début de l'année 2006 avec l'organisation d'un séminaire de formation d'une vingtaine de cadres du Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MINPLAPDAT) en formulation de la vision animée par les experts de l'Institut des Futurs Africains (IFA).

Deux approches méthodologiques existent pour mener la réflexion sur le développement à long terme d'un pays, à savoir la démarche exploratoire et l'approche normative. L'approche dite normative, semblable à une planification à long terme, consiste d'emblée à se fixer les objectifs de long terme et ensuite les décliner en stratégies puis en programmes et projets sur la base d'un diagnostic effectué. L'approche exploratoire consiste à formuler la vision de développement à long terme d'un pays à l'issue de la construction de plusieurs scénarios plausibles ; la vision découle dans ce cas du scénario à la fois probable et souhaitable pour le pays¹.

La démarche mise en place au Cameroun emprunte aux deux approches, avec une prédominance des aspects normatifs moins consommateurs de ressources en temps, effectifs, matériels et financiers. Elle a été articulée autour de trois séquences.

1. La construction de la base d'informations : C'est la séquence qui a permis de disposer des éléments d'information sur le système. Elle comprend (i) les études rétrospectives ; (ii) la collecte et l'analyse des aspirations des populations et ; (iii) l'analyse du jeu des acteurs. Le document de synthèse des études rétrospectives présente l'analyse du système camerounais suivant six grands axes : Institutions et diversité socio culturelle ; Evolution macroéconomique ; Développement social ; Développement rural et environnement ; Industries, Commerce, Services, Infrastructures et Développement technologique ; Coopération et échanges.

Le rapport de synthèse des besoins et aspirations des populations camerounaises résulte ainsi d'une lecture orientée de certains documents sources. Son élaboration a permis d'extraire les éléments ressortant (i) soit des besoins des populations tels qu'elles-mêmes les ont exprimés, (ii) soit des orientations qu'elles souhaitent voir prendre les pouvoirs publics.

L'analyse du jeu des acteurs qui s'est basée sur la méthode MACTOR² a permis de compléter la construction de la base d'informations par une analyse portant sur les centres intérêts, les champs de compétition, les attitudes vis-à-vis du développement du Cameroun et les rapports d'influences des acteurs internes et externes du système.

2. L'exploration des scénarios alternatifs et la formalisation des projets d'avenir des acteurs : Elle a porté sur (i) l'identification des questions et des facteurs clés, (ii) l'analyse structurelle de ceux-ci et, (iii) la construction des scénarios globaux alternatifs et contrastés des futurs possibles du pays. Cet exercice, bien que sommaire a été effectué suivant la méthode MICMAC³ développée par Michel Godet. De manière normative, trois scénarios

¹ Selon l'IFA qui appuie les pays africains dans ce processus, 18 mois au moins sont nécessaires pour élaborer une vision selon la démarche exploratoire

² Méthode ACTeurs, Objectifs, Rapports de force (MACTOR)

³ Cette méthode offre la possibilité de décrire un système à l'aide d'une matrice mettant en relation tous ses éléments constitutifs (voir Michel Godet (1997) : Manuel de Prospective Stratégique. Tome 2 - Dunod. ou www.cnam.fr/lipsor pour plus de détails.

globaux ont été retenus pour poursuivre l'exercice dans un contexte bien réaliste qui prend en compte les hypothèses évidentes de statu quo, de dégradation ou d'amélioration.

La détermination de la vision : Les travaux des deux premières séquences ont conduit à une vision volontariste ainsi qu'il suit :

- i- la vision a été formulée comme une réponse aux défis identifiés dans les études rétrospectives, aux aspirations et besoins des populations et aux ambitions des politiques pour le peuple camerounais. Elle projette une image du Cameroun qui se redresse, rayonne et émerge dans un horizon de 25-30 ans.
- ii- les objectifs (globaux et sectoriels) de la vision à long terme résultent des caractéristiques des pays émergents et des engagements internationaux souscrits par le Cameroun (OMD, NEPAD, etc.). Le choix des caractéristiques de pays émergents s'est appuyé sur quelques indicateurs clés calculés sur un échantillon de quatre pays pris comme références à savoir la Tunisie, l'Indonésie, le Maroc et la Malaisie. La série d'indicateurs retenue pour illustrer l'ensemble d'objectifs a fait l'objet d'une analyse pour proposer les cibles intermédiaires.
- iii- les stratégies d'opérationnalisation de la vision ont été élaborées en fonction des défis à relever, des enjeux fondamentaux qu'ils drainent et à la lumière des stratégies mises en œuvre dans les pays émergents pris comme référence. Elles tiennent également compte des potentialités du pays et de ses facteurs structurants révélés par l'analyse rétrospective.
- iv- l'approche normative ayant fait l'économie d'une analyse structurelle qui auraient permis de dégager des scénarios exploratoires, il est apparu indispensable d'établir une liste de facteurs qui peuvent devenir radicalement rédhitoires pour l'atteinte des objectifs de la vision. Ces facteurs qui se présentent comme des incertitudes et des menaces ont été analysés suivant quatre axes : (i) institutionnel et politique (ii) sociologique et social, (iii) économique et ; (iv) international.

Le processus de validation et d'adoption

L'élaboration et l'adoption de la vision ont impliqué l'ensemble des acteurs : Gouvernement, secteur privé, société civile et partenaires au développement. Le processus mis en place distingue clairement les deux étapes de la validation et d'adoption.

Pour la validation :

- le draft élaboré par la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS) du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a été relu au cours d'un atelier de finalisation ;
- le document issu de cet atelier de relecture a été transmis aux départements ministériels, aux universités d'Etat et à certaines organisations de la société civile et du secteur privé pour solliciter d'elles des contributions et des observations en termes d'améliorations à apporter au document. Ce document a également été mis en ligne sur le site Internet du MINEPAT (www.minapat.cm.org) et par voie de presse, toute personne intéressée à la problématique du développement du pays a été invitée à examiner le document et à formuler des propositions.
- les contributions reçues tant de la part des ministères, des OSC, du secteur privé que de Cabinets d'Etudes et autres personnes individuelles ont été examinées par un Groupe de Travail Technique ad hoc d'une quinzaine de personnes placé sous la coordination du Secrétaire Général du MINEPAT. Ce groupe, qui a restructuré et enrichi le document initial, comprenait des universitaires et des représentants de certains départements ministériels (MINESUP, MINFI, et MINPMEESA). Les comptes- rendus des travaux

de ce groupe ont été régulièrement adressés au Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire qui, en retour a pu ainsi donner aux travaux du Groupe les inflexions qu'il jugeait nécessaires.

- le document amélioré, issu des travaux du Groupe de Travail Technique, a ensuite été soumis à l'examen et à la validation nationale au cours d'un atelier de consultation où toutes les sensibilités socio politiques nationales et les partenaires techniques et financiers étaient représentés.

S'agissant de l'adoption :

- les Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, qui avaient déjà recommandé au MINEPAT d'accélérer l'élaboration d'une vision stratégique de développement à long terme pour soutenir la vision stratégique du partenariat d'aide au développement ont été régulièrement informés du déroulement des travaux, notamment lors de ceux du Comité paritaire d'évaluation des partenariats d'aide au développement et lors des réunions mensuelles du Comité Interministériel de supervision de la mise en œuvre du DSRP.
- le document validé au niveau national a été examiné par le Comité Interministériel de supervision de la mise en œuvre du DSRP et adopté par cette instance au cours de sa session du ... La Déclaration du Premier Ministre, Chef du Gouvernement annexée à ce document consacre cette adoption.

Ainsi, le présent document se présente comme un document consensuel de référence qui fixe les orientations du développement à long terme du Cameroun en vue d'assurer une plus grande lisibilité aux politiques et stratégies de développement. Il est la source d'inspiration et le point d'ancrage du DSRP en cours de révision. Les objectifs de développement à long terme ainsi que les stratégies pour y parvenir seront diffusés sous forme de thèmes phares et accrocheurs pour susciter l'adhésion de toutes les populations à cet idéal commun.

En effet, la vision formulée met en vitrine un pays d'accomplissement intégral de chacun et de tous. Elle permet de refuser la fatalité et de s'approprier un rêve stimulant, qui est suffisamment exaltant pour mobiliser les camerounais et leurs partenaires.

PREMIERE PARTIE. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

Cette partie introductive poursuit deux objectifs. Le premier est de présenter l'évolution du système Cameroun et d'en dégager les facteurs structurants. Le deuxième objectif est présenter les défis et les enjeux qui justifient l'intérêt d'un tel exercice pour le développement du Cameroun.

I.1. ASPECTS CONTEXTUELS

Les facteurs structurants ayant fondé l'évolution du Cameroun depuis l'indépendance peuvent être regroupés selon trois dimensions : (i) Economique et social ; (ii) Humain et Culturel ; (iii) Politique et administratif.

I.1.1. Economique et social

Dès l'indépendance, la philosophie économique s'aligne sur la vision politique dont elle se présente comme le versant. Le désir de bâtir rapidement une Nation a pour corollaire la prise du contrôle de l'économie par l'Etat. Il s'agit de rendre le pays moins dépendant en remplaçant les importations par la production locale, asseoir une autosuffisance alimentaire et sortir le pays de l'économie de traite.

Les quatre premiers plans quinquennaux (1961-1980) réalisent leur objectif le plus important qui était le doublement du revenu par tête en 20 ans. En 1980, de nouveaux objectifs à long terme sont fixés pour l'an 2000. Il s'agit alors de diversifier l'appareil de production, de réaliser un développement endogène et de faciliter l'accès de tous aux équipements sociaux de base (santé, eau potable et électricité pour tous, enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous les enfants de moins de 14 ans, etc.).

Le cinquième plan (1981-1985) sera malheureusement le dernier à être mis en œuvre. A partir de 1986, l'avènement de la crise économique, l'effondrement du revenu global qui s'en est suivi et l'urgence d'un retour à la stabilité macroéconomique oblige à mettre entre parenthèse la mise en œuvre du cinquième Plan et à suspendre depuis lors l'élaboration des Plans Quinquennaux au profit des programmes d'ajustement structurel, bénéficiant de l'appui de la communauté et financière internationale. L'Etat limite désormais son rôle économique à la régulation et confie le rôle moteur de la croissance au secteur privé.

Les différents programmes de redressement et l'ajustement monétaire intervenu en janvier 1994 aboutissent à une reprise de la croissance dont les effets sur les conditions de vie restent mitigés. Les ressources budgétaires générées par la croissance sont essentiellement consacrées au paiement de la dette extérieure. L'éligibilité du Cameroun à l'Initiative PPTE en mai 2000, le franchissement du point de décision en octobre de la même année et l'atteinte du point d'achèvement en avril 2006 permettent de libérer d'importantes ressources destinées à la lutte contre la pauvreté. La croissance économique demeure cependant faible et n'est pas significativement différente de celle de la population.

L'une des principales causes de cette situation est la mauvaise insertion du Cameroun dans l'économie internationale. En effet, à l'image des autres pays d'Afrique noire, le Cameroun se trouve incapable de promouvoir une industrie locale du fait de la concurrence étrangère dont l'antériorité a créé des avantages difficilement réversibles. Sa production se limite dès lors aux matières premières (pétrole, mines, cultures pérennes, ...), aux activités dont les coûts de transport à l'importation sont très élevés (cimenterie, brasseries, boulangerie, etc.), aux petites industries à faible économie d'échelle et aux activités de bouts de filières (réparations, commerce, BTP, etc.).

I.1.2. Humain et Culturel

La configuration socio-démographique du Cameroun est caractéristique des pays en développement à savoir une démographie vigoureuse avec des taux de croissance très élevés et une forte proportion de jeunes. Durant les dernières décennies, sa population s'est accrue au rythme de 2,8 % par an et les moins de 24 ans

représentent plus de la moitié de celle-ci. Ce dynamisme entretient une urbanisation rapide et mal maîtrisée et exerce une très forte pression sur les infrastructures sociales et sur le marché de l'emploi.

Les nombreuses stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics pour répondre aux diverses demandes ont abouti à d'importants progrès, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Cependant, les longues années de récession ont affaibli les capacités opérationnelles ainsi qu'en témoignent la dégradation du capital humain, le délitement du secteur social, l'importante paupérisation du pays et au final, la dégradation de l'espérance de vie.

1.1.3. Politique et administratif

Le Cameroun s'est bâti sur un ensemble de communautés qui, nonobstant leur indéniable identité anthropologique et leur proximité culturelle, n'avaient jamais fonctionné dans le cadre d'une entité explicite. Il se caractérise par une sociologie très diversifiée, avec une superposition de particularités ethniques, religieuses, régionales et linguistiques. Cette hétérogénéité s'est aggravée du fait d'avoir été successivement sous tutelle des pays aux systèmes d'administration différents (Allemagne, Angleterre, France).

Les tentatives des pouvoirs publics de construire une Nation unitaire sur cette hétérogénéité ont développé une profonde désarticulation entre l'Etat et la sociologie locale. Cette extériorité sociologique est caractéristique d'un Etat dont le mode de fonctionnement, le profil des agents et l'idéologie ne sont ni le reflet de la configuration générale du pays, ni la synthèse d'une organisation sociale endogène, ni le résultat d'un ensemble de croyances et de schèmes mentaux locaux. Elle est marquée par les faits suivants : (i) la bipartition de la société ; (ii) les difficultés du processus démocratique ; (iii) les difficultés d'opérationnalisation d'une justice indépendante et ; (iv) les difficultés de mise en œuvre d'une planification régionale.

Au niveau opérationnel, de multiples faiblesses des capacités ont empêché le Cameroun d'optimiser ses aptitudes et ses potentialités pour trouver des solutions adéquates et s'organiser en conséquence. Parmi ces difficultés, figurent en bonne place : (i) le mimétisme ; (ii) la profusion des cadres et des structures ; (iii) la faible réactivité du système sociopolitique ; (iv) l'inertie des services publics et ; (v) la corruption et les comportements déviants.

I.2 DEFIS DE DEVELOPPEMENT

L'exercice de formulation d'une vision de développement à long terme se justifie au regard d'un certain nombre de facteurs. En effet, obtenir une croissance suffisante pour réduire la pauvreté ne sera possible que si certains défis majeurs sont relevés : l'unité nationale, la démocratisation, la maîtrise démographique, le développement urbain et de l'aménagement du Territoire et enfin la gouvernance.

1.2.1 Défi de l'unité nationale et de la démocratisation

Le Cameroun est en construction depuis plus d'un siècle et indépendant depuis plus de cinquante ans. La recherche de l'unité nationale a toujours été au centre des préoccupations de l'Etat. La multiplicité des centres d'influence plus ou moins autonomes parfois adossés à la grande diversité sociologique qui caractérise le pays, apparaît comme un danger virtuel pour la construction de la jeune Nation. Malgré les turbulences et l'instabilité qu'a connues depuis lors l'évolution du monde, la construction de l'Etat Nation s'est faite de manière particulièrement déterminée. Les camerounais ont pu, au fil des années, construire avec habileté, une

cohabitation originale entre les systèmes francophone et anglophone et assurer leur arrimage aux réalités locales. Nourries par l'histoire, la législation et des institutions communes ainsi que par la volonté de vivre et de bâtir ensemble une nation, l'unité et la cohésion ont enregistré des avancées importantes qui confèrent au pays, l'image d'un îlot de paix dans une Afrique tourmentée.

Malgré ce chemin louable, certains événements de ces dernières années ont mis en évidence la fragilité qui caractérise encore cet édifice. A la faveur de l'adoption des lois sur les libertés d'association, il a été vécu des divergences réelles avec l'expression quelquefois brutale des identités primaires ainsi qu'une résurgence des tensions conflictuelles voire irrédentistes. Par ailleurs, le processus démocratique, malgré des avancées notables, rencontre encore des difficultés parmi lesquelles la crise de la participation n'est pas la moindre.

L'un des défis majeurs du Cameroun reste donc celui de consolider l'unité nationale et la démocratie dans la paix et le respect de l'Etat de droit. Ceci suppose, d'une part l'existence d'un Etat de droit, la promotion et le respect des libertés individuelles et collectives, la séparation des pouvoirs et l'émergence d'une société civile forte et responsable, et d'autre part, l'existence d'un Etat proactif et fort, capable de contenir les forces centrifuges et de renforcer la solidarité nationale. Ce défi appelle à une gestion participative et décentralisée de la cité avec la participation de tous les segments de la population.

1.2.2 Défi démographique

La population camerounaise s'accroît au rythme moyen de 2,8 % par an, soit un doublement après 25 ans. Une telle évolution s'accompagne d'importants changements dans la structure de la population, avec notamment la proportion des moins de 20 ans qui est passée de moins de 45% à près de 50% entre 1992 et 2004. L'âge médian a reculé de près de deux (02) ans, amplifiant la représentativité des jeunes à charge.

Bien qu'une population importante soit un facteur essentiel de développement, dans un environnement marqué par une productivité faible, un tel niveau de croissance de la population, conjugué à l'importance de la population à charge, exerce une forte pression sur les services sociaux (santé, éducation, etc.), les infrastructures physiques et sur l'environnement. La résorption de cette pression nécessite des ponctions de plus en plus importantes sur le secteur productif, limitant ainsi son expansion.

Le défi démographique dans le cadre de la présente vision ne porte pas sur une politique de réduction de la natalité mais se décline en la nécessité de faire passer la population de son caractère de ressource potentielle à celui de ressource réelle pour le développement du pays à travers la formation du capital humain.

1.2.3 Défi de la croissance économique et de l'emploi

Au lendemain de son indépendance, le Cameroun a axé son développement économique sur l'application d'une série de plans quinquennaux. Leur mise en œuvre, jugée satisfaisante, s'est déroulée dans un contexte international favorable. Elle a permis le doublement du revenu par tête entre 1960 et 1980, des améliorations substantielles des conditions de vie et le développement de plusieurs infrastructures comme support de l'activité économique et de la promotion sociale. La crise économique survenue au milieu des années 80 a sérieusement entamé ce potentiel. Malgré la reprise de la croissance, ses effets persistent. Pour y faire face, le Gouvernement, avec l'aide de ses partenaires, a entrepris des réformes dont les résultats se mesurent, notamment au plan macro économique, en termes d'amélioration de la discipline budgétaire, de maîtrise de l'inflation et de diversification de l'économie.

Dans le domaine social, les nombreux efforts qui y ont été concentrés ont permis de freiner la tendance à la paupérisation. Cependant, la croissance positive de la dernière décennie (environ 3,5% par an), n'a pas permis d'avancer au rythme nécessaire pour l'atteinte des OMD face à une croissance de la population de 2,8%. Le Cameroun aura même eu au cours de cette période, une croissance économique (3,5%) inférieure à la moyenne (5,8%) des Etats africains au sud du Sahara. De plus, le contenu emploi de la croissance est resté très faible, entraînant une aggravation du sous emploi et du chômage.

Les causes fondamentales de ces performances en demi teinte se perçoivent aussi bien au niveau de la structure de production que de celle de la répartition des richesses. La faible productivité qui caractérise l'ensemble de l'appareil de production, les multiples problèmes de gouvernance observés aussi bien au niveau de l'Etat qu'à celui des entreprises, l'inadéquation des ressources humaines, la faible capacité d'innovation, l'insuffisance des infrastructures d'accompagnement et bien d'autres facteurs ont régulièrement affecté les performances du système productif. Par ailleurs, dans la répartition de la valeur ajoutée, la part revenant aux actionnaires et propriétaires des entreprises dans le secteur structuré a progressivement augmenté au détriment de celle des salariés. Cette évolution a davantage favorisé l'expansion du secteur informel (agriculture de subsistance, commerce et petits services) et accentué la précarité de l'emploi. L'une des conséquences majeures est la faiblesse du secteur industriel qui doit en plus faire face à la concurrence extérieure induite par la mondialisation.

En matière économique, le défi est donc celui de la mutation du secteur informel vers le secteur structuré, à travers un développement significatif du secteur productif en général et du secteur industriel en particulier. Il s'agit aussi de relever le défi de la transformation des services en un outil efficace d'appui à l'industrialisation et celui de la création d'emplois décents pour la grande majorité de la population active.

1.2.4 Défi du développement urbain et de l'aménagement du territoire

Comme déjà mentionné dans les paragraphes précédents, le taux élevé de croissance de la population camerounaise exerce une forte pression sur les services sociaux de base, sur les infrastructures physiques et sur l'environnement. Face à cette pression, plus importante en zone urbaine, les pouvoirs publics ont mis en place des structures spécialisées de développement de l'habitat, des voiries et réseaux divers. La politique d'aménagement du territoire a conduit à d'importantes réalisations telles que : (i) la construction des routes qui permettent d'assurer la liaison de la plupart des villes d'une certaine importance et le désenclavement du territoire ; (ii) l'implantation des services sociaux de base (l'éducation, l'adduction d'eau potable, l'électrification, les hôpitaux et centres de santé, les télécommunications et les centres commerciaux) ; et (iii) l'aménagement des zones frontalières.

Mais ces réalisations ont rapidement été débordées avec la crise économique. Les plans d'urbanisation sont devenus peu opératoires, laissant libre cours à une urbanisation anarchique. Les villes se sont retrouvées confrontées à de graves difficultés comme l'engorgement des réseaux linéaires (eau, électricité, routes), l'insalubrité et la dégradation de l'environnement, l'habitat précaire, la montée du grand banditisme, la prostitution, la désintégration des structures familiales et des liens sociaux, le chômage et l'insécurité.

Le défi posé par le développement urbain et l'aménagement du territoire est de créer un espace économique national intégré. Il s'agit non seulement de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes.

1.2.5 Défi de la gouvernance

De son état embryonnaire en 1960, l'administration camerounaise s'est progressivement développée et est désormais présente sur toute l'étendue du territoire à travers ses infrastructures et ses services administratifs, sociaux et économiques. Nourrie par le désir de bâtir une Nation, la gouvernance d'Etat a favorisé l'émergence d'une fonction publique solide qui a contribué à asseoir des bases solides d'un développement économique et social durant les trois premières décennies de l'indépendance.

Cependant, le système porte un certain nombre de défaillances inhérentes à son mode de construction et aux défaillances de ses mécanismes d'auto régulation. Il reste prisonnier de ses pratiques et manifeste une faible capacité de réaction et d'anticipation, ainsi que des insuffisances dans le suivi et l'évaluation qui l'empêchent de s'adapter aux exigences de la gestion moderne et aux évolutions permanentes qui caractérisent le monde. Sur le plan administratif, les défaillances se perçoivent à travers le mode de recrutement et de dévolution des postes, la négligence des agents publics, l'indifférence vis-à-vis des biens publics, la corruption et le détournement des compétences, la confusion des rôles, l'inertie des services, la lourdeur des procédures, la profusion et le cloisonnement des institutions, les choix peu rationnels dans l'affectation des ressources publiques.

Sur le plan économique, les problèmes de gouvernance ont considérablement contribué à faire du Cameroun, un pays perçu comme à risque d'investissement élevé. Son mauvais positionnement dans les classements internationaux, l'absence des cadres incitatifs ainsi que les nombreuses insuffisances technologiques contribuent à altérer davantage l'attractivité du pays. En ce qui concerne le secteur privé, les problèmes de gouvernance se manifestent par les mauvais choix des investissements, les problèmes d'héritage, la défiance vis-à-vis de l'Etat, une transparence insuffisante dans la publication des comptes et bilans d'activités, la prédominance de la logique d'affinités primaires dans les modes de recrutement et d'association, l'incapacité de s'associer pour réaliser des investissements d'envergure.

Le défi de la gouvernance revient donc à surmonter tous ces écueils, notamment à rendre le système plus flexible et plus proactif, à réduire la corruption et les multiples rigidités administratives, à améliorer l'image de marque et la crédibilité du pays aux yeux des partenaires et à ajuster les choix techniques à l'environnement national. Il s'agit notamment d'inscrire l'action dans de nouveaux schémas tels que la prospective, la gouvernance électronique et la décentralisation en application du principe de subsidiarité.

I.3. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

1.3.1. Formation du capital humain

Avec le taux de croissance démographique actuel, la population du Cameroun pourrait atteindre 40 millions d'habitants en 2035, avec une forte proportion de jeunes. Cette population se présente comme un atout incontestable à condition d'être bien formée, bien nourrie et en bonne santé, faute de quoi elle peut devenir un lourd handicap.

L'enjeu de la formation du capital humain va ainsi consister d'une part à doter cette population d'un bon état de santé, d'éducation, de connaissances et d'aptitude professionnelle ; et d'autre part à faciliter son insertion dans le marché de l'emploi et contenir la fuite des cerveaux. Concernant le domaine de l'éducation il en découle ainsi la nécessité : (i) d'assurer un accès universel à l'éducation, à l'apprentissage et à la formation professionnelle ; (ii) d'améliorer l'efficacité interne et la régulation de l'ensemble du système scolaire et universitaire ; (iii) d'améliorer la valeur et la pertinence des formations professionnelles au regard des exigences du marché du travail.

1.3.2. Répartition de la Richesse

La concentration des richesses se manifeste par des écarts considérables entre les plus riches et les plus pauvres. Elle se manifeste également sur le plan géographique, par une tendance à la concentration des activités, des revenus et des populations dans certaines zones présentant un avantage comparatif. Elle induit par ailleurs un phénomène d'exclusion des groupes vulnérables ou marginalisés, dont les femmes, les personnes âgées, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap.

Ces écarts pouvant menacer la cohésion sociale, l'enjeu est d'assurer une juste répartition des gains de la croissance sans brider les énergies et de mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire qui tienne compte des gains potentiels à court, moyen et long terme, et de la nécessité d'une participation équitable de toutes les régions au développement du pays

1.3.3. La maîtrise de l'espace

Le Cameroun en développement aura tendance à se structurer autour de quelques pôles qui vont concentrer l'essentiel des activités. Ce déséquilibre s'exprimera à trois niveaux : (i) entre les villes et les campagnes (les premières bénéficiant des commodités dont les campagnes sont largement dépourvues) ; (ii) entre les régions pour des raisons économiques, démographiques, géographiques ou politiques ; (iii) entre les régions centrales et les zones frontalières car ces dernières sont mal articulées aux réseaux nationaux ou satellisées par des puissances voisines.

L'enjeu ici porte sur la nécessité de concilier, d'une part, le développement harmonieux, juste et équitable de toutes les zones, d'autre part les impératifs d'efficacité économique qui privilégient les réalisations les plus économiquement rentables.

1.3.4. Insertion internationale et attraction des Investissements Directs Etrangers

Dans un environnement où les pays développés ont, à travers une industrie très compétitive, confisqué les segments les plus productifs des principales filières internationales de production, confinant les économies périphériques dans les activités primaires et secondaires, les IDE sont directs et se limitent dans l'exploitation

des matières premières pour les industries occidentales et dans les services qui sont de simples relais de grandes multinationales.

L'enjeu consiste à capter des capitaux pour développer un secteur secondaire visant à satisfaire le marché national et à renforcer les exportations des biens manufacturés dont le potentiel de croissance est plus élevé.

1.3.5. La Participation politique

Le processus politique et les opérations électorales récentes semblent de plus en plus désintéresser une marge importante de la population. Cette défiance qui s'illustre par les faibles taux de participation aux opérations électorales est de nature à remettre en cause la légitimité des dirigeants élus et à favoriser des modes d'expressions moins compatibles avec la paix indispensable au progrès économique et social.

L'enjeu est ici de changer cette situation et de sortir de cette démocratie mimétique, dépourvue de profondeur, pour une véritable démocratie où chaque citoyen participe et choisit en fonction de sa vision personnelle du monde et de ses intérêts bien compris.

DEUXIEME PARTIE. FORMULATION DE LA VISION

Cette partie présente la Vision de la Nation à l'horizon de 25-30 ans, formulée à partir des aspirations des populations, des ambitions des politiques, des engagements souscrits envers la Communauté internationale et des études rétrospectives réalisées. Elle présente également les objectifs généraux et sectoriels qui en découlent et un ensemble d'indicateurs avec des cibles.

II.1 LES SCENARII

La synthèse des études rétrospectives a permis de dégager quatre thématiques prospectives qui ont servi de base à la construction des scénarios : l'intégration et la cohabitation des différents segments sociologiques, le contexte géopolitique mondial et africain, les nouvelles bases de la gouvernance et le développement économique et social.

Chaque thème comporte des incertitudes sur lesquelles un jeu d'hypothèses a permis d'arriver à de multiples scénarios parmi lesquels trois ont été retenus.

II.1.1 Les thématiques/Hypothèses prospectives

Thème 1 : L'intégration et la cohabitation des différents segments sociologiques

Le Cameroun est construit sur une multitude de segments sociologiques. Cette diversité peut, si elle est mal gérée, entraîner la désagrégation du pays, mais elle peut également être source de richesse et de dynamisme novateur. Sur cette question, les incertitudes portent sur l'avenir des dynamiques et repères identitaires, l'état de la cohésion sociale, la solidarité nationale, la promotion du genre, le développement équilibré du territoire, l'évolution de la justice, la nature et le rôle de l'Etat, l'avenir du processus démocratique, la question de la sécurité, l'émergence et le développement des forces centrifuges, etc.

Thème 2 : Le contexte géopolitique mondial et africain

L'évolution politique, sociale et économique du Cameroun est tributaire de l'évolution géopolitique mondiale et africaine. Sa marge de manœuvre par rapport aux institutions internationales et aux grandes puissances (France, Royaume Uni, Allemagne, Etats Unis, Chine, Japon , ...) est souvent très étroite. Dans ce contexte, l'évolution du Cameroun ne peut être dissociée de celle de cet environnement extérieur d'où la nécessité de les incorporer dans les stratégies nationales. Leur méconnaissance expose davantage le pays aux multiples incertitudes attachées aux processus d'intégration régionale et sous régionale, aux pressions hégémoniques opposant l'Europe, les USA et l'Asie, au pouvoir croissant des multinationales et à l'émergence des institutions comme nouveaux pôles d'autorité.

Thème 3 : Les nouvelles bases de la gouvernance

La gouvernance au Cameroun est devenue une quête permanente, face à une ambiance administrative peu soucieuse de résultats. Cette quête concerne à la fois la gouvernance politique, la gouvernance administrative ainsi que la gouvernance économique et des entreprises. Elle vise ainsi à instaurer une gestion rigoureuse et transparente nécessitant un leadership, une responsabilisation et une quête permanente d'efficacité capables de renouveler les opportunités et d'optimiser l'allocation des ressources, de libérer les énergies et d'assurer une redistribution équitable des richesses. La problématique porte ainsi sur la forme et la nature de la démocratie, la participation, la transparence et surtout, la lutte contre la corruption qui peut oblitérer toute perspective de développement et représenter une lourde hypothèque sur la paix et la stabilité du pays.

Thème 4 : Le développement économique et social

Face à la faible taille de son économie et à ses médiocres performances actuelles, à son caractère extraverti et sa marginalisation, le Cameroun devra puiser dans son potentiel et dans les opportunités qu'offre la coopération internationale les ressources nécessaires pour réussir le décollage économique et consolider le progrès social. L'essor économique et le progrès social font face à des incertitudes majeures. Celles-ci portent notamment sur

l'efficacité des politiques économiques et sociales, l'appropriation des technologies, la structure du commerce extérieur, la recherche-développement, la couverture en services et en infrastructures sociales et économiques, la formation du capital humain, la maîtrise de l'espace, le financement du développement, la maîtrise de la monnaie, etc.

II.1.2 Le scénario de référence : émergence et rayonnement du Cameroun

L'analyse des thématiques prospectives a permis de retenir trois scénarios. Le premier est **l'envol de l'Afrique en miniature**. Dans ce scénario, l'horizon est un ciel rayonnant. Le dynamisme rythme le fonctionnement du système. Le Cameroun a réussi sa percée et réalisé son unité nationale. La construction d'une Nation est parachevée, la démocratie est consolidée ; l'Etat est fort et la justice est indépendante. L'économie camerounaise est prospère, l'intégration sous régionale et régionale est effective. La pauvreté est résiduelle.

II.1.3 Les scénarios alternatifs

En marge du scénario de référence, deux autres scénarios ont été mis en évidence :

a) **le piétinement : le Cameroun un géant aux pieds d'argile**. C'est le scénario d'évolution d'un pays qui, dans un prolongement de tendance, n'a pas réussi à juguler les principales pesanteurs sociales, économiques, politiques et culturelles. Le Cameroun continue de faire étalage du contraste entre ses nombreuses ressources et son niveau de développement. Le pays s'appuie cependant sur ce potentiel pour assurer la défense de son identité mise à mal par la mondialisation. Son classement dans les diverses hiérarchies de valeurs économiques, sociales et humaines est resté dans le même ordre. Sur le plan politique, les insuffisances sont récurrentes, les institutions accusent encore d'importantes faiblesses.

b) **l'inertie et la désintégration : le Cameroun aux abois**. C'est le scénario catastrophe. Pratiquement à la dérive et n'ayant pu relever aucun des grands défis qui l'interpellent, le Cameroun est totalement en marge du développement mondial. Le système social se désagrège et les grands équilibres sont profondément ébranlés. Les valeurs éthiques ne régissent plus le comportement des citoyens et les rapports sociaux. La confiance des Camerounais en eux-mêmes et en leurs dirigeants est sapée. Le système économique est désarticulé et les conditions de vie se caractérisent par une paupérisation généralisée, un chômage massif, une hyper inflation, et un pouvoir d'achat quasiment inexistant. L'autorité de l'Etat est considérablement affaiblie et des pôles illégaux d'autorité apparaissent appuyés par des bandes armées hors la loi. L'unité nationale est mise à mal par les replis identitaires basés sur des solidarités primaires. Le Cameroun est considérablement affaibli sur la scène continentale et mondiale et fait l'objet d'afflux d'assistances dont certaines ne sont que des formes d'ingérences déguisées.

II.2 LA VISION

LE CAMEROUN, UN PAYS EMERGENT, DEMOCRATIQUE ET UNI DANS SA DIVERSITE. Telle est la vision prospective du pays à l'horizon 2035. Elle découle du scénario 1 sus – évoqué et ses éléments constitutifs s'expliquent comme suit.

Un pays émergent. Le Cameroun est dans une ère de développement économique et social durable avec une économie forte, diversifiée et compétitive. L'industrie manufacturière est prédominante (dans le PIB et les exportations), l'intégration à l'économie mondiale est effective, le niveau de pauvreté est résiduel et le revenu par tête le classe parmi les pays à revenu intermédiaire.

Un pays démocratique. Les institutions sont stables et la séparation des pouvoirs est réelle. La justice est indépendante et repose sur une législation assainie et ajustée aux valeurs locales et au contexte économique. L'Etat camerounais est fort, régalien, catalyseur du développement économique et social, et son autorité repose sur la légitimité populaire de ses élus et la préférence au mérite dans le choix de ses cadres dirigeants. Il est respectueux des libertés individuelles et collectives. L'administration est décentralisée, bien équipée et dispose de ressources humaines motivées et compétentes.

Un pays uni dans sa diversité. L'unité et l'intégration nationales sont vécues dans le respect des différences et des identités. Les valeurs telles que le patriotisme, le mérite, le respect de l'autorité, la paix, la solidarité, l'intégrité, le travail et la fierté sont les références aux comportements individuels et collectifs. Le fonctionnement de la société se fonde sur la concertation, le dialogue, la tolérance, le respect mutuel, le recours à la médiation ou à la justice. La sécurité des biens et des personnes est assurée sur toute l'étendue du territoire.

La vision ainsi formulée systématise les aspirations et ambitions exprimées par les différents acteurs et se résume comme suit :

- ✓ une nation unie, solidaire et jouissant d'un environnement de paix et de sécurité ;
- ✓ une démocratie réelle, forte et juste ;
- ✓ une administration décentralisée et au service du développement ;
- ✓ une économie prospère et dotée d'infrastructures performantes ;
- ✓ une économie basée sur l'intégration sous-régionale et régionale ainsi que sur l'insertion internationale ;
- ✓ une démographie à croissance maîtrisée ;
- ✓ Une nation favorisant l'égal accès des Femmes et des Hommes aux mandats électoraux et fonctions électives autant que leur égalité professionnelle ;
- ✓ une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome ;
- ✓ une famille stable et harmonieuse ;
- ✓ un accès de tous aux services sociaux de base de qualité ;
- ✓ une justice indépendante et accessible à tous ;
- ✓ un niveau de pauvreté, d'analphabétisme et d'exclusion social résiduel ;
- ✓ une culture camerounaise affirmée dans son unité plurielle, attrayante et exportable au plan international ;
- ✓ un niveau de chômage et de sous-emploi résiduel ;
- ✓ une jeunesse bien formée, exaltant le mérite et l'expertise nationale ;
- ✓ une allocation équitable de ressources entre villes et campagnes et entre les régions du pays.

II.3 LES OBJECTIFS GENERAUX

La volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité intègre un certain nombre d'objectifs dominants à savoir :

- (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- (ii) atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires ;
- (iii) devenir un Nouveau Pays Industrialisé ;
- (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

II.3.1 Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable

En 2001, le taux de pauvreté monétaire était de 40,2%. Dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, l'atteinte de l'objectif de réduction de la pauvreté de moitié nécessitait une croissance moyenne de 7%, qui devait permettre de ramener le taux de pauvreté dans la fourchette 20% - 25% en 2015. Les réformes envisagées dans le DSRP étaient axées sur la promotion du secteur privé, une allocation efficiente des dépenses, des politiques convenablement ciblées et le renforcement de la gouvernance.

Cependant, le sentier de croissance a accusé un retard sur les projections effectuées dans le cadrage macroéconomique du DSRP, rendant désormais fort improbable l'atteinte de cet objectif en 2015. Entre 2001 et 2007, le taux de pauvreté est en effet demeuré pratiquement stable.

Eradiquer la pauvreté consistera à la ramener à un niveau résiduel socialement tolérable, c'est à dire inférieur à 10 %. De manière spécifique, il s'agira, au delà des politiques de croissance et d'emploi, d'intensifier et de généraliser la disponibilité et la qualité des services de santé, d'éducation, de formation et des infrastructures (énergie, routes, eau potable, etc.).

II.3.2 Accéder au statut des pays à revenu intermédiaire

Selon la classification (méthode atlas⁴) de la Banque Mondiale de 2007, les pays à revenu intermédiaire sont ceux dont le revenu annuel par tête est compris entre 3 706 et 11 455 dollars (valeurs de 2007). Cette classification distingue quatre groupes :

- Les pays à faible revenu : 935 dollars ou moins. Ces pays sont au nombre de 49 dont plus de trente pays africains.
- Les pays à revenu moyen, de 936 à 3 705 dollars US. Ces pays sont au nombre de 54 dont moins d'une dizaine de pays africains parmi lesquels le Cameroun (1050 dollars par tête en 2007).
- Les pays à revenu intermédiaire, de 3 706 à 11 455 dollars US. Ces pays sont au nombre de 41 dont sept pays africains (Botswana, Gabon, Ile Maurice, Mayotte, Seychelles, Libye, Afrique du Sud).
- Les pays à revenu élevé, supérieur à 11 455 dollars US. Ces pays sont au nombre de 56. Deux pays africain figurent sur cette liste dont la Guinée Equatoriale.

L'ambition du Cameroun de devenir un pays à revenu intermédiaire se décline par la nécessité pour le pays d'accélérer et de conforter le rythme de croissance économique, en mettant l'accent sur ses atouts immédiats (agriculture, extraction minière, ...) et en veillant à une répartition moins inégalitaire desdits revenus.

⁴ La Banque Mondiale utilise le facteur de conversion de l'Atlas pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change sur les comparaisons de revenu national entre pays. Pour une année quelconque, ce facteur est la moyenne du taux de change (ou du facteur de conversion retenu) pour l'année en cause et des taux de change des deux années précédentes, compte tenu de l'écart d'inflation entre le pays concerné et les États-unis, le Japon, le Royaume-Uni et la zone euro.

II.3.3 Devenir un Nouveau Pays Industrialisé

La principale caractéristique d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) est une industrialisation rapide par une évolution accélérée du secteur manufacturier, et un développement harmonieux du domaine des services notamment dans ses composantes commerce, transport et tourisme

Dans la perspective de devenir un nouveau Pays Industrialisé, la vision retient ainsi comme objectifs spécifiques d'atteindre une croissance de qualité, marquée par une large diversification des sources de la croissance, l'intégration plus dense des différentes branches d'activités, l'accroissement sensible du poids des produits issus de l'industrie manufacturière dans le PIB et dans les exportations, le développement des services et notamment des services financiers capables de mobiliser les ressources financières nécessaires pour accroître la demande intérieure en général et la demande de capitaux d'investissements en particulier.

II.3.4 Consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale

L'objectif de consolidation du processus démocratique est de garantir l'existence des espaces d'expression et de libertés, la stabilité des institutions, l'existence de contre pouvoirs et d'organes de régulation opérationnels et crédibles. Il renvoie également à la promotion d'un Etat fort, doté d'une administration et d'un système juridique sains et dont les actions reposent sur les principes de droits édictés et mis en application partout et pour tous. La recherche d'une large participation et d'une représentativité de tous les segments de la société (dont principalement celle des femmes aux fonctions électives) est également visée.

La vision d'unité renvoie à l'unification et à la mobilisation des différentes composantes (sociologiques, religieuses, linguistiques, corporatistes, ...) de la société autour des idéaux communs.

L'ambition du Cameroun est de renforcer les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale. Le sentiment de l'appartenance à une même Nation doit transparaître dans les comportements individuels et collectifs.

II.4 LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Cette partie décline les objectifs généraux ci-dessus développés en objectifs spécifiques dans les domaines macro économique, socio démographique et sectoriel.

II.4.1 Objectifs macroéconomiques

Les objectifs macroéconomiques sont orientés pour donner à l'économie camerounaise l'architecture propre aux pays émergents, en ce qui concerne notamment la productivité, les structures de production, l'emploi, l'investissement, la technologie et les échanges commerciaux. Il s'agira, plus spécifiquement, d'atteindre les objectifs suivants :

1. Préserver la stabilité du cadre macroéconomique

Le Cameroun a pu, au cours des dernières années et moyennant des sacrifices importants consentis par sa population, restaurer ses grands équilibres macro-économiques et notamment l'équilibre de ses finances

publiques. L'expérience en Afrique montre que les pays connaissant un large déficit budgétaire sont en bute à des chocs intérieurs à répétition (comme par exemple une pluviométrie irrégulière ou des conflits armés) et également à des chocs extérieurs (par exemple la volatilité des marchés internationaux de produits agricoles).

L'un des objectifs majeurs de la Vision est précisément de réduire la vulnérabilité du pays aux chocs intérieurs et extérieurs. Les politiques spécifiques mises en œuvre à cet effet et ci-après déclinées obéissent naturellement au souci constant de préserver la stabilité du cadre macro économique. Il s'agira en particulier : (i) de préserver la viabilité des finances publiques et de l'endettement extérieur ; (ii) de combattre les pressions inflationnistes, nourries ces dernières années principalement par la hausse des prix du pétrole et une production alimentaire insuffisante ; (iii) de contenir les déséquilibres de la balance des paiements ; (iv) de veiller plus que par le passé à l'évolution du taux de change effectif réel de notre monnaie et donc à la compétitivité internationale de notre économie, menacée par l'appréciation de notre monnaie actuellement arrimée à l'Euro.

2. Accroître la productivité de l'économie

Les principales crises dont souffre actuellement l'économie camerounaise (crise alimentaire, crise énergétique, crise de croissance, crise de l'emploi, etc...) illustrent à souhait le mal fondamental de cette économie, à savoir : (i) la faible productivité globale qui caractérise l'ensemble de son appareil de production ; (ii) les coûts élevés d'investissement dans le secondaire ; (iii) la faible intégration de l'industrie aux autres secteurs. Le coût élevé d'accès aux branches et segments d'activités à forte économie d'échelle draine préférentiellement l'épargne privée vers de petites activités de bouts de filières que sont l'agriculture de subsistance, les petits services et le commerce.

Au stade de pays émergent, le Cameroun a su redéployer son effort vers des secteurs dynamiques et mettre à niveau ses entreprises, améliorant par conséquent sa productivité globale. La formation généralisée des ressources humaines aura en particulier permis d'augmenter la productivité des campagnes et d'apporter une réponse durable à la crise alimentaire, profitant par ailleurs de l'augmentation importante de la taille des exploitations agricoles, du développement de la mécanisation, de l'usage de semences à fort rendement et de l'utilisation améliorée des produits phytosanitaires.

3. Accroître le poids du secteur de la transformation

La chaîne de production du Cameroun comprend, d'une part, des activités de début de chaîne comme l'agriculture et les activités extractives, d'autre part des activités de bout de chaîne telles que le commerce et les services. Le niveau intermédiaire consacré à l'industrie et porteur de croissance est pratiquement absent.

Au stade émergent, le Cameroun a réussi à surmonter tous les écueils à son industrialisation. Un noyau industriel est apparu et s'impose de plus en plus comme le moteur de la croissance, fournissant à toute l'économie les moyens de production nécessaires pour croître, en valorisant notamment avec diligence les résultats de la recherche. Ayant opté pour le renforcement continu de ce noyau industriel et poussant à l'intégration plus large des différentes branches d'activités; le pays dispose désormais d'un matelas économique qui permet d'amortir plus aisément tous les chocs intérieurs et extérieurs.

4. Promouvoir des emplois décents

L'emploi au Cameroun est constitué à 80-90% des activités informelles, composées de petits agriculteurs aux techniques archaïques sur de petites exploitations, d'autre part, d'un secteur tertiaire constitué de personnes peu qualifiées ou exerçant des activités sans rapport avec leur formation.

Le stade de pays émergent présentera une typologie différente, où l'emploi devra être décent et l'adéquation formation/emploi assurée. La mise en œuvre du plan directeur de développement des PME aura servi de base à cette évolution, plaçant ainsi la petite et moyenne entreprise au centre de la stratégie nationale de création d'emplois. Un cadre global incitatif à la création d'emplois a été mis en place et évitera des formes marginales de travail ; le système d'apprentissage et d'insertion professionnelle a été refondé et rendu réellement opérationnel et l'élargissement du système de sécurité sociale renforcera la confiance des travailleurs en l'avenir de leur pays.

5. Accroître significativement le volume des investissements

La faiblesse de l'investissement, réduit à 17,4% du PIB, pose une hypothèque majeure sur la croissance et le développement à long terme du pays. Elle concerne tant les investissements publics que privés et ne permet pas au pays de tirer profit des nombreux atouts qui lui sont généralement reconnus.

Au stade de pays émergent, le Cameroun offre le visage d'un pays attractif ayant su valoriser sa position stratégique de carrefour naturel des échanges au fond du Golfe de Guinée, ouvert au monde et relié au reste de l'Afrique. Il aura entre-temps investi massivement dans le secteur de l'énergie et de l'eau et résolu durablement ses difficultés dans ce secteur ; il aura également investi avec méthode des sommes importantes pour densifier et moderniser ses routes, ponts, ports et aéroports, ses réseaux de chemin de fer et de télécommunications, les TIC, les interconnexions électriques et les pipelines. Stimulé par ces investissements publics dans les infrastructures, le secteur privé se sera aussi attelé avec détermination à moderniser son appareil de production, permettant ainsi de porter le taux global d'investissement aux alentours de 30 %.

6. Collecter l'épargne, financer la croissance et le développement

La faiblesse de l'investissement reflète la difficulté du pays à mobiliser l'épargne intérieure et extérieure. Cette faiblesse tire sa source dans : (i) le caractère résiduel de l'investissement public ; (ii) la mobilisation insuffisante et la mauvaise canalisation de l'épargne locale ; (iii) la faible attractivité qu'offre le pays aux Investissements Directs Etrangers.

Le Cameroun émergent est essentiellement marqué par un système financier très dynamique et diversifié, qui sait collecter efficacement l'épargne éparpillée des ménages et la draine préférentiellement vers des secteurs à forte rentabilité. Un partenariat financier et des dispositions institutionnelles particulièrement incitatives attirent, sur le marché financier local, les capitaux internationaux. La maîtrise de la dépense publique trouve son expression achevée dans l'investissement public, nettement amélioré en volume et en qualité.

7. Modifier la structure des échanges extérieurs et élargir les marchés

Les importations portent pratiquement sur tous les produits de consommation alors que les exportations se réduisent au pétrole, qui en représente plus de la moitié et à une poignée de produits de rente. Cette structure rend les importations peu flexibles et les recettes d'exportations trop volatiles, d'où une économie trop tributaire de la conjoncture internationale.

A son stade émergent, le solde des échanges commerciaux portant sur les produits manufacturés est moins défavorable et leur grand nombre à l'exportation leur donne une importante souplesse. Les produits naturels sont toujours recherchés et exploités, mais la prospection économique porte davantage sur la conquête des filières internationales de production et la capture des segments productifs où le pays affirme une certaine hégémonie régionale, voire mondiale.

8. Promouvoir la mutation et la professionnalisation des services

Le poids du secteur des services dans la structure économique du pays est important. Il a représenté au cours des dernières années près de 40% du PIB et a contribué à plus de 60% à sa croissance⁵. Il en fournirait près de 33% de la main d'œuvre occupée mais malheureusement employée dans une large proportion dans le secteur informel. Ainsi structuré, le domaine des services ne peut durablement se développer car ses évolutions répondent davantage à des besoins conjoncturels qu'à une perspective de développement pouvant porter ses grandes branches d'activités (commerce, transport, tourisme, télécommunication, services financiers et immobiliers, l'administration) à des niveaux de productivité à même de soutenir la compétitivité de l'économie.

Le Cameroun émergent est caractérisé par un secteur de services occupant une place importante dans le système structuré, répondant davantage à des économies d'échelle, plus en adéquation avec le reste de l'appareil productif et tourné vers le monde, notamment par les transactions financières et le tourisme.

II.4.2 Objectifs socio démographiques

1. Faire de la population un facteur effectif de développement

La population jeune est très importante et pèse sur la population active, compromettant les capacités d'épargne et d'investissements productifs. La jeunesse présente cependant de grandes espérances si elle est bien formée. A l'horizon de la Vision, cette population présente un niveau de formation élevé qui fournit une main-d'œuvre qualifiée, générant d'importants revenus par tête. La croissance démographique est maîtrisée et est davantage compatible avec la croissance économique, assurant ainsi la convergence entre la population et le développement.

2. Elargir la redistribution des revenus

Les infrastructures et les services sociaux sont accessibles et délivrent des prestations de qualité comparable à tout camerounais quel que soit le lieu où il se trouve sur le territoire national. Avec la sécurité sociale élargie, une dynamique politique de redistribution des revenus et la promotion des populations vulnérables, la qualité de la vie est meilleure et son espérance plus longue.

II.4.3 Objectifs sectoriels

1. Infrastructures

Les infrastructures qui facilitent l'activité, accroissent le volume de production et impulsent le progrès social présentent d'importants retards et une grande partie de la population n'y a pas accès.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision, le développement des infrastructures est étroitement encadré par les objectifs économiques et contribue ainsi plus efficacement à l'émergence d'un espace économique national intégré et à la transformation du Cameroun en principal carrefour des échanges en Afrique Centrale. Un effort d'investissement important et continu est fourni pour l'entretien, la réhabilitation et la densification des infrastructures de communication, énergétiques et de télécommunications et pour l'amélioration de la gouvernance et des capacités institutionnelles de gestion du secteur. A l'horizon 2035, les retards sont presque tous rattrapés, les agents économiques ont accès à des infrastructures de qualité, le secteur est un des grands pourvoyeurs d'emplois et le système devient capable de générer une offre qui suit la demande. Les

⁵ Source : INS, Comptes Nationaux

financements à mobiliser pour ce rattrapage interpellent également le secteur privé, sur la base d'un partenariat judicieusement négocié.

2. Développement rural

Le monde rural joue depuis l'indépendance un rôle de premier plan dans l'économie nationale. L'âge d'or des années 70 reposait sur le dynamisme des cultures de rente (café, cacao, banane, thé, coton, ...) et la bonne tenue des cours mondiaux. Il occupe encore près de 75% de la population active camerounaise et c'est de lui que dépend l'approvisionnement des centres urbains en produits alimentaires.

Mais l'agriculture est confrontée à d'importantes difficultés: accès à la terre, à l'eau et aux financements ; prédominance des exploitations familiales de petite taille, rendements faibles, techniques de production archaïques, association de cultures et d'importantes pertes après récolte, faible diffusion des fruits de la recherche.

A l'horizon de la vision, ces faiblesses sont largement comblées. Le secteur rural a résolument mis le cap sur l'intensification des activités sylvo agro pastorales et piscicoles, avec pour résultats visibles un bond de productivité. La configuration du secteur est surtout marquée par de grandes et moyennes exploitations utilisant un puissant appareil productif, avec notamment l'usage des machines, de l'irrigation et des intrants appropriés. A la faveur de diverses incitations, les petits paysans se sont regroupés en coopératives et autres formes d'organisations professionnelles efficaces, capables de leur faciliter l'accès aux intrants, aux résultats de la recherche agricole, au crédit et à la commercialisation de leurs productions. L'emploi est essentiellement le fait de formations diplômantes et les paysans ou fermiers sont devenus des exploitants agricoles professionnels, d'une moyenne d'âge plus jeune, tournés vers l'avenir et non de simples producteurs pour la subsistance.

3. Industries et services

Au Cameroun, l'industrie se limite à quelques activités : transformation des produits primaires, opérations de finissage, petite transformation. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisins.

Le Cameroun émergent a réussi à surmonter ces entraves qui empêchent la greffe d'un noyau industriel et il a pu s'imposer dans quelques secteurs. Son industrie présente ainsi : (i) des performances améliorées basées sur une plus grande maîtrise des pratiques technologiques ; (ii) des activités diversifiées formant désormais un intense réseau d'échanges intérieurs ; (iii) une grande compétitivité liée à une intensité différenciée des secteurs en fonction de la compétitivité comparative vis-à-vis de l'extérieur.

Dans le domaine des services, une attention particulière sera portée sur la promotion du tourisme. Il s'agira de mettre en valeur le grand potentiel touristique du Cameroun et de faire du pays une vraie destination touristique pour accroître la contribution de l'industrie touristique dans l'économie nationale. L'accent sera principalement porté d'une part sur la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire propice à la promotion du tourisme camerounais et d'autre part à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique. Celle-ci se fera à travers : (i) une meilleure connaissance des zones d'intérêt touristique ; (ii) la valorisation des sites et zones d'intérêt touristique ; (iii) l'aménagement des sites touristiques et (iv) la promotion de la destination Cameroun.

La qualité des services financiers devra également être développée pour que les banques puissent être de véritables structures d'accompagnement et de conseil auprès des entreprises. Elles devront par ailleurs assurer une meilleure couverture du territoire national et développer leur capacité d'innovation financière pour proposer des produits et des services plus efficaces et adaptés aux réalités économiques et sociales du pays.

La mise en relation des objectifs généraux avec les objectifs sectoriels se résume dans le tableau ci-après.

Tableau : Des objectifs généraux aux objectifs sectoriels

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>1- Eradiquer la pauvreté en la ramenant à un niveau résiduel socialement tolérable, c'est-à-dire à un taux de pauvreté monétaire inférieur à 10%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la population un facteur effectif de développement - Promouvoir la création d'une masse critique d'emplois décents - Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration des systèmes de redistribution - Améliorer l'offre et garantir l'accès de la majorité aux services de santé de qualité - Améliorer la protection et la sécurité sociales - Augmenter l'offre, la qualité et l'adéquation de la formation
<p>2- Devenir un pays à revenu intermédiaire avec un revenu moyen par tête supérieur à 3900 \$ (valeur de 2007) par une croissance forte et durable dont les fruits sont mieux répartis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la productivité de l'économie, notamment en intensifiant les activités sylvo agro pastorales et piscicoles ainsi que d'extraction minière, etc. - Intensifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs - Préserver la stabilité macroéconomique - Promouvoir la mutation et la professionnalisation des services - Promouvoir, vulgariser et valoriser les résultats de la recherche
<p>3- Atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé en améliorant le poids de l'industrie dans l'économie (notamment dans le PIB et les exportations)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un secteur manufacturier sain, compétitif et diversifié, capable d'inverser la structure du commerce extérieur (exportations et importations) - Collecter l'épargne, financer la croissance et le développement - Modifier la structure des échanges extérieurs et élargir les marchés - S'intégrer dans la sphère financière internationale et améliorer l'intermédiation bancaire
<p>Renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la solidarité nationale - Consolider l'Etat, garant de l'intérêt général - Promouvoir l'Etat de droit et la crédibilité du système judiciaire - Assurer une plus grande participation des populations - Consolider les libertés sociales (expression, association,...) - Renforcer la sécurité des personnes et des biens - Affermir la décentralisation et le développement local

II.5 LES CIBLES DES OBJECTIFS DE LA VISION

Les objectifs généraux et sectoriels ci-dessus présentés ont donné lieu à l'identification et au choix d'un certain nombre d'indicateurs. Les cibles ont été arrêtées à partir d'un échantillon de pays dont les caractéristiques actuelles correspondent à celles visées par la vision à l'horizon de 25-35 ans. Cette partie présente les cibles retenues pour les principaux indicateurs par domaine.

Encadré : *Choix des pays de référence*

La détermination des cibles s'est appuyée sur l'expérience de quatre pays : Indonésie, Malaisie, Maroc, Tunisie. Ces derniers, représentatifs des régions du monde, ont des potentialités naturelles et humaines variées. Ils ont connu jusqu'au début des années 80 une évolution similaire à celle du Cameroun. La démarcation actuelle s'est produite durant les vingt cinq dernières années.

Les critères utilisés dans ce choix ont porté sur les potentialités naturelles, le niveau de développement industriel et humain, et la similarité de leurs systèmes productifs à celui du Cameroun à un moment donné. L'ampleur et le rythme d'évolution économique de ces pays peuvent valablement servir de référence au Cameroun pour son décollage.

Ces pays présentent certaines caractéristiques sur le plan socio économique :

- ✓ Au niveau social, les pays de l'échantillon sont caractérisés par une population "riche" (Revenu par tête supérieur à \$1 000), vivant plus longtemps et concentrée dans les zones urbaines. L'incidence de la pauvreté y est marginale, la prévention contre les épidémies et l'accès aux services sociaux sont généralisés. Les secteurs sociaux (éducation et santé notamment) bénéficient davantage d'allocations pour asseoir le développement sur la personne humaine. Malgré tous les acquis sociaux, la population est cependant moins dynamique et croît à un rythme moins élevé que la richesse créée.
- ✓ Ces pays se distinguent par leur forte densité d'infrastructures de communication et télécommunication. Les deux tiers du réseau routier sont le plus souvent en bon état, et en général, un habitant sur deux a une ligne de téléphone fixe.
- ✓ Au niveau économique, la production est dominée par le secteur tertiaire, et les activités d'exploitation directe des richesses naturelles (secteur primaire) sont plus confinées : Ils représentent moins de 15% du PIB et occupent à peine le quart de la population. L'intensité capitalistique (mesurée par le taux de mécanisation agricole) de ces activités est par ailleurs très élevée. Le secteur secondaire, qui bénéficie du rétrécissement des activités primaires, est plus important et sa production est basée sur l'exploitation énergétique dont le gaz naturel représente la plus importante ressource.

II.5.1 Economie : la réalisation des taux de croissance à deux chiffres

- ◆ **Croissance économique.** La réalisation de la vision exige de fortes performances économiques avec des taux de croissance qui devront aller bien au-delà des 7% requis pour la réduction de la pauvreté de moitié sur l'horizon des OMD. En effet, soutenue par un fort relèvement de sa productivité globale, l'économie devra progressivement accélérer sa croissance à partir de 2010 pour atteindre des taux nettement au dessus de 9-10% sur la période 2015-2025. Le taux de croissance de fin de période (2035) est projeté aux alentours de 9 %. A ce rythme de croissance, le Cameroun pourra ainsi substantiellement accroître le niveau de son revenu par tête qui devra partir de 983 à 3800 \$ à l'horizon de la vision. Si la croissance n'atteint pas sa vitesse de croisière vers l'an 2015, il faudra alors envisager des taux à deux chiffres vers les années 2027.

- ◆ **Structure sectorielle de la production.** La contribution du secteur manufacturier devra voir sa performance exploser pour s'établir à 23% du Produit Intérieur Brut contre une contribution actuelle de 10% seulement. Le secteur primaire qui continuera de croître grâce à des gains substantiels de productivité issus de la mécanisation et de l'intensification de ses activités verra sa contribution diminuer de 44% à 15% en raison de l'essor observé dans le secondaire.
- ◆ **L'investissement et le développement technologique** sont les facteurs essentiels pour induire une mutation structurelle de l'économie décrite dans le paragraphe précédent. L'ampleur de ceux-ci exige une croissance de la part de l'investissement dans le PIB de 1,3 point chaque année pour pouvoir soutenir des taux de croissance à deux chiffres. Le taux d'investissement passerait ainsi de son niveau actuel de 17,4 à 30,3% en 2025 avant de s'établir et se stabiliser à un taux compris entre 25 % et 29 % en 2035.
- ◆ **Mécanisation agricole.** Le niveau d'investissement sus-évoqué et l'industrialisation croissante de l'économie accompagneront le redressement du niveau de mécanisation agricole pour soutenir le passage d'une agriculture extensive à une agriculture intensive, moderne et mécanisée. Le taux de mécanisation sera multiplié par 90 en 2025 (de 0,84 tracteur pour 100 hectares de cultures à 0,75 tracteur par hectare) et porté à environ 1,2 tracteur par hectare en 2035.
- ◆ **Structure sectorielle du commerce extérieur.** Les cibles portent sur l'augmentation de la part des produits manufacturiers dans les exportations et la réduction concomitante de celle relative au pétrole et aux matières primaires agricoles. La contribution des produits sylvo agro pastoraux et piscicoles aux exportations passeraient ainsi de 20,5% à moins de 10% en 2035 au profit des produits manufacturiers.

II.5.2 Education et formation

Le Cameroun devra renforcer l'éducation et la formation des ressources humaines dans le domaine de la santé, des sciences et des techniques notamment. Il s'agira, notamment dans le secteur de la santé, de passer de 7 médecins pour 100 000 habitants à 70 médecins pour 100 000 habitants. Des progrès semblables devront être réalisés dans la formation des enseignants dans tous les cycles et dans la formation des ingénieurs (TIC, Génie Civil, pétrochimie, mines, génie des procédés, agronomes, industries animales, ...).

Pour améliorer l'employabilité des jeunes, le Cameroun doit impérativement relever, dans les niveaux secondaire et supérieur, la proportion des élèves dans les filières scientifiques et technologiques. De 5% actuellement, leur proportion doit passer à 30% à l'horizon de la vision. Pour rendre cet objectif vraisemblable, des actions audacieuses doivent être prises dans le sens de l'orientation précoce des enfants, et le recours à des formes innovantes de transmission des connaissances ainsi que la formation continue.

II.5.3 Démographie et conditions de vie

- ◆ **Le taux de croissance de la population** qui se situe aujourd'hui à 2,8% va se réduire naturellement à environ 2 % voire moins à l'horizon 2035, sous l'effet d'une appropriation toujours plus large de la planification familiale par la population. S'il est vrai que l'expérience des pays considérés dans l'échantillon suggère le recours à une politique générale de maîtrise de l'accroissement démographique, il est également vrai que le progrès social s'accompagne généralement d'une réduction de la natalité. Il s'agira donc pour le Cameroun de jouer sur les variables d'éducation de la jeune fille et d'émancipation des femmes et de laisser l'ajustement se faire en dehors de toute politique publique de contrôle de naissances.

- ◆ **L'espérance de vie** au Cameroun en 2035 devra s'établir à près de 70 ans partant de son niveau actuel de 50 ans. Il sera question de réduire la mortalité générale. Le problème de la mortalité maternelle devra faire l'objet d'un suivi particulier pour la ramener à moins de 200 décès pour 1000 naissances vivantes contre 669 actuellement. La maîtrise de la fécondité suppose aussi la réduction du risque de décès chez les enfants. Des progrès doivent également être faits en matière de couverture vaccinale et de lutte contre les maladies diarrhéiques par une extension de l'offre de l'eau potable à toutes les populations, surtout dans les zones rurales. Le taux de couverture vaccinale sera relevé de 75 à 95%.

II.5.4 Infrastructures

- ◆ **Le linéaire routier bitumé.** Il s'agira de multiplier la fraction du réseau routier bitumé, soit une évolution de 10 % actuellement à 32% à l'horizon de la vision. Le caractère volontariste de cette cible illustre l'importance à accorder au développement des infrastructures comme supports indispensables à l'industrialisation.
- ◆ **L'indice d'accès numérique :** En 2002, cet indice qui mesure la capacité globale des individus à accéder et à utiliser les technologies de l'information et de la Communication (il s'agit d'une synthèse de huit variables regroupées en cinq catégories) a été estimé à 0,16 pour le Cameroun ; ce qui classait le pays dans la dernière catégorie à savoir celle des pays à accès faible. La cible à l'horizon 25-30 ans est de passer à la catégorie d'accès moyen avec un indice d'accès numérique situé entre 0,4 et 0,5. En matière de téléphonie, il s'agira de quintupler le nombre de lignes téléphoniques et accroître la couverture des réseaux de téléphonie mobile
- ◆ **L'accès à l'eau potable.** Le taux d'accès à l'eau potable devra être relevé de 50 à 75 %. Ceci correspond à d'importants investissements pour résorber les insuffisances qualitatives actuelles et agrandir les capacités de stockage et de traitement. La priorité sera accordée à la réalisation d'adductions d'eau potable en réseaux. La construction des puits et forages interviendra en complément.
- ◆ **En matière d'énergie,** il s'agit de doubler la production énergétique, soit une évolution de la consommation d'énergie par unité de PIB de 27,7 % actuellement à 45 % à l'horizon de la vision. Les principales cibles intermédiaires sont : 33,5 % en 2015; 40 % en 2025 et 45 % en 2035. L'hydroélectricité et le gaz serviront en particulier de sources principales de production d'énergie électrique.
- ◆ **Qualité de l'habitat:** Il s'agira réduire de manière significative la proportion des ménages des villes vivant dans un habitat précaire, celle-ci devra passer de **76,4%** à 20% à l'horizon de la Vision. Ceci nécessitera d'importants investissements pour augmenter l'offre de logement décent pour le grand nombre.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CIBLES PAR INDICATEUR

N°	Indicateur	Moyenne 2005-2007	2010	2015	2020	2025	2030	2035
1	Taux d'incidence de la pauvreté (%)	39,9	38,0	31,0	23,0	17,0	13,0	10,0
2	Espérance de vie à la naissance	50	51,0	55,0	58,0	62,0	66,0	71,5
3	Taux d'accroissement de la population (%)	2,6	2,6	2,5	2,4	2,3	2,2	2,1
Formation du capital humain								
4	Taux d'achèvement dans le primaire (% du groupe d'âge correspondant)	58,8	63,2	78	95	99	100	100
5	Proportion d'élèves dans les filières scientifiques et techniques du secondaire (%)	10	11	13,4	16,4	20,1	24,5	30
6	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques et techniques (%)	5	5,5	7,7	10,8	15,2	21,4	30
Infrastructures et croissance								
7	Proportion du réseau routier bitumé (%)	10	12	15	17	22	27	32
8	Consommation d'énergie par unité de PIB (%)	27,7	30,0	33,5	35,0	40,0	43,0	45,0
9	Indice d'accès numérique	0,16	0,17	0,21	0,26	0,32	0,39	0,47
10	Nombre de lignes fixes et d'abonnés de téléphone mobile pour 100 habitants	10,3	15,1	25,9	40,5	51,2	59,7	67,8
11	Taux d'urbanisation	55	55,6	56,6	57,3	58,2	59,1	59,8
12	Revenu/Tête méthode atlas (\$US de 2007)	983,3	1173,7	1 560,3	2 009,1	2512,3	3 033,2	3 800
13	Taux de croissance (%)	2,7	4,2	7,1	10,3	10,5	11,2	9,9
Structure du PIB								
14	Secteur Primaire	44,0	41,8	33,2	26,4	21,0	16,7	13,3
15	Secteur Secondaire	18,5	19,1	25,9	30,9	34,5	36,8	38,2
16	Secteur Tertiaire	37,5	39,1	40,9	42,6	44,5	46,5	48,5
Répartition de l'emploi								
17	Secteur Primaire	55,7	49,3	43,7	38,7	34,3	30,4	26,9
18	Secteur Secondaire	14,1	15,8	17,8	20,0	22,4	25,2	28,3
19	Secteur Tertiaire	30,2	32,2	34,4	36,7	39,2	41,8	44,6
20	Taux d'investissement (%)	17,4	19,2	22,1	25,1	30,5	29,3	29,5
21	Valeur ajoutée manufacturière dans le PIB (%)	9,8	14,1	15,6	17,7	20,4	22,3	22,8
22	Mécanisation agricole (Nombre de tracteurs pour 100 km² de terres arables)	1	1,5	4,5	17,1	30	45	116,5
Structure sectorielle des exportations								
23	Matières premières agricoles	20,5	17,1	12,7	12,2	10,8	10,3	9,8
24	Pétrole	50,7	41,7	49,7	36,1	27,0	20,4	21,9
25	Manufacturiers	5,7	6,3	13,7	30,6	48,1	54,5	60,1
26	Autres	23,2	34,9	23,9	22,1	17,2	18,8	12,8
Structure sectorielle des importations								
27	Matières premières agricoles	2	3,7	3,3	3,2	2,9	2,5	2,3
28	Pétrole (énergie)	26	25,0	23,3	19,6	18,1	17,2	16,3
29	Manufacturiers	53	55,2	59,5	66,5	71,2	70,1	69,8
30	Autres	19	16,1	13,9	10,7	7,8	12,1	11,6
31	Exportations sur PIB (%)	21,7	26,1	30,6	35,8	42,0	49,2	57,7

N.B : Ce tableau propre à l'approche normative retenue présente l'image du Cameroun émergent à l'horizon de 25-30 ans

CAMEROUN VISION 2035 : ETAPES INDICATIVES DE MISE EN OEUVRE

Défis	Phase I : 2010 -2019	Phase II : 2020 – 2027	Phase III : 2028 – 2035
	Objectif global : Moderniser l'économie et accélérer sa croissance	Objectif global : Atteindre le niveau de pays à revenu intermédiaire (revenu/hab. compris entre 3 706 et 11 455 \$ en valeur de 2007)	Objectif global : Devenir un nouveau pays industrialisé et un pays émergent (part du secteur secondaire à plus de 40 % du PIB)
	Objectifs spécifiques : <ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître fortement la productivité globale de l'économie camerounaise de façon à résoudre les crises sectorielles urgentes (crises alimentaire et énergétique, crises du système financier et de l'emploi) 2. Relever fortement le taux d'investissement pour atteindre un taux de croissance économique à deux chiffres ; 3. réduire la pauvreté à un taux inférieur à 25% 4. Améliorer le climat des affaires, la gouvernance des affaires publiques et des entreprises 	Objectifs spécifiques : <ol style="list-style-type: none"> 1. Consolider la croissance et la rendre durable ; 2. Elargir la redistribution des revenus 3. Intensifier la protection de l'environnement et la lutte contre les effets des changements climatiques 	Objectifs spécifiques : <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir une croissance de qualité 2. Porter la valeur ajoutée manufacturière à près de 25% du PIB et la valeur des produits manufacturés à plus de 50% des exportations; 3. Renforcer les échanges et l'ouverture vers l'extérieur 4. Ramener le taux résiduel de pauvreté à moins de 10 % et l'espérance de vie à la naissance à plus de 65 ans
<u>CROISSANCE ECONOMIQUE</u>	Axe 1 : Accroître la productivité et accélérer la croissance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Investir massivement dans les infrastructures (énergie, routes & ponts, ports, télécoms, eau) ; 1.2 Moderniser l'appareil de production <ul style="list-style-type: none"> • Jeter les bases d'une agriculture (au sens large) intensive (Intensifier la recherche-développement agricole, ...) • Relancer les produits de base et les productions de niches • Développer l'industrie extractive (bauxite, fer, nickel, cobalt) • Mettre globalement à niveau les entreprises et impulser le développement intégré des filières de production • Mettre en œuvre des programmes spécifiques de compétitivité pour certaines filières (Bois, TIC, tourisme) 1.3 Renforcer l'efficacité des investissements sur les ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> • Revisiter les cartes éducative et sanitaire (notamment la distribution efficace des investissements); • Assurer le développement des filières d'enseignement technique et technologique • Mettre à niveau les programmes d'enseignement/formation • Elaborer des programmes d'investissement conformes ; 1.4 Mobiliser les financements et mettre le système financier au service du développement <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les Investissements Directs Etrangers (IDE) ; • Œuvrer à l'élargissement de l'assiette fiscale par une 	Axe 1 : Maintenir une croissance forte et diversifier les activités économiques <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Développer de nouvelles infrastructures <ul style="list-style-type: none"> • à fort impact technologique : rail, télécoms • pour faire du Cameroun un carrefour des échanges en Afrique Centrale: autoroutes, aéroports, ports, pipelines pétrolier et gazier, interconnexions électriques, etc. • Renforcer les infrastructures de communication et de télécommunication régionale 1.2 Intensifier la mécanisation agricole et développer l'irrigation <ul style="list-style-type: none"> • Stimuler le développement des grandes et moyennes exploitations agricoles ; • Intensifier l'irrigation, notamment dans la partie septentrionale ; • Renforcer les capacités de financement du monde rural 1.3 Intensifier la transformation industrielle de produits d'origine locale, notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Les industries agroalimentaires • La métallurgie aluminium et acier • L'industrie du bâtiment 	Axe 1 : Densifier la croissance et l'industrialisation de l'économie <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Renforcer la densité des infrastructures pour consolider le rôle du Cameroun comme hub régional des transports 1.2 Renforcer l'intégration du tissu économique national <ul style="list-style-type: none"> • intégration verticale des filières • intégration horizontale des branches 1.3 Poursuivre l'intégration économique régionale <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité du marché unique en Afrique Centrale • Renforcer la part des produits manufacturés dans les exportations vers l'Afrique Centrale • Contribuer au renforcement des institutions, et des mécanismes de convergence et d'intégration africaine (intégration économique et monétaire) • Renforcer la solidarité régionale 1.4 Renforcer et diversifier les échanges internationaux <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier le commerce des marchandises • Intensifier le commerce des services et notamment le tourisme 1.5 Consolider le renforcement des ressources

Défis	Phase I : 2010 -2019	Phase II : 2020 – 2027	Phase III : 2028 – 2035
	<p>fiscalité modérée, juste et équitable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les banques de proximité et les Institutions financières spécialisées pour mobiliser plus efficacement l'épargne nationale ; • Créer un cadre adapté au financement du secteur rural ; • Créer un cadre adapté au financement des PME ; • Développer une stratégie appropriée pour mieux capitaliser les ressources de la diaspora ; • Contrôler et contenir l'appréciation de la monnaie ; <p>1.5 Approfondir l'intégration régionale et diversifier les échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclure et mettre en œuvre un APE régional complet et équilibré ; • Œuvrer à l'édification du marché commun en Afrique Centrale • Exploiter avec méthode l'Initiative Aide au commerce, notamment les opportunités offertes par l'AGOA ; • Développer le partenariat économique avec le Nigeria • Développer les échanges avec les pays émergents du Sud (notamment Brésil, Chine, Inde, Corée du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> • Les industries des produits dérivés du pétrole <p>1.4 Renforcer les capacités du système d'éducation, de formation et de recherche à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la production d'une masse critique d'ouvriers spécialisés (OS) et d'agents d'encadrement moyen • Promouvoir l'émergence de l'économie du savoir <p>1.5 Accroître la part des exportations hors pétrole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser la prospection des marchés à l'exportation ; • Promouvoir les investissements privés nationaux dans les secteurs d'exportation ; • Promouvoir les IDE dans les secteurs non pétroliers ; • Maîtriser les circuits de commercialisation • Renforcer la maîtrise de la normalisation <p>1.6 Accélérer l'essor du marché financier</p> <p>1.7 Renforcer l'intégration régionale et l'insertion internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouvelles formes de partenariat 	<p>humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les institutions de recherche <p>1.6 Renforcer la capacité du système financier à mobiliser les ressources extérieures nécessaires au financement de la demande intérieure globale, notamment l'investissement</p>
DEMOGRAPHIE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	<p>Axe 2 : Promouvoir l'emploi et améliorer les revenus</p> <p>2.1 Mettre les PME au centre de la stratégie de création d'emplois : réaliser le plan directeur de développement des PME (Faciliter création PME, FSD/PME, FAGACE, etc...);</p> <p>2.2 Créer un cadre global incitatif pour la création d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incitations administratives et fiscales en faveur de l'emploi ; • Opérationnalisation de la stratégie HIMO ; • Refonte du système d'apprentissage & d'insertion ; • Rationalisation et réorientation des programmes spécifiques de création d'emplois (femmes, jeunes, handicapés); <p>2.3 Réactiver la politique de revenus et les mécanismes de redistribution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégeler la gestion du SMIG et de l'échelle globale des 	<p>Axe 2 : Elargir la politique de redistribution des revenus et renforcer l'aménagement du territoire</p> <p>2.1 Renforcer le développement des PMI/PME ;</p> <p>2.2 Préserver le cadre incitatif pour la création d'emplois décents ;</p> <p>2.3 Densifier davantage les infrastructures sociales ;</p> <p>2.4 Elargir le système de sécurité sociale ;</p>	<p>Axe 2 : Consolider la redistribution des revenus et l'inclusion sociale</p> <p>2.1 Consolider le développement des PMI/PME</p> <p>2.2 Consolider le cadre incitatif pour la création d'emplois décents</p> <p>2.3 Renforcer les mécanismes de redistribution</p> <p>2.4 Elargir et consolider la sécurité et la protection</p>

Défis	Phase I : 2010 -2019	Phase II : 2020 – 2027	Phase III : 2028 – 2035
	<p>salaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Revaloriser la grille des salaires des métiers techniques ; <p>2.4 Renforcer le développement social</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accessibilité aux services sociaux de qualité sur toute l'étendue du territoire ; Promouvoir la prise en charge, l'insertion sociale et l'intégration dans les circuits économiques des femmes, des jeunes et autres populations vulnérables 	<p>2.5 Renforcer les dispositifs de lutte contre l'exclusion sociale ;</p>	<p>sociale</p> <p>2.5 Poursuivre la lutte contre l'exclusion sociale et renforcer l'égalité de genre</p>
DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	<p>2.5 Mettre en place un dispositif légal et réglementaire d'aménagement du territoire (schéma national et schémas régionaux d'aménagement du territoire, normes d'équipement, plans d'occupation des sols, etc.) ;</p> <p>2.6 Lancer de grands programmes d'amélioration de l'habitat dans une perspective de maîtrise de l'urbanisation ;</p> <p>2.7 Réaliser les programmes d'aménagement des zones frontalières (y compris les marchés frontaliers).</p>	<p>2.6 Mettre en œuvre une politique de développement urbain maîtrisé (aires métropolitaines, villes nouvelles, villes secondaires)</p> <p>2.7 Favoriser la complémentarité et la solidarité entre les grandes villes, les villes moyennes et les campagnes</p> <p>2.8 Renforcer les bases d'une territorialisation du développement (pôles de développement)</p>	<p>2.6 Consolider l'appareil de production et de consommation des pôles de croissance pour accompagner significativement le développement des zones environnantes ;</p> <p>2.7 Consolider la maîtrise du développement des villes ;</p>
GOUVERNANCE	<p>Axe 3: Etablir un bon climat des affaires et une bonne gouvernance, renforcer la gestion stratégique de l'Etat</p> <p>3.1 Bonne gouvernance et climat des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Consolider la stabilité du cadre macro-économique ; Veiller à la viabilité de l'endettement public ; Intensifier la lutte contre la corruption ; Mettre en place le nouveau régime financier de l'Etat ; Améliorer le fonctionnement du système judiciaire ; Renforcer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire ; Renforcer la gouvernance des entreprises (publication des comptes, protection des actionnaires minoritaires, etc) ; <p>3.2 Gestion stratégique de l'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> Achever la réforme de la fonction publique (profil de carrière, profil des postes de travail, mérites individuels, etc) ; Achever la réforme des finances publiques ; 	<p>Axe 3: Consolider le climat des affaires et la gouvernance, Protéger l'environnement et intensifier la lutte contre les effets des changements climatiques</p> <p>3.1 Consolider la gouvernance et le climat des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer le dispositif d'attraction des IDE Préserver la stabilité du cadre macro-économique Améliorer les capacités de l'Etat à anticiper les évolutions conjoncturelles et structurelles (intelligence économique et veille technologique) Renforcer les principes de gestion axée sur les résultats Améliorer l'image et la crédibilité du pays Approfondir la décentralisation (élargir l'application du principe de subsidiarité) <p>3.2 Intensifier la lutte contre les effets des changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Protéger et gérer durablement les écosystèmes forestiers ; 	<p>Axe 3: Préserver le climat des affaires et la gouvernance, approfondir la décentralisation</p> <p>3.1 Préserver la gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le mérite et la responsabilisation des gestionnaires Elargir le système judiciaire notamment en ce qui concerne le droit commercial <p>3.2 Approfondir la décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat ; <p>3.3 Renforcer le climat des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Préserver l'image de marque et la crédibilité du pays ;

Défis	Phase I : 2010 -2019	Phase II : 2020 – 2027	Phase III : 2028 – 2035
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la planification stratégique ; • Renforcer les mécanismes de régulation économiques ; • Renforcer le partenariat Etat / secteur privé ; • Renforcer la protection de l'espace économique national (contre la fraude, la contrebande, ...) ; • Raffermer la mise en œuvre de la décentralisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la désertification ; • Promouvoir les projets régionaux : Bassin du Niger, Bassin du Lac Tchad 	
UNITE NATIONALE ET DEMOCRATISATION	<p style="text-align: center;"><u>Axe 4 : Approfondir l'intégration nationale, et consolider le processus démocratique</u></p> <p>4.1 Renforcer la solidarité et l'unité nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sensibilisation et la lutte contre les replis identitaires • Promouvoir le développement de la culture camerounaise dans son ensemble • Introduire les langues nationales dans l'enseignement • Assurer une représentation équitable de tous les segments de la société • renforcer les solidarités dans le processus de décentralisation <p>4.2 Consolider le processus démocratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la transparence dans les processus électoraux et la crédibilité des institutions ; • Garantir et renforcer le respect des libertés individuelles et associatives ; • Promouvoir le développement et l'épanouissement de la société civile ; • Promouvoir la participation la plus large aux processus électoraux ; • Renforcer l'autorité de l'Etat et la crédibilité du système judiciaire • Promouvoir la parité homme/femme dans les mandats électoraux 		

TROISIEME PARTIE. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DE LA VISION

Cette partie traite des stratégies globales envisagées pour parvenir à la vision formulée. Plus que des stratégies, il s'agit davantage des orientations fondamentales dans certains aspects majeurs du développement économique, social et culturel qui confèrent à la vision volontariste un caractère réaliste et devront guider les stratégies séquentielles globales et sectorielles à mettre en œuvre. Ces stratégies répondent ainsi aux défis et enjeux énoncés et se positionnent de façon transversale à ceux-ci. Les sept stratégies identifiées pour répondre à ces défis portent sur : (i) l'intégration nationale ; (ii) l'industrialisation ; (iii) la gouvernance ; (iv) la coopération régionale et l'insertion internationale ; (v) le nouveau rôle de l'Etat et le partenariat.

Le tableau suivant montre les liens entre stratégies et défis.

Défis STRATEGIE	Unité nationale et démocratisation	Démographie	Croissance économique	Développement urbain et Aménagement du territoire	Gouvernance
Intégration nationale					
Industrialisation					
Coopération régionale et insertion internationale					
Gouvernance					
Nouveau rôle de l'Etat et partenariat et partenariat					

	pas de lien important
	lien relativement important
	lien très important

III.1 STRATEGIE D'INTEGRATION NATIONALE ET DE CONSOLIDATION DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE

Le développement du Cameroun nécessite la mobilisation efficiente de toutes les énergies dans un cadre de cohabitation harmonieux. Elle exige donc le renforcement de l'intégration nationale et la consolidation du processus démocratique.

III.1.1 L'intégration nationale

L'unité et la cohésion puisent leur essence à la fois dans l'émotion naturelle de tout groupe partageant le hasard de la géographie et dans les éléments objectifs qui nourrissent la volonté de vivre et de vaincre ensemble toutes les adversités et de réussir un projet de société largement partagé. Il s'agit de partager et de vivre les valeurs identitaires naturelles et construites, ce qui nécessite la mobilisation de chaque citoyen pour une meilleure et fructueuse rencontre avec les autres. Plusieurs axes devront être déclinés en stratégies opérationnelles dans l'optique de l'intégration nationale.

- l'intégration et la mobilisation nationales ;
- la promotion des valeurs communes ;
- la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux aux processus de prise de décision ;
- la lutte contre les forces centrifuges ;
- la solidarité et la redistribution équitable des richesses ;
- le développement équilibré et harmonieux du territoire ;
- la mobilisation citoyenne et le réarmement moral ;
- La communication sociale.

1. L'intégration et la mobilisation nationales : il s'agit d'amener les camerounais à dépasser les identifications primaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire face à la mondialisation et ses nombreux défis. Les différentes initiatives dans ce sens devraient s'articuler autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplin du développement. La promotion systématique du mérite individuel comme facteur de base du progrès social contribuera à diffuser le sentiment d'une égalité de chances offertes à tous, sans distinction d'aucune sorte.

2. La promotion des valeurs communes : il s'agira d'explicitier ces valeurs en les démarquant de leurs variantes négatives et de les articuler comme éléments de la construction de la Nation. Les camerounais devront s'appropriier leurs propres valeurs de manière à se reconnaître eux-mêmes et à s'ouvrir aux autres pour un enrichissement mutuel. L'un des axes de cette stratégie devra être la sauvegarde de l'identité nationale notamment à travers la promotion du patrimoine culturel national et l'introduction des arts et des langues nationales dans les programmes scolaires. La stratégie s'appuiera également sur la réappropriation du passé historique commun.

3. La participation effective et efficace de tous les groupes : La participation de toutes les populations est le gage indispensable de la réussite de tout projet de société. Plus que jamais, les populations seront associées à la gestion des affaires publiques afin de garantir l'appropriation et la convergence des actions dans le sens du développement pour tous. Il s'agira de lever tous les obstacles (économiques, sociologiques, sociaux, politiques, culturels, ...) susceptibles d'entraver la participation effective d'un citoyen ou d'une catégorie sociale à l'œuvre de construction nationale. Les stratégies envisagées dans ce contexte porteront sur la promotion des partenariats entre l'Etat, le secteur privé et la société civile et sur la prise en compte des groupes marginaux (Populations marginales) ou habituellement marginalisés (femmes, enfants, handicapés, personnes âgées, ...).

4. La lutte contre les forces centrifuges : il s'agira de décourager et d'éradiquer les loyautés primaires d'essence diverses (ethnique, religieuse, linguistique, etc.) manifestement opposées à la loi et à la cohabitation. En plus, il conviendra d'envisager une veille permanente à l'égard des regroupements susceptibles d'entretenir une ambiance de tension et remettre en cause l'unité nationale.

5. La solidarité et la redistribution équitable des richesses : . Tout en récompensant les différents mérites des uns et des autres, le principe de la contribution progressive aux charges collectives devra guider l'élaboration des politiques de développement. Le principal point d'ancrage de ce principe sera le développement, intégré, solidaire, et durable à travers une stratégie cohérente d'aménagement du territoire. Celle-ci devra non seulement assurer une allocation équitable et harmonieuse des ressources, mais également permettre de bâtir un espace économique et social intégré à travers le développement des chaînes de complémentarité et de solidarité entre les régions et entre les pôles de développement urbain. Par ailleurs, la lutte contre les discriminations sociales sera intensifiée et l'approche vulnérable intégrée dans toutes les politiques de développement afin de récupérer en permanence les segments sociaux vulnérables ou marginalisés par la croissance.

6. La mobilisation sociale et le réarmement moral : il s'agit de susciter la mobilisation des principaux acteurs sociaux et leur adhésion au projet que formule la vision. Pour cet objectif, la vie associative qui permet le brassage des personnes, des idées et la mise en commun des ressources matérielles et financières doit être encouragée tout en évitant les éventuelles dérives sectaires et régionalistes. Le service civique de participation, la promotion des initiatives communes, le regroupement des entrepreneurs doivent être instaurés ou valorisés.

7. La communication sociale : Les stratégies d'intégration nationale devront reposer sur un volet communicationnel fort et efficace. En matière de communication, on recherchera dans l'immédiat à (i) renforcer les capacités de la presse pour qu'elle informe et constitue un outil d'aide à la décision (notamment par la création d'un institut de sondage) ; (ii) développer et soutenir la presse privée (renforcement des capacités, régulation et financement) ; (iii) assurer la couverture intégrale du territoire national par les médias publics. Par ailleurs les forums de dialogue, de débats et d'expression seront encouragés pour favoriser les échanges et la confrontation des idées.

III.1.2 La consolidation du processus démocratique

La consolidation du processus démocratique suppose un fonctionnement harmonieux de l'Etat, des partis politiques et de la société civile, selon les règles du jeu de la dialectique locale nationale. La consolidation du processus démocratique nécessitera l'amélioration des processus électoraux, le renforcement de la participation et un ensemble d'actions orientées vers l'éducation, la formation (généralisation de l'alphabétisation, éducation civique, renforcement des capacités de la société civile, des populations et des animateurs de la vie politique et sociale) ainsi que la sensibilisation.

Le renforcement de la transparence des opérations électorales sera visé à travers l'application effective des textes réglementaires et des lois votées , la mise en œuvre de la décentralisation, le renforcement des organes en charge de l'organisation des élections et la séparation effective des trois pouvoirs.

Pour le processus démocratique, la participation conditionne non seulement, la crédibilité et la légitimité des dirigeants élus, mais également le succès des projets qu'ils portent. Les actions visant à améliorer les taux de participation de tous les camerounais en âge de voter aux opérations électorales seront engagées. Ces actions intégreront notamment la question du vote des camerounais de l'étranger afin de permettre à tout citoyen de

participer et de contribuer au processus démocratique. L'un des volets importants de la consolidation du processus démocratique sera la promotion de l'accession des femmes aux mandats électoraux.

L'autre maillon important de la stratégie de consolidation du processus démocratique est la promotion et la modernisation de la justice. Pour être véritable, une démocratie nécessite : (i) la promotion de l'Etat de droit ; (ii) le respect des droits humains ; (iii) une justice accessible et ; (iv) la lutte contre l'impunité et la corruption.

L'existence d'un Etat de droit est au départ même d'une justice crédible et équitable, indépendante et transparente, compétente et accessible. Sa mise en place passe par le respect des textes et règles édictées pour codifier les relations entre les individus et les différents segments qui constituent la nation. Ce respect commence par celui de la loi fondamentale. En faisant du droit un instrument privilégié de régulation et de l'organisation politique et sociale, l'Etat de droit subordonne le principe de légitimité au respect de la légalité. Il justifie ainsi le rôle croissant des juridictions dans le pays, l'indépendance effective du pouvoir judiciaire et la garantie du respect des droits humains.

Le respect des droits humains est l'autre facette de l'Etat de droit et apparaît comme le socle ultime de l'organisation juridique. L'Etat doit sur l'ensemble du territoire, offrir à tous les citoyens et aux étrangers, toutes les garanties juridiques, administratives, politiques, économiques et sociales nécessaires à la jouissance effective des droits qui leur sont reconnus. Outre l'existence des garanties, la promotion des droits humains nécessite une citoyenneté éclairée à travers la sensibilisation et l'éducation de masse. Il s'agit de vulgariser les textes à travers leur traduction en langues nationales, confectionner les documents explicatifs pour cibler les populations rurales et insérer l'éducation aux droits humains dans les programmes d'enseignement.

La lutte contre la corruption qui se présente désormais comme l'illustration majeure du dysfonctionnement social devra être intensifiée. La stratégie de lutte à mettre en œuvre pour éradiquer ce fléau s'articule autour de la promotion des valeurs traditionnelles d'intégrité, de probité et de mérite, du renforcement de la répression des délits économiques, de l'adaptation de la législation et de la simplification des procédures, sources de la corruption fonctionnelle.

III.2 STRATEGIE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire renvoie à une préoccupation transversale. La territorialisation du développement vise à créer un espace économique national intégré et géré durablement, pour faire du Cameroun un pays où il fait bon vivre et la plaque tournante des échanges en Afrique Centrale. L'aménagement du territoire se déclinera autour du développement régional et local, du développement durable et de la protection de l'environnement, de l'instauration du principe de subsidiarité dans le cadre de la décentralisation et de la mise en place d'un dispositif contractuel de gestion conjointe de l'espace par l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées..

La territorialisation du développement aura pour orientation principale la promotion des pôles de croissance et de développement à même d'être des locomotives pour le développement des régions. En exploitant les vocations différenciées des espaces, ces pôles s'ancreront aux autres régions autour des notions de complémentarité et de solidarité, notamment entre les grandes métropoles, les villes secondaires et les campagnes.

L'aménagement du territoire s'appuiera également sur une organisation locale des bassins d'emplois à travers la promotion des dynamiques sociales et des diverses autres formes de valorisation des potentialités locales. Sans préjudice pour le rôle de l'Etat en tant que garant de l'équité territoriale et des principales orientations nationales, des contrats de partenariat au développement Etat/régions, Etat/communes, Régions/Communes seront

instaurés. Ils déclineront au plan opérationnel les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées dans la mise en œuvre des plans de développement régionaux et locaux ainsi que leurs contributions au développement durable, à la protection de l'environnement et des écosystèmes et à la lutte contre les effets des changements climatiques.

Cette spatialisation des politiques de développement sera soutenue entre autres par la mise en place d'un dispositif légal et réglementaire d'aménagement du territoire (loi d'orientation, schéma directeur d'aménagement, mise en place d'un observatoire d'aménagement du territoire).

III.3 STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION

L'ambition de devenir un pays émergent requiert dans le secteur industriel que le Cameroun atteigne le statut de Nouveau Pays Industrialisé (NPI), ce qui impliquerait que la part de la production manufacturière dans le PIB soit de l'ordre de 23 à 24 % (Confère Cibles de la vision) et que l'exportation de produits manufacturés prenne une place plus importante dans la structure des échanges extérieurs au détriment des produits primaires. L'industrialisation, qui est le socle et la pierre angulaire de la vision de développement à long terme du Cameroun reposera ainsi sur les trois axes fondamentaux suivants : la promotion du secteur manufacturier ; (ii) le développement des infrastructures et ; (iii) la formation du capital humain.

III.3.1 La promotion du secteur manufacturier

Sur le moyen terme, la stratégie industrielle mettra l'accent sur l'industrialisation par la promotion des exportations à travers la transformation et la valorisation des matières premières. Pour cela, les stratégies viseront à améliorer la productivité des entreprises et à promouvoir la densification du tissu national des entreprises. A ce titre, le développement du secteur de l'industrie reposera sur six principaux axes :

- La révolution agricole ;
- Le développement des industries extractives ;
- La promotion des PME/PMI et la mise à niveau des entreprises ;
- La compétitivité des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois ;
- L'amélioration du climat des affaires ;
- Le développement de la recherche et l'innovation et de la normalisation technique.

1. La révolution agricole : L'industrialisation nécessite de libérer le potentiel de production du secteur rural pour assurer un approvisionnement conséquent des industries en matières premières agricoles et assurer l'autosuffisance alimentaire et d'autre part libérer l'importante main d'œuvre qui s'y recycle actuellement dans des activités de subsistance. L'objectif principal est l'amélioration de la productivité à travers la promotion des moyennes exploitations. La révolution agricole permettra en outre de créer une classe moyenne nécessaire pour relancer la demande interne. Cette révolution agricole s'appuiera sur les politiques appropriées pour :

- l'accès à la terre (réforme foncière, colonisation des terres, modernisation du cadastre, modernisation du régime foncier et domaniale, zonage du territoire, etc.) ;
- le développement de la mécanisation et de l'irrigation agricoles ;
- la fourniture d'intrants agricoles en quantité et en qualité à des prix accessibles ;
- l'organisation efficace des circuits de commercialisation ;
- le développement des unités de transformation sylvo agro pastorales et halieutiques ;
- le financement du secteur (création des institutions de financement adaptées) ;

2. Le développement des industries extractives : le Cameroun dispose d'importantes ressources naturelles peu exploitées jusqu'à présent en dehors du pétrole. Pour accélérer son industrialisation, le pays compte intensifier l'exploration puis l'exploitation desdites ressources, en attirant dans ces activités à haute intensité capitaliste et technologique l'investissement direct étranger. La priorité sera mise au départ sur les filières hydrocarbures (pétrole et gaz), bauxite – alumine - aluminium, fer - acier et nickel - cobalt dans lesquelles les initiatives en cours devront rapidement se concrétiser dans de grands projets structurants.

3. La promotion des PME/PMI et la mise à niveau des entreprises: La promotion des PME/PMI couplée à la mise à niveau globale des entreprises sera le principal axe de la politique de modernisation de l'appareil productif, de dynamisation et de revitalisation du secteur privé et de création d'emplois décents. La mise à niveau, le regroupement et le renforcement des PME/PMI constitueront en effet désormais le second volet dans tout grand projet de partenariat Etat/secteur privé : il comprendra notamment des engagements contractuels pour assurer la participation des entreprises locales (essentiellement les PME/PMI) à la réalisation du projet à hauteur au moins du tiers du coût global de l'investissement, ainsi que des dispositions réglementaires particulières et des appuis spécifiques selon les cas. Il s'agit entre autres de l'assistance aux PME/PMI dans les efforts de renforcement de leurs capacités managériales et technologiques, la mise sur pied d'un réseau organisé de PME/PMI (promotion des clusters), la création d'une structure de garantie du crédit pour le financement. Ces appuis spécifiques seront accompagnés par l'adoption de mesures portant sur l'aménagement d'un environnement propice au développement des PME/PMI telles que l'institutionnalisation de la sous-traitance.

4. La compétitivité des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois: au-delà de la politique de promotion et de mise à niveau globale des PME évoquée ci-dessus, l'Etat entend, en liaison avec le secteur privé et les partenaires au développement, mettre en place des programmes spécifiques de compétitivité pour les filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, pour lesquelles notre pays est doté d'avantages comparatifs. L'accent sera mis au départ sur l'industrie du bois, l'industrie touristique et la filière des technologies de l'information et de la communication. D'autres filières pourront, en fonction des opportunités, être intégrées dans ce programme spécial de compétitivité, notamment les industries agro-alimentaires, l'industrie textile, l'industrie du cuir, les industries de matériaux de construction, etc...

Pour atteindre les objectifs d'industrialisation, la promotion des projets industriels passera par : (i) l'amélioration de l'attractivité du pays pour attirer plus d'investissements directs étrangers ; (ii) la promotion des instruments de mobilisation de l'épargne nationale et de canalisation de cette épargne vers le financement des industries en général et des PME/PMI en particulier; (iii) la sécurisation des investissements et ; (iv) la maîtrise de l'ensemble des risques industriels et environnementaux.

5. L'amélioration du climat des affaires : Il s'agit de l'un des objectifs majeurs de la stratégie de gouvernance. Il intègre plusieurs aspects liés notamment au rôle de l'Etat (orientation, partenariat, sécurité, gouvernance économique, liberté...), au système judiciaire (crédibilité, rapidité, accessibilité et spécialisation) ; aux procédures administratives et coûts de création ou de fermeture d'une entreprise (nombre de procédures, durée, frais, facilité dans l'octroi des licences, ...). ; à la fiscalité ; aux procédures d'embauche et de licenciement ; aux procédures et coûts de transfert de propriété ; à la facilité de financement (accès au crédit), à la protection des investisseurs ; aux procédures et coûts d'importation et d'exportation. D'autres facteurs d'attractivité du pays sont liés à la disponibilité des infrastructures et services d'appui (communications, télécommunications, énergie, ...) et au capital humain du pays.

6. Le développement de la recherche, de l'innovation et de la normalisation technique : Un accent sera mis sur le développement et la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine industriel. A moyen et à long terme, des efforts seront consentis pour : (i) encourager le transfert des technologies et

l'utilisation des résultats de la recherche par les entreprises; (ii) promouvoir, accompagner et dynamiser la Recherche-développement nationale en renforçant les institutions de recherche, en encourageant les entreprises à innover davantage et en développant des partenariats étroits entre les centres de recherches et les entreprises ; (iii) promouvoir l'utilisation des matériaux locaux ; (iv) développer et appliquer une réglementation technique adéquate.

Par ailleurs, il sera envisagé des actions en faveur la promotion la sensibilisation des entreprises à la normalisation et au contrôle de la qualité et à la mise en place d'un système national d'accréditation et de certification des produits.

III.3.2 Le développement des infrastructures d'appui à l'industrialisation

L'industrialisation du Cameroun nécessite un investissement massif et soutenu dans le développement des infrastructures, notamment les infrastructures de communication et les infrastructures énergétiques.

A- Le développement des infrastructures de communication et de télécommunications

Comme l'ensemble des infrastructures, les infrastructures de communications (routes, ouvrages d'art, ports, aéroports, voies ferrées, gares, ...) et de télécommunications constituent des supports physiques d'accompagnement de la production qui sont à la fois des facteurs de production et générateurs de richesse et d'emplois.

Dans la perspective du décollage industriel, les infrastructures de communication permettront d'assurer le désenclavement des bassins industriels, l'approvisionnement des usines en matières premières (particulièrement d'origine minière), l'écoulement des productions vers les marchés intérieurs et extérieurs, et le transport des personnes de manière à réduire les coûts d'exploitation et améliorer la compétitivité des entreprises nationales et l'attractivité du pays. Les stratégies porteront donc sur : (i) le renforcement des programmes d'entretien et de réhabilitation des infrastructures ; (ii) l'extension et la densification des infrastructures et des réseaux de transport terrestre, ferroviaire, fluvial, maritime et aérien ; et (iii) la gouvernance du secteur et le renforcement des capacités.

En matière de routes, l'objectif majeur affiché à travers la vision est de porter la proportion actuelle de 10% du réseau routier bitumé à plus de 30% (Confère Cibles de la Vision). S'agissant des infrastructures ferroviaires, l'objectif à court et moyen terme est d'améliorer l'état du réseau ferré existant. A long terme, il s'agira de bâtir un nouveau réseau de chemin de fer obéissant aux normes modernes, électrifié et réellement capable d'accompagner à la fois le développement des industries extractives, l'intégration de l'espace économique national et le processus d'intégration régionale. Pour ce qui concerne la façade maritime du Cameroun, l'option est de tirer au maximum profit de la position géographique stratégique du pays en développant et modernisant l'ensemble des ports en un système cohérent et intégré, susceptible de renforcer fortement l'attractivité du pays. Les ports en eaux profondes de Kribi et Limbé seront ainsi construits tandis que le port de Douala sera modernisé et verra sa capacité d'accueil renforcée.

La stratégie de développement des infrastructures de transport sera articulée autour de :

- La mise en place d'un cadre institutionnel et stratégique approprié ;
- la promotion et l'adaptation de l'offre de transports (moyens, services et systèmes de transport) en intégrant notamment les préoccupations environnementales ;
- l'amélioration des connexions entre les différents modes de transport ;
- la promotion des technologies adaptées et de l'utilisation des matériaux locaux ;

- le développement de l'approche de partenariat Public/privé ;
- l'intensification des partenariats avec les investisseurs privés nationaux et étrangers.

Concernant les télécommunications, l'objectif est d'améliorer l'accès numérique au travers de stratégies appropriées en termes de développement des réseaux, d'appropriation et de vulgarisation des TIC. Il s'agira de s'appuyer sur l'apport des services des télécommunications pour relever durablement le décollage industriel du pays. Les orientations stratégiques porteront essentiellement sur :

- la mise en place d'un cadre institutionnel et stratégique approprié ;
- l'élaboration et la mise en place d'un cadre légal et réglementaire sous-tendant le commerce électronique, qui s'inspire des bonnes pratiques des pays développés notamment en matière de taxation, d'informations et de contrats ;
- la libéralisation des TIC et le renforcement de la concurrence dans ce secteur ;
- le développement des infrastructures appropriées en termes de débit des réseaux, de connectivité, de sécurisation des transactions ;
- le développement d'une industrie de logiciels et des centres de télétraitement ;
- le renforcement des capacités de régulation ;
- l'adoption des incitations pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat dans les TIC ;
- le développement d'une masse critique de compétences à travers la mise en place des formations professionnelles adéquates, en vue d'assurer la maîtrise nationale des technologies utilisées dans le secteur.

B- Le développement des infrastructures énergétiques

La situation de la production de l'énergie au Cameroun se caractérise par un déséquilibre entre une offre instable et inégale d'une part, et une demande croissante d'autre part. Le développement industriel préconisé à travers la vision nécessite une production et une distribution énergétique adéquate qui est un intrant commun à toutes les entreprises et un facteur essentiel du fonctionnement de l'économie et d'amélioration des conditions de vie des populations. Le rattrapage du déficit énergétique portera ainsi sur les axes suivants : (i) l'accroissement de la production d'électricité en s'appuyant en priorité sur la valorisation du potentiel hydroélectrique et gazier du pays; (ii) l'intensification de l'exploration et une meilleure valorisation des ressources pétrolières ; (iii) la valorisation des énergies alternatives et ; (iv) l'extension et la modernisation des installations et équipements de transport et de distribution. Par ailleurs, le secteur de l'énergie sera l'un des principaux champs d'expression du partenariat Etat/secteur privé.

1. La valorisation du grand potentiel hydroélectrique et gazier : Le Cameroun dispose d'importantes ressources pour le développement de l'hydroélectricité. Son potentiel hydroélectrique économiquement exploitable est estimé à environ 20 000 MW, soit plus de 115 milliards de KWh, essentiellement disponible dans le bassin de la Sanaga, que le pays pourrait produire chaque année si ces ressources étaient mises en valeur. Le développement de la production d'hydroélectricité passera par la réalisation de grands projets de barrages et de centrales hydroélectriques dont certains sont déjà identifiés dans le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité : barrage réservoir de Lom Pangar, centrales de Natchigal, Song Ndong, Song Mbengue, Kikot et autres sur le bassin de la Sanaga, l'aménagement de la centrale de Memve'ele sur le bassin du Ntem, l'aménagement hydroélectrique de la Bini à Warak afin de renforcer la capacité du Réseau hydroélectrique Nord, etc ... Les actions de réhabilitation et renforcement des installations existantes de production et de transport seront poursuivies pour améliorer l'approvisionnement interne en électricité et tirer profit grâce au développement des interconnexions pour infléchir ou améliorer les flux commerciaux avec les pays voisins. S'agissant du gaz dont des réserves importantes ont été identifiées dans les bassins de Kribi, Douala et Rio del Rey, la mise en

œuvre du plan stratégique de développement gazier s'appuiera au départ sur l'utilisation du gaz pour la production d'électricité, à travers notamment la réalisation du projet de centrale thermique à gaz de Kribi et la conversion de certaines centrales à fuel lourd en centrale à gaz. D'autres utilisations du gaz seront développées. A terme, il s'agira pour notre pays de diversifier les sources de production d'électricité en disposant de capacités thermiques (gaz & fuel lourd) représentant environ un tiers des capacités totales de production d'électricité.

2. L'intensification de l'exploration et la valorisation des ressources pétrolières : les réserves pétrolières connues du Cameroun apparaissent modestes à la fois en valeur absolue et par rapport à celles des pays voisins aux frontières Ouest, Nord et Sud du pays. La stratégie de valorisation des ressources pétrolières consiste ainsi à : (i) freiner la baisse et surtout éviter l'arrêt de la production de pétrole brut, par l'intensification de l'exploration pétrolière grâce au nouveau code pétrolier déjà en place, et par l'exploitation prolongée des champs marginaux ; (ii) développer la transformation de produits pétroliers, à travers le renforcement des capacités de raffinage et l'appui méthodique à l'implantation d'industries de produits dérivés du pétrole.

3. la valorisation des énergies alternatives : La production hydro électrique dans de grandes centrales sera complétée par le développement des mini centrales hydroélectriques et par la valorisation des autres types d'énergie et notamment des énergies renouvelables telles que les énergies solaires et éoliennes pour lesquelles le pays dispose de réelles potentialités. Des mesures incitatives à cet effet seront prises, notamment pour l'approvisionnement en services énergétiques des régions rurales isolées et des zones frontalières.

4. l'extension et la modernisation des installations et réseaux de transport et de distribution : L'amélioration de l'approvisionnement en énergie sera épaulée par une stratégie de développement des réseaux de transport et de distribution permettant de fournir une énergie de qualité et à moindre coût aux entreprises et aux ménages sur toute l'étendue du territoire. Les politiques en la matière seront axées autour de la réhabilitation et l'extension des réseaux de transport, la mise en œuvre de programmes ambitieux de connexion de nouveaux abonnés, l'adoption d'une politique de prix modérée et plus généralement d'un cadre réglementaire et législatif favorable et ainsi que la promotion des règles de sécurité.

III.3.3 Le développement social

Dans l'optique de l'industrialisation, la stratégie de développement social visera à développer le capital humain et à améliorer le niveau de développement humain. Elle permettra le relèvement des indicateurs d'espérance de vie à la naissance, de santé, d'éducation, d'emploi et de participation à la vie sociale.

La stratégie de développement social portera ainsi sur : (i) l'amélioration du système de sécurité sociale à travers l'élargissement progressif de sa couverture des risques sociaux et son extension également progressive à toutes les couches de la population, en veillant toutefois constamment à préserver l'équilibre financier du système et à pérenniser ses acquis ; (ii) une plus grande performance du système éducatif par, l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre scolaire notamment la facilitation de l'accès et de la qualité à l'éducation primaire pour les couches pauvres de la population, la professionnalisation des enseignements et leur adaptation aux besoins de l'emploi ; (iii) l'amélioration de l'offre des services et prestations de santé ; (iii) le renforcement du rôle social de la femme et de son autonomie financière ainsi que ceux des autres groupes marginaux ou marginalisés et ; (iv) la mise en œuvre d'une politique volontariste d'appui à la création d'emplois décents impliquant l'amélioration du dispositif d'insertion professionnelle et la refonte du système d'apprentissage.

Par ailleurs, le renforcement des ressources humaines mettra un accent sur la formation technique et professionnelle. A cet effet, le développement des écoles de formations spécialisées et des centres de formation

professionnelle modernes sera renforcé. L'accent sera également mis sur le partenariat avec le milieu professionnel et sur l'orientation des élèves, particulièrement des jeunes filles, dans les filières scientifiques et techniques.

III.4 STRATEGIE D'INTEGRATION REGIONALE ET D'INSERTION INTERNATIONALE

Depuis l'indépendance, le Cameroun a résolument opté pour l'ouverture diplomatique et la coopération économique et technique. Sa politique extérieure restera guidée par les principes directeurs que sont : (i) la non ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats ; (ii) la coexistence pacifique et le recours à la justice plutôt qu'à la force en cas de différend ; (iii) la volonté permanente de poursuivre l'intégration sous régionale et régionale et l'insertion internationale. La mondialisation et la globalisation qui l'accompagne étant une réalité irréversible, la stratégie d'intégration régionale et d'insertion internationale appelle la mobilisation et la participation aux cotés de l'Etat de tous les autres acteurs, notamment la société civile, la diaspora et l'ensemble des populations et nécessite le renforcement de la diplomatie.

III.4.1 Stratégie d'intégration régionale

L'intégration sous régionale et régionale est depuis l'indépendance l'un des piliers de la politique extérieure du Cameroun. Pour la vision, ce choix procède de la nécessité de construire un ensemble homogène et structuré pour relever avec les pays frères le pari du développement et affronter en coopération les défis de l'intégration dans la sphère mondiale. Pour le décollage industriel, l'objectif est de créer un marché sous régional unique permettant de mieux résister aux chocs extérieurs, de profiter des économies d'échelle pour intensifier les échanges intra-régionaux, de bénéficier des avantages d'une spécialisation locale et de mener certains projets communs en évitant des gaspillages et des redondances. L'intégration régionale constitue ainsi l'option stratégique choisie par le Cameroun pour réussir son insertion dans l'économie mondiale

La stratégie d'intégration régionale sera axée autour du renforcement et de la rationalisation des institutions et des mécanismes de convergence et d'intégration (politique, économique et monétaire) en Afrique en commençant par l'Afrique Centrale, la suppression de toutes les entraves aux échanges intra-régionaux afin d'aboutir à un espace économique unique et intégré, la mise en place de politiques communes dans les principaux domaines de la vie économique et sociale pour éviter de créer des distorsions et des déséquilibres préjudiciables à la cohésion régionale, la concertation voire la mise en commun des moyens pour la défense des intérêts communs au plan international (APE, OMC, ONU, ...) et la solidarité sous régionale.

III.4.2 Stratégie d'insertion internationale

La stratégie d'intégration internationale vise d'une part à répondre au défi d'anticipation et d'adaptation face aux évolutions géopolitiques et stratégiques mondiales et d'autre part à tirer le meilleur parti de la mondialisation et sa cohorte de facteurs de risques et d'incertitudes pour l'avenir. L'évolution économique du Cameroun ne pouvant plus être dissociée de celle du reste du monde, il convient d'anticiper le positionnement dans la compétition économique entre les trois principaux ensembles économiques au Monde à savoir l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie du Sud-Est, tout en tenant compte de l'irruption de plus en plus affirmée de nouveaux pays émergents sur la scène économique et diplomatique internationale.

La stratégie d'insertion internationale sera ainsi portée par les piliers qui fondent la diplomatie et les relations extérieures dans un monde de plus en plus multi-polaire, pour permettre au pays de tirer profit de sa position stratégique dans le Golfe de Guinée et de son rôle de jonction entre le Nigeria et l'Afrique centrale dans le positionnement géostratégique des puissances industrielles autour du Golfe de Guinée.

III.5 LE ROLE ECONOMIQUE DE L'ETAT ET LA STRATEGIE DE PARTENARIAT

La politique de développement décrite dans la Vision sera mise en œuvre dans un contexte d'affirmation du rôle stratégique de l'Etat et de mobilisation des divers partenariats, notamment avec le secteur privé local, la société civile et les Partenaires techniques et financiers internationaux.

III.5.1 Le rôle économique de l'Etat

Dans le cadre de la Vision et en dehors de ses missions régaliennes dans les domaines de la souveraineté, de la sécurité et de l'Etat providence, le rôle de l'Etat dans le domaine économique s'inscrira dans un paradigme d'"Etat stratège et pragmatique". Au regard des enseignements tirés des récentes évolutions idéologiques où le mythe du marché tout puissant a progressivement reculé au profit d'une combinaison optimale entre l'interventionnisme et le libéralisme, et compte tenu de l'ouverture des frontières, des progrès technologiques, de l'imbrication étroite des économies, de la volonté croissante des populations d'influer sur la façon dont elles sont administrées, ce nouveau paradigme de l'Etat se décline en trois axes : (i) planification stratégique ; (ii) régulation et ; (iii) interventionnisme proportionné et ciblé.

1. la planification stratégique du développement : À travers la planification stratégique menée suivant une approche participative, l'Etat procédera à la définition des orientations générales en matière économique qui guideront la politique économique nationale et ses déclinaisons dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire, financier et commercial et dans chaque secteur d'activités. Il s'agira de canaliser les énergies, d'orienter les investissements, de favoriser les anticipations positives dans une perspective de moyen et long termes à travers une approche intégrée et cohérente vers les objectifs de la Vision de développement à long terme.

2. la régulation économique : il s'agit pour l'Etat de concevoir, mettre en œuvre et suivre l'appareil institutionnel et le dispositif légal et réglementaire qui encadrent l'action de tous les opérateurs et dont le champs porte notamment sur la concurrence, la norme, l'organisation du travail, les mécanismes du commerce extérieur, etc, dans le but de garantir le bon fonctionnement du système économique.

2. l'appui et l'intervention : Modulés selon les cas, les appuis de l'Etat viseront à accompagner le secteur privé dans le cadre d'un partenariat fertile. Ces appuis consisteront à lever les blocages opérationnels à travers : (i) des appuis financiers, directs par le biais des subventions, ou indirects par l'offre de garantie auprès des partenaires financiers ; (ii) l'encadrement et l'accompagnement technique ; (iii) l'appui à la promotion notamment à travers l'organisation des foires de promotion et ; (iv) l'information économique et sociale. L'action de l'Etat portera également sur une participation directe dans la production en fonction des circonstances, notamment dans le partenariat avec le secteur privé national ou étranger (prise de participations dans les investissements structurants).

Le nouveau paradigme économique de l'Etat ainsi décliné nécessitera une modernisation et une évolution des mécanismes, des instruments et des capacités opérationnelles de l'administration publique. L'avènement d'un Etat flexible, agile et opportuniste suppose en effet le renforcement des institutions, l'existence de cadres et de

mécanismes incitatifs au sein de la fonction publique qui promeuvent la compétition dans l'accès aux postes de responsabilité, récompensent le mérite, la compétence et l'efficacité, encouragent l'initiative et favorisent la participation.

III.5.2. Le partenariat avec le secteur privé

Le partenariat avec les secteurs privés national et étranger est l'une des articulations majeures du nouveau rôle économique de l'Etat préconisé à travers la vision de développement à long terme. Au plan interne, une réforme importante du cadre législatif a été entreprise et le partenariat Etat/secteur privé est actuellement régi par un cadre juridique articulé autour de la loi N°2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat. De nombreux cadres de concertation au plus haut niveau sont opérationnels pour impliquer le secteur privé dans la définition et la mise en œuvre de la politique nationale de développement.

La promotion du secteur privé sera articulée autour de la promotion des formes appropriées de partenariat public-privé – telles que les contrats de gérance, les joint-ventures, les opérations de leasing, les concessions, l'affermage, les contrats de type Build-Operate and Transfer (BOT) ou de type Build-Own and Operate (BOO) – afin d'intéresser les investisseurs privés nationaux ou étrangers à la réalisation et/ou à la gestion des projets de industriels et d'infrastructures.

Dans le cadre de la vision, cette orientation du partenariat sera renforcée autour des trois axes suivants : (i) concertation et dialogue ; (ii) promotion des entreprises et notamment des PME/PMI ; (iii) participation dans les secteurs stratégiques et les grands projets structurants.

1. Concertation et dialogue : La mise en place et le fonctionnement effectif des cadres de concertation entre l'Etat et le secteur privé seront assurés pour établir une relation de collaboration construite et plus féconde. Leur efficacité sera renforcée par le suivi de l'effectivité de la mise en œuvre de leurs recommandations. Le secteur privé, moteur de la croissance sera ainsi associé dans les choix et les orientations économiques pour une meilleure appropriation et une synergie indispensable pour atteindre les objectifs de la vision de développement à long terme.

2. Promotion des entreprises et notamment des PME/PMI : La promotion des PME/PMI vise en particulier la densification du réseau d'entreprises nationales, l'amélioration de leur compétitivité afin de relever le défi de mutation du secteur informel et de résorption du sous emploi. Cet appui portera sur : (i) des dispositions réglementaires et institutionnelles favorables à l'émergence et le développement des entreprises (l'implémentation de la charte des investissements et des codes sectoriels, simplification des procédures, création des institutions et des modes appropriés de financement, institution de la sous-traitance, le développement des infrastructures des normes et de l'assurance qualité, ...) et ; (ii) des appuis opérationnels en termes de subventions et d'accompagnement technique (actions de promotion de l'entreprenariat, appropriation des technologies, remise à niveau, ...).

3. Participation dans les secteurs stratégiques et les grands projets structurants : Face à l'ampleur des besoins du pays notamment en infrastructures de transport, d'énergie, de logement, d'éducation, de santé et de tourisme, et vu le coût élevé des investissements à réaliser dans ces domaines, les prises de participation de l'Etat dans les secteurs stratégiques et les grands projets sera le troisième axe de développement du partenariat Etat/secteur privé.

III.5.3. Partenariat avec la société civile

En tant que partenaire stratégique de l'Etat, la société civile sera mobilisée suivant les quatre fonctions qui lui sont dévouées : (i) offre de services sociaux pour la lutte contre la pauvreté et la promotion sociale, notamment des groupes marginalisés ; (ii) autorité morale pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel national, la promotion des valeurs communes, la lutte contre les forces centrifuges ; (iii) creuset de participation et de mobilisation sociale pour l'intégration des forces productives et la démocratisation dans un contexte de décentralisation; (iv) activité de veille pour la défense des droits humains en général, et notamment ceux des travailleurs, des femmes, des enfants, des minorités, etc. et pour l'élargissement du processus de démocratisation.

Les mécanismes de promotion porteront sur le renforcement de l'approche participative, la consultation, la promotion d'un cadre d'expression des libertés d'association, etc. Le partenariat avec la société civile s'inscrit ainsi dans une approche proactive qui se matérialise par des espaces de créativité à travers lesquels les acteurs sociaux se forgent une perspective d'éducation au développement et d'entraînement à une citoyenneté assumée. En s'impliquant aussi dans la fonction de médiation sociale et politique, la société civile participe à la gestion des risques et des hypothèques relevés plus loin.

III.5.4. Partenariat avec les Partenaires Techniques et Financiers

Dans un contexte d'ouverture et d'intégration de plus en plus large de l'ensemble de la communauté humaine, la stratégie de partenariat international visera à assurer l'insertion effective du Cameroun dans la sphère internationale et se présente comme une nécessité pour affronter, de concert avec l'ensemble de la communauté internationale les défis qui interpellent l'ensemble de la planète. Dans le cadre de la Vision, la stratégie de partenariat avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) s'articulera autour de deux axes : (i) l'amélioration de l'efficacité de l'aide et des relations de coopération au développement existantes ; (ii) la diversification et le développement de nouvelles formes de partenariat. D'une manière générale, il sera question de revoir, élargir et améliorer la nature et la portée de la contribution des partenaires extérieurs au processus de développement du Cameroun.

1. l'amélioration de l'efficacité de l'aide : Elle suppose d'élargir le cadre conceptuel du partenariat au développement en allant au-delà de l'aide pour intégrer l'ensemble des flux internationaux, notamment l'investissement étranger direct, les échanges commerciaux, les transactions financières internationales et la main-d'œuvre. Il s'agira en outre de relever les défis liés à l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la responsabilité mutuelle, la gestion axée sur les résultats et la participation qui sont considérés comme critères clés de l'efficacité du partenariat.

2. la diversification du partenariat : Il s'agira d'étendre le partenariat international vers de nouveaux acteurs tels que les pays émergents (Brésil et pays d'Asie du Sud-Est notamment la Chine, l'Inde, la Corée du Sud...) et le monde islamique. En second lieu, la diversification du partenariat consistera à explorer les nouvelles formes de coopération telles que la coopération décentralisée, le commerce équitable, ...

III.6 STRATEGIE DE LA GOUVERNANCE

Le renforcement de la gouvernance indispensable pour accompagner les stratégies de développement vise à permettre au Cameroun de disposer plus que par le passé d'un leadership responsable, dynamique, proactif, anticipant sans cesse sur les évolutions conjoncturelles et structurelles et ayant mis en place, à tous les niveaux de responsabilité, les principes de gestion axée sur la recherche de la performance. Le Cameroun deviendra alors un pays où le risque d'investissement est très faible, améliorant ainsi son attractivité. Cette stratégie s'appuiera sur les axes suivants :

1. le renforcement de la lutte contre la corruption : Il s'agira de renforcer les politiques de prévention et de répression de tous les instants de ce fléau. Ce renforcement devra s'accompagner d'un certain nombre d'actions telles que la mise en œuvre des mécanismes de management axé sur la recherche de la performance favorisant la promotion du mérite, l'imputabilité des résultats et la responsabilisation des gestionnaires. Les actions de sensibilisation seront initiées dès l'école et étendues à l'ensemble des acteurs.

2. l'amélioration du système judiciaire : il s'agira de renforcer les effectifs du personnel, créer de nouvelles juridictions, adapter les mécanismes et les procédures au contexte sociologique pour accroître la vitesse de traitement des dossiers, de prononcé des verdicts et l'exécution des décisions de justice. Elle devra également s'élargir sur les terrains nouveaux de l'arbitrage, qui deviennent le mode favori, pour les milieux d'affaires internationaux de règlement des différends.

3. La culture démocratique : son renforcement passera dans un premier temps par la mise en place effective d'organes institutionnels et l'adoption de mécanismes de régulation encore plus fiables, opérationnels et transparents. Ceux-ci permettront progressivement une meilleure participation des différents acteurs aux processus électoraux, une amélioration de la qualité des débats politiques.

4. La décentralisation : déjà prévue dans la Constitution de 1996, sa mise en œuvre effective permettra de libérer les énergies au plan local et d'assurer une meilleure proximité entre les choix politiques et les décisions opérationnelles. Au vu des résultats auxquels aboutira le processus actuel de décentralisation, une nouvelle impulsion pourra être donnée à mi-parcours de la période de la Vision à travers un élargissement de l'application du principe de subsidiarité. Il apparaît cependant nécessaire d'intensifier les actions de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées et des services déconcentrés de l'Etat, pour se donner les meilleures chances de réussite de cette politique.

5. Le renforcement des capacités opérationnelles de l'Etat : Ce renforcement portera aussi bien sur la gestion stratégique du développement, les outils et instruments de pilotage, les mécanismes et procédures administratifs, la rénovation des modes de recrutement et de gestion des ressources humaines, la réforme de l'ingénierie financière de l'Etat, l'introduction de la gestion axée sur les résultats afin de doter l'Etat de capacités et de moyens appropriés pour lui permettre d'assumer ses rôles dans le nouveau paradigme défini à travers la présente vision.

6. La gouvernance d'entreprise : Au moment où l'on insiste sur les méfaits de la corruption dans le climat des affaires et la compétitivité des entreprises, il sera question de revisiter le rôle de l'entreprise et entreprendre des mesures incitatives pour encourager celles-ci à s'organiser pour combattre et atténuer ce fléau. Il sera par ailleurs important de veiller à la qualité et à l'application effective des normes comptables et d'amener les entreprises camerounaises à appliquer les principes transparence et de publicité de leurs comptes.

QUATRIEME PARTIE. FINANCEMENT DE LA VISION

La question du financement est particulièrement importante. La définition d'une stratégie de financement cohérente et réaliste est essentielle pour lever les nombreuses hypothèques y relatives. Elle est d'autant plus importante que dans un environnement mondial caractérisé par des évolutions idéologiques rapides, une grande instabilité des institutions et des transformations régulières des mécanismes de financement. De plus, la globalisation des échanges induite par la mondialisation entraîne des évolutions erratiques au plan économique (cours des matières premières, régulation des échanges, politiques migratoires, ...).

IV.1. RESSOURCES POTENTIELLES

La réalisation de la Vision exige l'exploration et la mobilisation de toutes les sources de financement pour réduire la vulnérabilité aux chocs internes et externes. En effet, les sources potentielles de financement sont variées et présentent chacune des caractéristiques particulières selon les principaux acteurs institutionnels que sont l'Etat, le secteur privé et les ménages.

1. **Pour l'Etat** : les principales sources de financement sont les recettes fiscales et non fiscales, les revenus des placements, les emprunts publics sur le marché national et international et l'Aide Publique au Développement (Prêts et Dons). La coopération décentralisée en plein essor constitue une source supplémentaire de financement pour les collectivités territoriales décentralisées.
2. **Pour le secteur privé** : Les ressources potentielles sont constituées de l'épargne des entreprises, du financement bancaire, des marchés financiers nationaux, régionaux et internationaux, de l'épargne des ménages et des associations en joint venture (IDE).
3. **Pour les ménages** : les revenus du travail, les prestations sociales, les transferts de la diaspora, les revenus financiers et les emprunts auprès du secteur financier forment les principales sources de financement.

Parmi les ressources potentielles, un accent particulier sera porté sur l'épargne nationale (publique et privée), dont le taux reste encore plafonné autour de 15%. En particulier, l'épargne publique qui constitue un puissant instrument de politique économique, à travers son recyclage en investissements productifs, pourra connaître une évolution à la hausse avec la réalisation prochaine des projets miniers annoncés qui pourront dégager d'importantes royalties à l'Etat. Quant aux transferts de la diaspora, leur volume devra s'accroître avec le développement des TIC et la diffusion de la monnaie immatérielle, au regard de l'effectif sans cesse croissant de cette diaspora.

Les appuis dans le cadre du partenariat resteront fortement tributaires des engagements internationaux, du dynamisme et de l'habileté de la diplomatie et de la coopération, ainsi que des événements conjoncturels comme des crises économiques, politiques ou sociales. L'évolution des IDE qui constituent une source d'impulsion de la croissance économique, tant par l'apport des capitaux que par le transfert de technologies et l'accès aux marchés de l'exportation sera essentiellement tributaire de l'attractivité globale du pays. Ce sont ces caractéristiques qui guideront les modalités de mobilisation de chaque type de ressource.

IV.2 MOBILISATION DES RESSOURCES

Les mécanismes de mobilisation seront adaptés aux spécificités de chaque source de financement et de chaque acteur institutionnel.

IV.2.1 Les stratégies de mobilisation pour l'Etat

Pour l'Etat en particulier, la mobilisation efficace des ressources potentielles passera par : (i) une politique fiscale adéquate ; (ii) une stratégie appropriée d'accroissement des recettes non fiscales ; (iii) une politique d'endettement ambitieuse mais prudente ; (iv) l'amélioration de l'attrait des IDE et ; (v) un élargissement et une amélioration du partenariat pour l'APD.

1. La politique fiscale : Expression organisée de la solidarité nationale, la politique fiscale restera soumise au principe de la progressivité, mettant ainsi à contribution chaque citoyen en fonction de ses revenus. (ceux qui ont reçu le plus de la nature ou de la collectivité contribuent davantage au maintien de celle-ci). Son principal axe sera l'élargissement de l'assiette fiscale par une fiscalité modérée, juste et équitable qui n'handicape pas le développement du secteur productif et l'épanouissement des ménages mais permet en même temps à l'Etat de remplir ses missions.

2. Les recettes non fiscales : Pour accroître ses recettes non fiscales (royalties, rentes, redevances domaniales), l'Etat tablera essentiellement sur la mise en valeur des ressources naturelles du sol et du sous-sol.

3. La politique d'endettement : Elle consistera à privilégier la mobilisation de l'épargne nationale et les emprunts sur les marchés nationaux et régionaux. La prudence sera observée dans l'endettement extérieur, à travers notamment une analyse systématique de la viabilité de la dette extérieure avant que ne soit contracté tout nouvel emprunt important. Bien que les marchés financiers internationaux offrent d'importantes possibilités de financement, le coût élevé du crédit et la dépendance qui peut résulter d'un endettement trop important incite à la prudence. La stratégie de gouvernance, le renforcement du processus démocratique, le développement des capacités d'exportation permettront d'améliorer l'accessibilité à ces marchés car, bien maîtrisés, ces emprunts peuvent produire un très grand effet de levier.

4. L'attrait des Investissements Directs Etrangers (IDE) : Malgré la crise financière internationale les opportunités d'attrait des capitaux étrangers demeurent réelles. La volonté des partenaires étrangers à venir investir au Cameroun demeure importante en raison de sa stabilité politique et sociale, de sa position géostratégique dans le Golfe de Guinée et des importantes réformes structurelles qui ont abouti à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Déjà, plusieurs investisseurs originaires de pays différents ont manifesté leur intention d'investir au Cameroun dans divers secteurs tels que l'agro-industrie, l'industrie, les mines, le secteur rural. L'amélioration de l'attractivité du pays sera donc une quête permanente. L'amélioration des infrastructures, le partenariat efficace Etat / secteur privé, le renforcement de la gouvernance, du système judiciaire et de la sécurité des biens et personnes en seront les leviers principaux.

Par ailleurs, l'accélération de l'intégration sous régionale contribuera à capitaliser les importantes possibilités qui se présentent pour le Cameroun. Elles portent notamment sur la mise en œuvre des chantiers régionaux tels que la Transafricaine, les routes internationales, les interconnexions électriques. La proximité du grand marché Nigérian offre l'opportunité d'un important débouché facilement accessible pour l'implantation des industries au Cameroun.

5. L'Aide Publique au Développement : Sous toutes ses formes, la contribution de l'APD au financement de l'économie et au développement du pays a toujours été importante, notamment dans les secteurs sociaux et dans la réalisation des grands travaux d'infrastructures. Pour cette catégorie de ressources, l'accent sera mis, d'une part, comme mentionné dans la stratégie de partenariat, sur l'élargissement des partenaires et l'exploration de nouvelles formes de partenariat et d'autre part sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide selon les termes de la Déclaration de Paris.

IV.2.1 Les stratégies de mobilisation pour le secteur privé et les ménages

Une meilleure mobilisation des sources de financement du secteur privé et des ménages requiert préalablement une amélioration en qualité et en quantité des financements possibles. Elle pose en particulier le problème de la

productivité des entreprises et de la qualité du système bancaire, aussi bien dans sa couverture du territoire national que dans la diversification et la pertinence des services financiers proposés. La stratégie à mettre en œuvre pour la mobilisation de l'épargne nationale consistera à améliorer sa collecte et à la rendre plus rentable. Elle comprend trois axes, à savoir la promotion des banques de proximité, des marchés financiers locaux et des institutions financières spécialisées. Une meilleure gouvernance d'entreprise favorisera la canalisation de cette épargne vers l'investissement productif.

1. Les banques de proximité : L'implantation des banques dans les grands centres urbains et les conditions d'ouverture d'un compte limitent l'accès de petits épargnants au secteur financier structuré. Ces facteurs favorisent le développement de la finance informelle qui assure un meilleur quadrillage du territoire, mais souffre d'importantes insuffisances telles que le manque de professionnalisme, la faible pérennité de l'activité, un mode de gestion opaque, un excès de concentration sur les mêmes segments de marché suscitant une concurrence corrosive et une mauvaise canalisation des flux financiers. La stratégie consistera à mieux les encadrer par un dispositif institutionnel adapté et à répartir les segments de marché de manière à élargir la base géographique et sectorielle de leurs activités. Le système sera alors encadré par des institutions faitières pour : (i) fédérer des initiatives coopératives collectant des ressources de groupes d'opérateurs organisées (GIC, coopératives, etc.) et ; (ii) encadrer les multiples associations mutualistes qu'on retrouve aussi bien au sein de l'administration que dans les autres secteurs.

2. les marchés financiers locaux : La bourse nationale des valeurs mobilières est importante pour attirer les capitaux privés notamment étrangers, et permet de collecter l'épargne longue pour l'orienter directement vers le financement des investissements à moyen et long terme. De plus, elle permet aux entreprises de renforcer leurs fonds propres par appel public à l'épargne, ce qui les met à l'abri de la rigidité des banques classiques. La stratégie de mobilisation de cette source de financement s'élargira aux marchés de la sous-région, en s'appuyant notamment sur les institutions de financement du développement.

3. Les institutions financières spécialisées : L'amplitude du domaine du crédit, la diversification des catégories socioprofessionnelles qui ont des besoins de financement, la nécessité de mettre au point des techniques de plus en plus élaborées et mieux adaptées entraînent la nécessité de créer ou de favoriser des circuits parallèles ou complémentaires aux Banques. Aussi la stratégie de financement devrait s'appuyer sur la mise en place de nouvelles institutions spécialisées, comme par exemple :

- un Crédit National, chargé de gérer les emprunts extérieurs de l'Etat et d'accorder des prêts sur le plan local au compte de l'Etat ;
- une Caisse Nationale des marchés de l'Etat dont le rôle serait d'intervenir dans le financement des marchés publics et ;
- la Caisse des Dépôts et des Consignations, déjà en cours de création.

4. Les ressources de la diaspora : Les transferts de la diaspora constituent la deuxième source de devises étrangères des pays en développement, après les exportations, mais bien avant les flux d'investissements étrangers directs et le montant total de l'aide publique au développement⁶. Au Cameroun, malgré l'absence de statistiques, l'importance des ressources de la diaspora peut être appréhendée par comparaison : les fonds envoyés de la France vers le Maroc ont atteint 9% du Produit intérieur brut (PIB) du pays et 7 fois et demie le montant de l'aide publique au développement. Tandis que le Sénégal a été destinataire de 19% de son PIB ; le Mali a reçu 11% du PIB et 80% de l'APD, et les Comores 24% du PIB. Ces fonds présentent cependant une imprévisibilité aussi bien sur le volume que sur la régularité qui perturbent les économies bénéficiaires, d'où la nécessité de canaliser rationnellement ces flux financiers.

⁶ Selon les résultats de deux études menées conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et le ministère français de l'Economie et des finances en 2005 et 2006

La stratégie devrait à cet effet s'appuyer sur : (i) la création d'un cadre de dialogue permanent entre le Gouvernement et la Diaspora commerciale ; (ii) la création d'une institution spécialisée pour la Diaspora ; (iii) la gestion efficace de la question de la double nationalité ; (iv) une campagne de renforcement du patriotisme de la diaspora camerounaise ; (v) une diplomatie d'encadrement et de protection de cette diaspora : statistiques, informations, appuis consulaires ; (vi) l'amélioration des systèmes bancaires pour faciliter les transferts de fonds et l'octroi de crédits et ; (vii) la possibilité d'ouverture aux souscriptions aux bons de trésor.

IV.3 CADRES DE REFERENCE DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

IV.3.1 Problématique de l'utilisation des ressources globales

L'atteinte des objectifs que se fixe la vision de développement du Cameroun est subordonnée à la mise en œuvre effective des programmes et projets d'investissement qui en découleront. Cette mise en œuvre se fait à travers un outil opérationnel de moyen terme comme cadre de référence des politiques du Gouvernement.

Cet outil doit permettre au Cameroun d'avoir une réelle maîtrise de ses priorités et être approprié par l'ensemble des acteurs. Il sera le lieu de convergence de toutes les actions de développement autour duquel s'exerce la coordination de l'ensemble des ressources. Pour ce faire, le cadre de référence doit être une stratégie nationale de développement : (i) appropriée et partagée par l'ensemble des acteurs nationaux ; (ii) réaliste notamment au sens du financement possible et ; (iii) qui s'impose à tous les partenaires au développement.

C'est à travers ce cadre que l'Etat précisera à chaque période son rôle d'orientation stratégique qui devra se décliner en stratégies sectorielles et thématiques à implémenter par le budget de l'Etat.

IV.3.2 Rationalisation des allocations de ressources publiques

La rationalisation des allocations reposera sur une programmation des actions et une allocation optimale des ressources budgétaires à moyen terme (3 ou 5 ans). Au niveau central, il sera question de procéder le plus exhaustivement possible à une bonne estimation des ressources budgétaires attendues et d'allouer de manière optimale les ressources budgétaires selon les priorités de la période suivant les critères de lisibilité et de pertinence clairement établis.

Au niveau ministériel, une affectation prioritaire des ressources aux projets retenus dans la stratégie sera faite dans une approche de budget programme. La budgétisation doit se caler sur la première année de la programmation budgétaire à moyen terme, afin que de manière progressive, les pouvoirs publics impulsent l'action des opérateurs économiques.

La rationalisation de l'allocation des ressources passe également par la mise en place d'un véritable cadre de suivi – évaluation, ce qui donne la possibilité de réorienter les activités et d'éviter des discontinuités dans l'action de l'Etat. Le suivi – évaluation sera concrétisé par l'élaboration en fin d'exercice, au niveau des ministères ou des agences d'exécution, des rapports d'exécution du budget et d'évaluation des Programmes et des stratégies. Dans ces rapports, l'accent doit être mis sur l'écart entre la planification, la programmation, la budgétisation, les engagements et les réalisations effectives dans une approche de gestion axée sur les résultats.

CINQUIEME PARTIE. LES MENACES, RISQUES ET HYPOTHEQUES

L'objectif de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon de 25-30 ans est sujet à un ensemble de risques et d'incertitudes susceptibles de le rendre rédhitoire. Il peut s'agir de situations incertaines, de dangers plus ou moins prévisibles, de paris risqués, ou d'autres hypothèques.

V.1 AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

Les leviers de l'Etat démocratique moderne auquel aspirent les camerounais sont : le renforcement des acquis de la bonne gouvernance, de la décentralisation, des élections libres et transparentes, de la réduction de l'insécurité, de l'équité et de la juste répartition des fruits de la croissance.

Le défi de la démocratisation pour lequel le Cameroun a fait quelques avancées reste une préoccupation essentielle. Plusieurs facteurs peuvent ébranler ces quelques acquis.

La question de la transition politique. Depuis son indépendance, le Cameroun a connu une seule transition politique à la tête de l'Etat, qui s'est faite de manière pacifique et exceptionnelle. Les prochaines transitions devraient, selon la Constitution, résulter d'élections. Les éventuelles dérives et des contestations qui ont jusqu'ici toujours suivi la tenue des élections au Cameroun, ne sont pas à négliger. Le risque d'une instabilité de nature à remettre en cause la continuité des institutions républicaines au cours du processus de transition politique existe. Il pourrait constituer un point critique pour le processus démocratique et pour le développement.

La gestion du double héritage francophone et anglophone. Contrairement aux autres formes de segmentations administrativement inertes, l'existence d'une communauté anglophone et d'une communauté francophone est une donnée majeure dans l'organisation de l'administration. Elle lui donne un caractère hybride. Cette dualité se traduit concrètement par un souci permanent d'ajuster les institutions et la répartition dans les hautes fonctions de l'Etat aux deux composantes du système. Cette situation donne lieu à des structures assez particulières dont l'originalité n'est pas nécessairement source de stabilité. On en veut pour preuve des revendications d'autonomie, qui bien que mineures se font de manière sporadique, mais périodique. La gestion non adéquate de cette dualité pourrait donc constituer une menace pour la Vision.

L'indépendance du pouvoir judiciaire. Dans le contexte actuel où le Président de la République nomme les magistrats et préside le Conseil Supérieur de la Magistrature, il est difficile, de concilier l'aspiration d'une justice indépendante et accessible à tous exprimée par les populations avec l'organisation administrative actuelle. En effet, les magistrats forment un corps de fonctionnaires dont les modalités de recrutement obéissent aux mêmes canons que les autres agents publics. Ils n'ont donc pas d'onction populaire et ne jouissent pas d'une légitimité identique à celle des députés ou du Président qui sont élus.

A l'image de certains pays, deux voies différentes et quelquefois complémentaires sont possibles : soit l'élection des juges, soit le système de jury où les magistrats n'ont qu'un rôle technique de gestionnaires des débats. Au regard des coûts économiques, de la sociologie, du niveau bas de la connaissance par les citoyens du droit positif qui est venu se superposer au droit traditionnel, il paraît difficile d'appliquer ces méthodes au Cameroun. Cette apparente contradiction entre les nécessités opérationnelles et les exigences de la démocratie pourrait également constituer une menace pour la vision vue sous l'angle de la séparation des pouvoirs.

La justice sociale. Les exigences d'égalité et d'équité sont généralement antagoniques. La discrimination positive conduit à avantager une ou plusieurs communautés données, pénalisées par un retard ou une faiblesse particulière qui les empêcherait de concourir dans les mêmes conditions que les autres. Dans une nation segmentée au niveau sociologique, la discrimination positive vise à inhiber des pulsions centrifuges des communautés qui s'appuieraient sur une faible représentativité pour justifier des comportements revendicatifs et entraîner des désordres civils. Ce principe est unanimement accepté dans sa formulation générale, mais sa déclinaison opérationnelle donne régulièrement lieu à des interprétations différentes, car elle s'oppose de fait au principe d'égalité et va à contre sens des exigences de performances.

Une clé de répartition dynamique entre les deux exigences s'impose à long terme : une fraction devrait obéir au principe de justice, une autre au principe d'équité, celle-ci s'amenuisant au fil du temps suivant une formule consensuelle. Sinon, le risque est grand de voir des revendications irrédentistes se multiplier et entraver la bonne marche du pays vers l'atteinte de son objectif de long terme.

La participation. Au Cameroun, l'hégémonie administrative de l'Anglais et du Français dont la maîtrise exige une formation scolaire pose une hypothèque sur la participation de toutes les couches sociales à la gestion des affaires publiques : Elle crée ainsi une partition de la société entre une masse nombreuse et faiblement scolarisée, exclue des centres de décision et des débats sur les thèmes majeurs et une classe intellectuelle et ouverte sur le monde, participant aux débats et monopolisant les centres de décision et de pouvoir. La conséquence est une société duale qui crée une grave discontinuité dans la Nation qu'elle sèvre d'une importante capacité cognitive. C'est l'expression même de l'extériorité sociologique de l'Etat d'où découlent les difficultés d'une expression politique extraite de son substrat ethnique car les choix dits démocratiques manquent d'une chose essentielle : l'individualité de l'électeur et le choix en fonction des programmes politiques.

La participation étant devenue l'une des clés de réussite de toute initiative de développement, réaliser la vision de développement du Cameroun dépendra de la manière par laquelle les populations dans leur ensemble seront associées aux mécanismes de gestion. La nécessité d'entreprendre des stratégies pour valoriser nos langues nationales pour leur donner un statut de dignité, puis d'envisager des organisations même péri-administratives qui les utilisent et permettent à toute la population de participer aux débats sur le développement se perçoit dans cette perspective.

La décentralisation : Avec l'adoption et la promulgation de la loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, la République du Cameroun est devenu un Etat unitaire décentralisé. Ce mode d'organisation administrative reconnaît aux collectivités territoriales que sont les régions et les communes, l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux, avec pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de leurs circonscriptions respectives. Dès lors, la problématique de la décentralisation présente plus d'un défi à relever : le développement local, la gouvernance et la participation des populations, le pouvoir des élus locaux, etc.

- Le défi du développement local est connexe à celui de l'aménagement du territoire qui pose la problématique de la mobilisation différenciée des espaces et de la réalisation d'un territoire économique intégré.
- Le défi de la participation, comme mentionné ci-dessus, interpelle la gestion des langues nationales, la mobilisation sociale et la place de la société civile (voir stratégie de partenariat) aux côtés de l'Etat.
- Le défi de la démocratisation mis en rapport avec la décentralisation renvoie à la question du pouvoir des élus locaux qui est appelé à ce renforcer. Cette perspective nouvelle est susceptible d'apporter des bouleversements dans les modes de gestion et dans la répartition des pouvoirs au niveau national. Si la décentralisation rapproche le pouvoir du citoyen, et permet par conséquent au citoyen d'intervenir dans les débats, elle porte les germes d'accroissement de replis identitaires, de déséquilibres, et de désagrégation et de remise en cause de l'unicité du territoire.

V.2 AU NIVEAU SOCIOLOGIQUE ET SOCIAL

De nombreux facteurs qui trouvent leurs origines dans la sociologie se présentent comme des menaces à la cohésion nationale et au développement économique du pays. Les autres sont des incidences inopinées du développement économique dont les manifestations sont criardes dans certains pays.

V.2.1 Au niveau sociologique

La fragmentation sociologique. Au regard de la forte diversité sociologique qui compose le Cameroun, une faible domestication des forces sociologiques peut entraîner des dérives telles que la crispation politique, la recrudescence des dérives irrédentistes et le développement des réseaux d'allégeance. Ces derniers sont notamment les sectes et les lobbies tribaux qui engendrent des maux tels que le népotisme, le tribalisme, le clientélisme et sont susceptibles de bloquer la dynamique du système. Une vigilance de tous les temps doit permettre de réduire sensiblement ce risque dont les éléments annonciateurs de sa présence sont déjà perceptibles.

La logique familiale contre la logique d'efficacité économique. Les liens ethniques, tribaux et familiaux déteignent régulièrement sur la gestion des affaires même lorsqu'ils vont à l'encontre de l'efficacité et de la performance. La logique des relations entretient ainsi l'inefficacité et l'inertie et la tendance s'observe aussi bien dans le secteur privé que public où les nominations et même les affectations semblent de plus en plus aller à l'encontre du principe de la recherche de résultats et de la préservation de l'intégration nationale. Le dynamisme indispensable pour atteindre les ambitieux objectifs de la Vision s'en trouve alors gravement menacé si rien ne change.

L'esprit d'initiative commune et de copropriété. Aux rangs des conditions requises pour créer des activités importantes capables de bénéficier des économies d'échelle figurent l'esprit d'entreprise et l'esprit d'association. Au Cameroun, les Sociétés Anonymes masquent souvent des entreprises familiales, réduisant considérablement les possibilités de recyclage optimum de l'épargne. En l'absence d'un véritable esprit d'association, les petits épargnants destinent leurs épargnes aux micros projets individuels ou familiaux qui constituent le secteur informel. Dans ce secteur naissent et meurent de micros entreprises selon un cycle dont la fréquence est de courte durée. De plus, les activités informelles échappent au contrôle de l'Etat, fragilisent les structures économiques formelles et sont génératrices d'une baisse sensible de la productivité de l'économie. Cette absence du réflexe de regroupement en économie s'aggrave par la méconnaissance et l'absence d'une législation favorable à la copropriété.

Rôle de la Diaspora. Le Cameroun n'échappe pas à l'accentuation des phénomènes migratoires qui caractérisent l'époque actuelle. Autant concerné par l'immigration sur son territoire des ressortissants d'autres pays, il connaît un important mouvement migratoire de ses citoyens vers les autres pays. Bien que l'on ne dispose pas de statistiques sur la qualité et l'ampleur de ce phénomène, il est évident qu'il concerne en grande partie des personnes en âge de travailler ou des étudiants. La France compte 30 000 immigrés d'origine camerounaise ou de nationalité camerounaise, et sachant que ce chiffre n'inclus pas les descendants de camerounais nés en France.

Dans le contexte actuel, la diaspora se présente comme un potentiel de financement énorme qu'on ne peut négliger. Les transferts de fonds des migrants dépassent de loin, dans certains cas, le montant de l'Aide publique au développement (APD) et le volume des Investissements directs étrangers (IDE). En plus de ces transferts monétaires directs, la diaspora présente plusieurs autres atouts. Elle est à même de servir :

- sur le plan économique, de relais à la promotion des productions nationales et donc à la conquête des marchés extérieurs ;
- sur le plan de la coopération, d'élite à même de participer au renforcement des capacités nationales sur des thématiques nouvelles et dans les négociations internationales ;
- sur le plan politique, de relais pour l'amélioration de l'image de marque du pays ; ses positions conditionnant souvent considérablement celle des puissances extérieures.

Bien que pouvant ainsi s'inscrire dans le cadre d'échanges interféconds, l'émigration s'apparente davantage dans le cadre du Cameroun, à une fuite des cerveaux qui hypothèque sérieusement les ambitions développement puisqu'elle sèvre le pays d'une partie du capital humain pour laquelle le pays a consacré d'importantes ressources pour la formation. De plus, sa mobilisation se heurte à plusieurs contraintes dont certaines sont relatives à la question de sa participation aux échéances électorales (vote des camerounais de l'étranger) et à la problématique de la double nationalité.

V.2.2 Au niveau social

L'histoire du capitalisme révèle que cette philosophie économique basée sur le mérite et l'individualisme a souvent généré des tensions et des calamités sociales qui apparaissent comme des revers inéluctables de la médaille dont l'essor industriel est l'autre facette. C'est ainsi que des inégalités criardes sont régulièrement observées dans certaines sociétés pourtant considérées comme évoluées :

- **Le développement des bidonvilles** : A côté des gratte ciel et des quartiers luxueux, se développent des zones d'habitations précaires où règnent la promiscuité, l'insalubrité, la délinquance, l'insécurité et bien d'autres calamités.
- **L'accroissement des marginaux** : L'augmentation de nombre de personnes ou des groupes qui, volontairement ou involontairement se retrouvent en marge des circuits économiques provisoirement ou durablement est souvent imputée au caractère implacable de l'économie de marché et de l'inefficacité des mesures de régulation sociale.
- **L'immigration économique** : La promotion d'un véritable processus de développement auto-entretenu modifie généralement la structure économique des pays voisins par osmose, par diffusion et par imitation, restructurant leurs flux extérieurs. Ainsi, un taux de croissance de 10% dans le cas du Cameroun impliquera la capture et la mise en orbite des économies plus faibles, l'incurvation des flux d'importations des pays occidentaux au profit du Cameroun. Cette évolution est susceptible d'entraîner immédiatement une immigration massive des populations voisines, qui n'ayant pu s'intégrer dans le secteur structuré exsangue de leurs pays, accourront vers le nouvel "eldorado" dans la même logique de l'Europe et de l'Afrique du Sud qui les attirent aujourd'hui. La mauvaise gestion de ce flux d'immigrés aurait alors pour conséquence le ralentissement de la croissance, l'accentuation de la demande sociale, le développement d'un lumpenprolétariat et l'accentuation des deux risques précédents. Les risques de troubles sociaux, d'aggravation des problèmes d'intégration et d'insécurité ne sont pas à écarter.
- **La surexploitation des ressources naturelles et les coûts environnementaux** : L'exploitation des richesses naturelles (minières, pétrolières, hydrographique, forestières, fauniques, ...) est régulièrement considérée, comme base du décollage économique dans le cas des pays qui comme le Cameroun considèrent qu'ils en sont suffisamment nantis. Ce sentiment amène souvent à négliger la recherche de fonction de production plus efficiente et entraîne une surexploitation jusqu'au bord de l'épuisement de ces ressources essentiellement non renouvelables. Cette problématique se renforce davantage dans le

contexte actuel où les enjeux écologiques prennent une importance particulière avec la menace visible que constituent les changements climatiques. Le Cameroun, pays à moitié sahélien ressent déjà les effets néfastes de l'avancée du désert, l'augmentation des amplitudes thermiques, l'instabilité des saisons, etc.

V.3 AU NIVEAU ECONOMIQUE

Deux hypothèses majeures sont appréhendables au niveau économique : La problématique de la monnaie et les changements climatiques.

V.3.1 La problématique de la monnaie

Le Cameroun et les autres pays de la zone franc utilisent le Franc CFA qui est arrimé à l'Euro depuis le 1er janvier 1999 par une parité fixe⁷. Les Banques centrales de ces groupes de pays sont reliées au Trésor Français par le mécanisme du compte d'opération qui, dans son principe, est une technique de gestion collective des devises des pays concernés. Si l'arrimage du FCFA à l'Euro permet d'imposer une parité fixe qui évite les dérives et assure sa crédibilité internationale, elle porte néanmoins deux lourdes hypothèses :

- tout d'abord, elle prive le Cameroun d'un instrument majeur de gestion économique, la politique monétaire, ce qui est un handicap considérable pour l'appropriation d'une stratégie volontariste du développement ;
- d'autre part, l'arrimage à l'Euro qui s'est révélée une monnaie très peu flexible entraîne une survalorisation permanente du FCFA, un ralentissement des exportations et un surenchérissement des importations qui obèrent considérablement la compétitivité de l'économie nationale.

Le maintien de cette relation entre l'Euro et le franc CFA s'inscrira à long terme dans la problématique générale de l'intégration régionale et de l'insertion économique internationale. En effet, pour assurer l'intégration monétaire africaine dans, il est envisagé la création de trois institutions financières⁸ avec comme objectif est de parvenir, vers les années 2020, à une monnaie commune continentale. De même, cette question tient également une place importante dans le cadre des négociations des Accords de Partenariat Economiques (APE), même si elle n'apparaît qu'en filigrane.

Ainsi, l'appropriation d'une monnaie continentale dans quelques années, aussi hypothétique soit-elle, doit être incorporée comme une hypothèse. En tout état de cause, elle confirme le choix clair et définitif des autorités camerounaises de privilégier les monnaies transnationales à une monnaie nationale.

V.3.2 Les changements climatiques et autres menaces environnementales

Comment répondre aux besoins actuels sans limiter la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ? Le développement durable implique une vision élargie du bien-être humain, une perspective à long terme des conséquences des activités actuelles, l'implication totale de tous les acteurs et interpelle l'ensemble de l'humanité pour la préservation du patrimoine mondial commun. La recherche d'un développement durable nécessitera de juguler, de concert avec le reste de la communauté humaine, les menaces que constituent les changements climatiques et la perte des écosystèmes.

Les changements climatiques constatés dans le monde entier ces dernières années sont un phénomène d'importance capitale ayant de graves conséquences écologiques, économiques et sociales sur les peuples. Ces

⁷ 1 euro = 655,95 F CFA

⁸ La Banque Centrale Africaine (BCA) à installer au Nigeria, la Banque Africaine d'Investissement (BAI) en Libye et le Fonds Monétaire Africain (FMA) au Cameroun. La création de ces trois institutions a été rappelée par l'article 19 de l'acte constitutif de l'UA adopté en juillet 2000, ainsi que par le plan stratégique de l'UA en 2004.

effets sont, notamment la diminution des réserves d'eau due aux changements du cycle hydrologique, la détérioration des fleuves et des ruisseaux, l'accroissement du nombre et/ou de l'intensité des événements de pluie intense, le prolongement et l'augmentation de la fréquence des périodes de faible pluviométrie et l'augmentation des températures. L'avancé du désert dans la partie nord du Cameroun cause déjà de nombreux problèmes et entrave le développement social de cette partie du territoire.

Par ailleurs, le Cameroun devra développer des stratégies appropriées pour faire face aux autres menaces telles que la déforestation, les pertes en biodiversité, les pollutions atmosphérique, marines, l'accumulation des déchets ménagers, les catastrophes industrielles, les marées noires, la dégradation des ressources en eau, dégradation des sols, le volcanisme, les émanations de gaz toxiques, les glissements de terrains, les éboulements de rochers et les inondations.

V.5 AU NIVEAU INTERNATIONAL

Trois hypothèques essentielles relatives au contexte mondial sont à relever :

La mondialisation. L'intégration des économies à travers un renforcement des interconnexions et une unification des marchés connaît un essor rapide ces dernières années. Ce phénomène de mondialisation se fait sous l'impulsion des politiques de libéralisation du commerce, de la multiplication des échanges commerciaux et financiers, du développement des technologies de l'information et de la communication. Malgré tous les avantages que ce mouvement d'uniformisation économique devait entraîner, le Cameroun n'arrive pas encore à tirer le meilleur parti. Bien au contraire, ce phénomène entraîne pour lui de nombreuses contingences qui sont autant de facteurs de risques et d'incertitudes pour l'avenir. Ce sont notamment :

- Les évolutions erratiques, rapides et complexes qui caractérisent le contexte international. Elles perturbent considérablement les prévisions et ont des effets néfastes sur les tissus économiques et sociaux du Cameroun. Le prix du pétrole est soumis aux contingences politiques du Moyen-Orient, et le comportement des produits agricoles et les transactions y afférentes au gré de la modification des alliances politiques. Ces quelques facteurs, créent une grande volatilité de la situation économique mondiale qui affecte en bien, mais très souvent en mal le Cameroun et empêche d'élaborer des programmes assis sur des certitudes.
- La prépondérance des firmes internationales. L'extraversion des économies faibles est aggravée par le phénomène de la mondialisation. Loin de favoriser un transfert effectif de technologie, les multinationales opèrent dans un esprit de rente : investissement minimal, multiplication des profits, rapatriement instantané des bénéfices, pressions politiques, etc.
- Les influences culturelles négatives. Les moyens de communication de masse inondent notre planète de produits standard. Il se développe la mise sous tutelle culturelle, l'abdication des volontés, la colonisation des esprits au prétexte d'une mondialisation. Cette forme d'hégémonie inédite par son extension et sa profondeur, menace l'identité culturelle, mieux la signature des peuples de notre pays. Or dans le même temps, l'histoire enseigne qu'aucun développement durable d'un pays, d'un peuple n'est possible sans enracinement véritable et profond dans sa culture. La défense, la préservation de la diversité des cultures est une question centrale pour le développement. Elle supposerait une vigilance attentive, exigeante envers l'identité nationale au sens le plus large.

La mise sous tutelle idéologique. Dans le contexte actuel de la mondialisation, le pilotage de la société mondiale est désormais l'apanage d'Institutions Internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC, l'ONU, la FIFA, l'OHADA, etc. Ces institutions édictent des règles assorties de conditionnalités qui s'imposent à

tous. Le Cameroun, qui reste relativement endetté, est tenu de respecter celles-ci même s'ils ne participent pas de ses intérêts vitaux.

L'influence de l'économie nigériane. Le Cameroun et le Nigeria partagent une frontière maritime et terrestre de près de 1.500 kilomètres. Des conflits sociaux et politiques, parfois militaires y surviennent de manière sporadique. Une bataille plus insidieuse, profonde et inévitable a cours entre les deux voisins : la bataille économique. Favorisé par sa taille démographique et géographique, le Nigeria n'a cessé d'infléchir la balance de son côté, à cause d'un manque d'anticipation et même de réaction du Cameroun. Les importations camerounaises du Nigeria en 1960 représentaient moins de 1% ; elles sont passées à 13% en 2003 ; en 2005, elle atteint 27% et place désormais le grand voisin au premier rang des fournisseurs du Cameroun devant la France.

De même, le Nigeria est en concurrence directe avec le Cameroun pour l'attrait des capitaux internationaux. Ces derniers recherchent les meilleures économies d'échelle. Comme le Cameroun et le Nigeria ont pratiquement le même niveau de développement, la population joue alors un rôle décisif. Il découle de cette logique que le plus petit pays, en terme d'effectif de la population sera privé des possibilités d'installation des usines de taille internationale qui préféreront s'installer sur le plus grand marché.

De par la combinaison de ces deux facteurs, le Cameroun vit avec l'influence de l'économie du Nigeria et court le risque de ne plus pouvoir élaborer une politique économique autonome. Toutes choses qui hypothéqueraient gravement l'atteinte des objectifs de la Vision si rien n'est entrepris pour renverser la tendance.

ANNEXES

Annexe 1 : Variables et indicateurs retenus

Critères de choix :

- Indicateurs synthétiques ()
 - Privilégier les indicateurs qualitatifs (poids, taux, proportion,...) au détriment des indicateurs de volume pour éliminer l'aspect taille et privilégier l'aspect structure
 - Assurer une représentativité sectorielle (couvrir tous les secteurs)
- 16- Structure de la main d'œuvre (Parts du primaire, du secondaire et du tertiaire)
 - 17- Structure de la rémunération des facteurs de production, partage de la Valeur Ajoutée (Part des taxes, des salaires, des dividendes)
 - 18- Taux de mécanisation agricole (Nombre de tracteurs par hectare de terre cultivée)
 - 19- Proportion de la terre arable exploitée
 - 20- Part des dépenses publiques allouées à la recherche développement

Liste des variables retenues

Domaine 1 : Macro économie

- 1- PIB / tête
- 2- Taux de croissance du PIB
- 3- Taux d'investissement
- 4- Taux d'activité (population active sur population totale) / Taux de chômage
- 5- Structure sectorielle du PIB (Parts du primaire, du secondaire et du tertiaire)
- 6- Structure des Exportations (Parts du primaire, du secondaire et du tertiaire)
- 7- Structure des Importations (Parts du primaire, du secondaire et du tertiaire)
- 8- Nature du solde commercial (Déficitaire (-1) ou excédentaire (+1))
- 9- Taux d'inflation
- 10- Nature du solde budgétaire (Déficitaire (-1) ou excédentaire (+1))
- 11- Structure des recettes de l'Etat (Parts des recettes fiscales, pétrolières, non fiscales, dons, ...)
- 12- Structure des dépenses de l'Etat (Parts des recettes fiscales, pétrolières, non fiscales, dons, ...)
- 13- Vitesse de circulation de la monnaie
- 14- Taux d'ouverture ((Exports-Imports)/PIB)
- 15- Taux de pénétration de l'économie (Exports/Imports)

Domaine 2 : Socio démographique

- 1- Espérance de vie à la naissance
- 2- Taux de croissance démographique
- 3- Taux d'urbanisation (population urbaine/population totale)
- 4- Couverture vaccinale
- 5- Dépenses de santé en % du PIB
- 6- Dépenses d'éducation en % du PIB
- 7- Taux d'incidence de la pauvreté
- 8- Taux d'achèvement dans le primaire (% du groupe d'âge correspondant)
- 9- Proportion d'élèves dans les filières scientifiques et techniques du secondaire
- 10- Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques et techniques

Domaine 3 : Infrastructures

- 1- Part du réseau routier bitumé
- 2- Proportion de la population ayant accès à l'électricité
- 3- Proportion de la population ayant accès à l'eau potable
- 4- Structure de la production énergétique (proportions de l'hydroélectrique, du thermique, gaz)
- 5- Densité du réseau ferroviaire (longueur du réseau sur superficie)
- 6- Nombre de lignes de téléphone fixe pour 1000 habitants
- 7- Nombre de passagers transportés par voie aérienne

Annexe 2 : Evolution de quelques indicateurs des pays émergents pris comme référence (Maroc, Tunisie, Indonésie, Malaisie)

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
PIB par tête (en \$2000)	Maroc	590,5	810,7	994,4	1 111,2	1 060,1	1 161,3	1 277,9
	Tunisie	0,0	1 132,2	1 460,4	1 502,9	1 655,3	2 035,7	2 214,5
	Indonésie	178,6	275,8	431,8	557,4	752,6	728,2	781,3
	Malaisie	784,5	1 377,6	2 081,2	2 497,5	3 468,0	3 881,4	4 011,4

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Taux de croissance du PIB	Maroc	0,00	7,56	6,33	4,03	-6,58	0,96	5,24
	Tunisie	0,00	7,16	5,65	7,95	2,32	4,67	5,57
	Indonésie	0,00	6,18	3,48	9,00	8,40	4,92	4,10
	Malaisie	0,00	0,80	-1,12	9,01	9,83	8,86	5,31

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Solde Commercial (en millions)	Maroc	170	-1 478	-427	-460	-1 222	-2 085	-3 660
	Tunisie	0	-705	-1 259	-1 109	-692	-687	-819
	Corée	-926	-3 538	-3 485	-19 526	-36 343	16 130	32 970
	Indonésie	6 407	10 420	-2 409	3 765	34	14 210	15 945
	Malaisie	121	1 722	1 606	3 087	-2 198	18 020	19 240

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Taux de pénétration de l'économie	Maroc	109,64	62,89	91,36	93,72	87,41	83,37	76,20
	Tunisie		73,53	72,42	82,55	90,62	92,60	92,04
	Indonésie	374,71	187,59	90,59	112,39	100,06	128,27	130,25
	Malaisie	103,63	127,06	109,69	109,66	97,11	119,10	119,99

	Années	1962	1972	1982	1990	1997	2002	2003
Espérance de vie à la naissance	Maroc	47,92	52,91	59,51	63,48	66,61	68,35	68,59
	Tunisie	49,59	55,59	63,67	70,31	71,90	73,00	73,16
	Indonésie	42,53	49,22	56,21	61,71	65,11	66,65	66,89
	Malaisie	55,76	63,01	67,95	70,51	71,89	72,79	72,99

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Taux de croissance démographique	Maroc	0,00	2,35	2,18	2,04	1,76	1,64	1,58
	Tunisie	0,00	2,11	3,05	2,43	1,60	1,13	1,16
	Indonésie	0,00	2,36	1,83	1,79	1,41	1,32	1,34
	Malaisie	0,00	2,35	2,76	2,97	2,49	2,44	1,91

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Taux d'urbanisation	Maroc	29,22	37,84	44,81	48,39	52,00	55,46	57,42
	Tunisie	36,04	49,85	53,84	57,95	61,95	65,52	67,39
	Indonésie	14,59	19,36	26,15	30,59	35,60	40,99	44,10
	Malaisie	26,60	37,65	45,91	49,82	53,74	57,42	59,44

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Evolution du taux d'urbanisation	Maroc		2,0	2,0	1,7	-16,9	1,0	2,1
	Tunisie		-0,9	-0,1	6,2	-1,0	-1,4	3,9
	Indonésie		-2,1	-3,7	-0,1	0,9	4,1	0,4
	Malaisie		-7,5	-8,9	0,0	0,6	2,7	1,2

	Années	1989	1990	1991	1995	1996	1999
Taux de pauvreté	Maroc			13,10			19,00
	Tunisie		7,40		7,60		
	Indonésie					15,70	27,10
	Malaisie		15,50				

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2002
Part du réseau routier bitumé	Maroc				49,1	50,2	56,4	56,4
	Tunisie				76,1	78,8	64,8	64,8
	Corée				71,5	76,0		
	Indonésie				45,1	52,4	57,1	57,1
	Malaisie				70,0	74,4	76,2	76,2

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2003
Nombre de lignes de téléphone fixe pour 1000 habitants	Maroc		6,4	11,0	16,5	42,4	49,6	40,5
	Tunisie		11,6	26,4	37,1	58,2	99,9	117,7
	Indonésie		1,5	3,7	5,9	16,9	32,3	39,4
	Malaisie		13,8	61,5	89,3	165,7	199,2	181,6

	Années	1960	1975	1985	1990	1995	2000	2002
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	Maroc				75			80
	Tunisie				77			82
	Indonésie				71			78
	Malaisie							95

Annexe 3 : Phases empiriques d'un processus de développement industriel

Phases du développement industriel	1 Exportation des biens primaires	2 Première import-substitution	3 Première export-substitution	4 Deuxième import-substitution	5 Deuxième export-substitution
Structure commerce / production					
a) Matières primaires	Exportations	Exportations	Exportations réduites	Importations	Importations
b) Produits manufacturés légers	Importations	Substitution par les biens domestiques	Exportations (substitution des matières premières)	Exportations	(Exportations)
c) Produits manufacturés lourds	Importations	Importations	Importations	Substitution par les biens domestiques	Exportations (substitution des produits manufacturés légers)
Mesure : « Manufacturing share /GDP »	...< 11%	11 % <...< 17%	17 % <...< 23%	23 % <...< 24%	24 % <...
Commentaires		L'importation des produits manufacturés légers est substituée par la production locale.	L'exportation des matières premières est substituée par les produits manufacturés légers.	Le pays dispose peu de matières premières et les importe par conséquent. Le pays substitue l'importation des biens manufacturés lourds par la production locale. Les principaux produits exportés sont les biens manufacturés légers.	Le pays substitue l'exportation des produits industriels légers par les produits industriels lourds.

Annexe 4 : Equipe de rédaction

Les travaux de formulation de la vision de développement à long terme du Cameroun ont démarré au début de l'année 2006, sous l'autorité du Ministre d'Etat, Ministre de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire Monsieur KODOCK Augustin Frédéric, avec l'organisation d'un séminaire de formation d'une vingtaine de cadres du MINPLAPDAT, animé par des experts de l'Institut des Futurs Africains.

L'élaboration du document de base s'est effectuée à partir de l'année 2007, sous la coordination de Roger MBASSA NDINE, Docteur en Sciences Economiques et de Gestion, Secrétaire Général dudit Ministère, par l'équipe constituée de ses collaborateurs suivants :

- KINGNE	Ingénieur général de la Statistique, Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
- KONO Faustin	Ingénieur général du Génie Industriel, Chef de la Cellule de Planification de l'Industrie et des Services
- ABDOULAYE BOUHARI	Administrateur du travail, Chef de la Cellule de la Prospective Economique
- SOUA NTYAM Françoise	Economiste, Chef de la Cellule des Stratégies Transversales
- KOUETE Vincent	Ingénieur Statisticien-Economiste
- NJOCK Pierre	Ingénieur du Génie Industriel
- ESSOMBA Dieudonné	Ingénieur Statisticien
- KAGHERE RIPA Palimatou	Démographe
- YENGA Emmanuel	Journaliste Principal
- SONZIA TEUTSONG	Démographe
- NEGUEM Eric,	Ingénieur Statisticien-Economiste
- TCHUENKAM Eric	Ingénieur Statisticien-Economiste
- FONDJA Guy Aimé	Ingénieur Statisticien
- KWADJIO Hervé Lys	Ingénieur Statisticien-Economiste
- OLOMO ATEKE Engelbert	Ingénieur Statisticien-Economiste
- ZUCHUON Rodrigue Raoul	Ingénieur Statisticien-Economiste
- GNITCHOHNA BANDA Gildas	Ingénieur Statisticien-Economiste
- ZANGA Serges Samuel	Démographe
- NJANKO KOUASSEU Eulalie	Démographe
- NGO NSOA Pauline	Démographe

Cette élaboration s'est intensifiée au cours de l'année 2008 sous la supervision du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur MOTAZE Louis Paul qui a donné une impulsion décisive à ce travail.

En septembre 2008, l'équipe de rédaction, toujours placée sous la présidence de Monsieur MBASSA NDINE Roger, s'est élargie aux personnalités suivantes :

- Mme SECKE POUKA Marie Louise Secrétaire Général du MINPMEESA
- M. KOMON Jean Paul Professeur d'Universités, Conseiller Technique au MINESUP
- M. DONFACK SOKENG Léopold Professeur d'Universités, Inspecteur académique au MINESUP
- M. AWONO ONANA Charles Professeur d'Universités, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé
- M. MEBADA MEBADA Grégoire Chargé de cours à l'Université de Yaoundé II à SOA, Secrétaire Permanent du Comité Technique de Suivi des Programmes Economiques
- M. TAMBA Isaac Chargé de cours à l'Université de Yaoundé II à SOA
- M. ABOUEM A BOULL Julien Serge Inspecteur principal du Trésor, Directeur du Trésor au MINFI
- M. YANGAM Emmanuel Ingénieur Statisticien-Economiste, Chef de Division à la Direction des Affaires Economiques au MINFI
- M. TCHOUNKOUJE Pierre Serge Directeur de l'aménagement du Territoire au MINEPAT
- M. ANGOS ZANGUE Administrateur Civil Principal, Chef de Cellule de l'Elaboration du Plan National de Développement au MINEPAT

L'équipe de rédaction élargie, formalisée sous la dénomination de Groupe de Travail Technique ad hoc, a reçu des contributions d'horizons divers qu'il a intégrées autant que possible. Ces contributions provenaient de :

N° d'ordre	Structure	Sous la signature de
1.	Secrétariat Général des Services du Premier Ministre	Le Ministre, Secrétaire Général Adjoint Emmanuel NGANOU DJOUMESSI
2.	Ministère de la Justice	Le Vice-Premier Ministre AMADOU ALI
3.	Ministère des Finances	Le Ministre ESSIMI MENYE
4.	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Le Ministre Emmanuel BONDE
5.	Ministère de la Communication	Le Ministre Jean Pierre BIYITI bi ESSAM
6.	Ministère de l'Education de Base	Le Ministre HAMAN ADAMA
7.	Ministère des Enseignements Secondaires	Le Ministre Louis BAPES BAPES
8.	Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Ministre Jacques FAME NDONGO, Professeur d'universités
9.	Ministère des Affaires Sociales	Le Ministre BAKANG MBOCK Catherine
10.	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	Le Ministre MBOMBACK Suzanne
11.	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Le Ministre Zacharie PEREVET
12.	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Le Vice-Premier Ministre NKUETE Jean

13.	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales	Le Ministre, Dr ABOUBAKAR
14.	Ministère du Tourisme	Le Ministre El Hadj BABA HAMADOU
15.	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat	Le Ministre Laurent Serge ETOUNDI NGOA, Professeur d'universités
16.	Ministère des Forêts et de la Faune	Le Ministre NGOLLE NGOLLE Elvis, Professeur d'universités
17.	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Le Ministre HELE Pierre
18.	Ministère des Transports	Le Ministre GOUNOKO HAOUNAYE
19.	Ministère des Domaines et Affaires Foncières	Le Ministre ANONG ADIBIME Pascal

Secteur privé, personnes physiques, organisations professionnelles et de la société civile

20.	Université de Yaoundé I	Le Recteur Dorothy L. NJEUMA
21.	Université de Buéa	Professor Vincent P.K. TITANJI, Vice-Chancellor
22.	Réseau National des Habitants du Cameroun (RNHC)	M. Jules DUMAS NGUEBOU Secrétaire exécutif National
23.	Center For Entrepreneurship (CFC)	Le Coordonnateur Zacharie ELOUNDOU OWONA
24.	Promotion et développement du Cameroun (PROMODEVE)	Le Président NOAH N'TOMBA Venant Bernard
25.	ASAFRO-Cameroun	Le Coordonnateur NLEND Valentin
26.	Monsieur MVOGO Roger	Lui-même
27.	INSIGHT GESTION	M. Léonard AMBASSA, Ph.D
28.	Professeur ENONGENE METUGE	Lui-même
29.	CABINET ROHI	Le Directeur du Cabinet Victor NDJOCKE
30.	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM)	Le Directeur Général Philippe Camille AKOA
31.	GICAM	M. ABEGA Martin, Secrétaire Exécutif
32.	Dr. MANDENG AMBASSA Patrice, Ancien Ministre, Ancien Député, Consultant	Lui-même

Enfin le document portant la vision a ensuite été examiné en février 2009 au cours d'un atelier de consultation nationale, placé sous le très haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, ouvert par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence INONI Ephraïm, et clôturé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur MOTAZE Louis Paul.

Ledit document « *Cameroun-Vision 2035* » se présente ainsi comme une œuvre collective.

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à son élaboration.